

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

+ = + = + = + = + = + = +

SECRETARIAT GENERAL

+ = + = + = + = + = + = +

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE  
(CPS/SATFPSI)

REPUBLIQUE DU MALI  
Un-Peuple - Un But - Une Foi



**RAPPORT DE LA 10<sup>ème</sup> REVUE SECTORIELLE**  
**SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,**  
**FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE**

*Juin 2021*

## TABLE DES MATIERES

### Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	1
LISTE DES TABLEAUX .....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	5
INTRODUCTION.....	11
CONTEXTE :.....	13
I : ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 9 <sup>ème</sup> REVUE SECTORIELLE.....	15
<b>1.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 9<sup>ème</sup> REVUE ...</b>	<b>15</b>
II.BILAN .....	16
<b>2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....</b>	<b>16</b>
<b>2.2. PRESENTATION DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME.....</b>	<b>16</b>
<b>2.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....</b>	<b>16</b>
<b>2.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....</b>	<b>27</b>
<b>2.2. MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME.....</b>	<b>37</b>
<b>2.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....</b>	<b>37</b>
<b>2.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....</b>	<b>47</b>
<b>2.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS</b>	<b>57</b>
<b>2.3.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....</b>	<b>57</b>
III. EVOLUTION DES INDICATEURS.....	60
<b>3.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT .....</b>	<b>60</b>
<b>3.2. EVOLUTION DES INDICATEURS SECTORIELS INSCRITS DANS LE CREDD 2019- 2023.....</b>	<b>79</b>
IV. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DES PROJETS/PROGRAMMES DU SECTEUR.....	84
<b>4.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU DEMARRAGE AU 31 DECEMBRE 2020.....</b>	<b>84</b>
<b>4.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR MINISTERE .....</b>	<b>85</b>
<b>4.2.1. Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD) .....</b>	<b>86</b>
<b>4.2.2. Ministère du Travail et de la Fonction publique (MTFP) .....</b>	<b>95</b>
<b>4.2.3. Ministère de la Refondation de l'Etat (MRE).....</b>	<b>96</b>

4.2.4. Ministère de la Réconciliation nationale (MRN) .....	97
4.2.5. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC).....	98
4.2.6. Ministère des Affaires religieuses et du Culte (MARC).....	99
4.3. SITUATION DES P/P PAR SECTEURS DE PLANIFICATION.....	100
4.3.1. Etat d'exécution financière des P/P par secteur de planification.....	100
4.4. REPARTITION DES P/P EN EXECUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT .....	101
4.4.1. Financement intérieur .....	101
4.4.2. Financement extérieur .....	102
4.4.3. Financement mixte .....	104
4.5. CHAPITRE III : ETAT D'EXECUTION DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2020.....	104
4.5.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2020.....	105
V. DIFFICULTES ET CONTRAINTES .....	112
5.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....	112
5.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS : .....	112
5.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION : .....	112
5.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES : .....	113
5.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL :.....	113
5.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE : .....	113
5.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME .....	114
5.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL .....	114
5.1.8. DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	114
5.1.9. DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES : .....	114
5.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....	114
5.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE : .....	115
5.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE : .....	116
5.2.3. DANS LE DOMAINE DE LA REFONDATION DE L'ETAT : .....	116
5.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE : ..	116
5.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE : .....	117
5.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ; .....	118
VI. PERSPECTIVES.....	119
6.1. POLITIQUES ET STRATEGIES .....	119
6.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR) ..	119

<b>6.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION .....</b>	<b>119</b>
<b>6.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES .....</b>	<b>120</b>
<b>6.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL.....</b>	<b>121</b>
<b>6.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE .....</b>	<b>121</b>
<b>6.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT) .....</b>	<b>121</b>
<b>6.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL .....</b>	<b>122</b>
<b>6.1.8. DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>122</b>
<b>6.1.9. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES.....</b>	<b>122</b>
<b>6.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....</b>	<b>123</b>
<b>6.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE .....</b>	<b>123</b>
<b>6.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE.....</b>	<b>124</b>
<b>6.2.3. DANS LE DOMAINE DE LA REFONDATION DE L'ETAT.....</b>	<b>125</b>
<b>6.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE.....</b>	<b>126</b>
<b>6.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE.....</b>	<b>127</b>
<b>6.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULT.....</b>	<b>128</b>
<b>VII. RECOMMANDATIONS : .....</b>	<b>129</b>
<b>7.1. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2021 .....</b>	<b>129</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Etat d'exécution de la recommandation de la 9 <sup>ème</sup> revue.....	15
Tableau 2 : Présentation des objectifs et indicateurs du MATD.....	60
Tableau 3: Présentation des objectifs et indicateurs du MTFP.....	68
Tableau 4: Présentation des objectifs et indicateurs du MRE.....	72
Tableau 5: Présentation des objectifs et indicateurs du MSPC.....	73
Tableau 6: Présentation des objectifs et indicateurs du MRN.....	74
Tableau 7 : Présentation des objectifs et indicateurs du MARC.....	77
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de participation aux élections.....	79
Tableau 9 : indicateurs Renforcement de la citoyenneté et du civisme.....	80
Tableau 10 : Evolution des indicateurs Modernisation de l'Administration publique.....	80
Tableau 11 : Evolution des indicateurs de la décentralisation.....	81
Tableau 12 : Evolution des indicateurs du Dialogue Social.....	81
Tableau 13 : Evolution des indicateurs de la Sécurité.....	82
Tableau 14 : indicateurs sur la préservation des vies et biens contre les risques et les catastrophes naturelles.....	82
Tableau 15 : Evolution des indicateurs Autonomisation de la Femme.....	83
Tableau 16: Exécution financière des P/P en exécution du Secteur.....	85
Tableau 17 : Etat d'exécution financière des P/P du MATD.....	87
Tableau 18 : les P/P du MATD en préparation.....	93
Tableau 19: Etat d'exécution financière des P/P du MTFP.....	96
Tableau 20: Etat d'exécution financière du Programme du MRE.....	97
Tableau 21: Etat d'exécution financière du Projet du MRN.....	98
Tableau 22 : Etat d'exécution financière du Projet du MSPC.....	99
Tableau 23: Répartition des P/P par secteurs de planification.....	100
Tableau 24: Etat d'exécution financière des P/P.....	101
Tableau 25 : Répartition des P/P sur financement intérieur.....	102
Tableau 26 : Répartition des P/P sur financement extérieur.....	103
Tableau 27 : Répartition des p/p sur financement mixte.....	104
Tableau 28 : Etat d'exécution financière des P/P au titre du BSI 2020.....	105
Tableau 29 : Etat d'exécution financière du BSI 2020 du MATD.....	106
Tableau 30 : Etat d'exécution des P/P du MTFP au titre du BSI 2020.....	109
Tableau 31 : Etat d'exécution financière des P/P du MRE au titre du BSI 2020.....	110
Tableau 32 : Etat d'exécution financière des P/P du MSPC au titre du BSI 2020.....	111
Tableau 33: Recommandation de la 10 <sup>ème</sup> revue sectorielle.....	129

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCM	ASSOCIATION DES COLLECTIVITES CERCLES DU MALI
AGEMPM	: Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes au Mali)
CEM	: Conférence des Eglises du Mali
ADR	: AGENCE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
AGETIPE	AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC POUR L'EMPLOI
AMAM	AGENCE MALIENNE DE MÉTROLOGIE
AMAP	AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE
AMAPAR	: PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE PAIX ET DE RECONCILIATION
AMM	: ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI *
AMRTP	SOCIETE MALIENNE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIONN ET DE LA COMMUNICATION DES POSTES
ANADEB	: AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES BIOCARBURANTS *
ANCD	AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ANICT	: AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
APL	: ASSOCIATION DES POUVOIRS LOCAUX
ARM	: ASSOCIATION DES REGIONS DU MALI
ASACE	: ASSOCIATION SIGNATAIRE D'ACCORD CADRE AVEC L'ETAT
AT	: ASSISTANCE TECHNIQUE
BAD	: BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT *
BCS	: BUREAU CENTRAL DE LA SOLDE *
BIT	: BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
BOA	BANQUE OF AFRICA MALI
BRAMALI	BRASSERIE DU MALI
BRH	: BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES *
BSI	: BUDGET SPECIAL D'INVESTISSEMENT
BT	: BRIGADE TERRITORIALE *
CAAT	: CELLULE AEROPORTUAIRE ANTI TRAFIC
CADB	: CELLULE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT A LA BASE
CADD	: CELLULE D'APPUI A LA DECENTRALISATION/ DECONCENTRATION
CARFIP	: CELLULE D'APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES
CCLMT	: CELLULE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES
CDI	: COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
CDPE	: CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE *
CEDEAO	: COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST *
CFCT	: CENTRE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
CGSP	: CONTROLE GENERAL DES SERVICES PUBLICS
CICR	: COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE *
CIM	: COMPAGNIE D'INFANTERIE MOBILE *
CIR	CARTES D'IDENTITES POUR LES REFUGIES
CLGDRNT	: CONVENTION LOCALE DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES TRANSFRONTALIERES *

CLOCSAD	: COMITE LOCAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CMA	: COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD *
CMC	LE CONSEIL MALIEN DES CHARGEURS
CNCFP	: CENTRE NATIONAL DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE *
CNPS	: COMITE NATIONAL DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *
CPER/D	: CONTRAT PLAN ETAT REGION/DISTRICT
CPS/SATFPSI	: CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE, FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE
CRADAT	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGIONAL AFRICAIN D'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
CREDD	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
CROCSAD	: COMITE REGIONAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CRVS	SYSTEMES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL ET DES STATISTIQUES VITALES
CSCR	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
CT-CSLP	: CELLULE TECHNIQUE -CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
CSTM	: CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
CT	: COLLECTIVITES TERRITORIALES
CTB	: COOPERATION TECHNIQUE BELGE *
CTDEC	: CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL
CTDL	: COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL *
CTDS	CONSEIL DU TRAVAIL ET DE DIALOGUE SOCIAL DE L'UEMOA
CTM	: COMMISSION TECHNIQUE MIXTE *
CVJR	COMMISSION, VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION
DCPNAT	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DCPND	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION
DER	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
DERK	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL DE KOULIKORO *
DFM	: DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL
DGAT	: DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DGCT	: DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DGGN	: DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
DGI	: DIRECTION GENERALE DES IMPOTS *
DGPN	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DID	: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DECENTRALISATION *
DIN	: DELTA INTERIEUR DU NIGER *
DNAT	: DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
DNEC	: DIRECTION NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
DNF	: DIRECTION NATIONALE DES FRONTIERES
DNFPP	: DIRECTION NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU PERSONNEL
DNPD	: DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
DNT	: DIRECTION NATIONALE DU TRAVAIL

DNUH	: DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT *
DRH	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DRH-SS	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR SECURITE
DRPC	: DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
DRPN	: DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE
DRT	: DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
DSRP	: DOCUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE *
DTF	: DOCUMENT TECHNIQUE ET FINANCIER
EEI	: ENGIN EXPLOSIF IMPROVISE *
ENA	: ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION *
ENPC	: ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE *
ENSUP	ECOLE NORMALE SUPERIEURE
EUCAP-SAHEL	MISSION CIVILE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE DU MALI ET DANS LE SAHEL
FAMA	: FORCES ARMEES MALIENNES *
FNACT	: FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES
FPCT	: FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES *
FSP	: FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE *
GAR	: GESTION AXEE SUR LES RESULTATS
GIZ/ PFUA	: COOPERATION TECHNIQUE ALLEMANDE/ PROGRAMME FRONTIERE DE L'UNION AFRICAINE
GLCT	: GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE *
GRH	: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
GURM	GROUPE D'UNITE DE RESERVE MINISTERIELLE
HCC	: HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES *
HCR	: HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES
IFES	: FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX
MARC	: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE
MARN	MISSION D'APPUI A LA RECONCILIATION NATIONALE
MATD	: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
MCSPRN	: MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE, DE LA PAIX ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE
MEF/SG	: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES /SECRETARIAT GENERAL
MINUSMA	: MISSION INTEGREE DES NATIONS UNIES POUR LE SOUTIEN DU MALI
MOPOD	: MOBILISATION DE LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT *
MSPC	: MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE
MTFP	: MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
ND	NON DISPONIBLE
NINA	: NUMERO D'IDENTIFICATION NATIONALE
NRC	CONSEIL NORVEGIEN POUR LES REFUGIES
OCI	L'ORGANISATION DE COOPERATION ISLAMIQUE
OCS	: OFFICE CENTRAL DES STUPEFIANTS
ODD	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
ODPA	: OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE *
OHM	OFFICE MALIEN DE L'HABITAT
OIM	: ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION

OIT	: ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
OISE	: OUTIL INFORMATISE DE SUIVI EVALUATION
OMD	: OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT
ONG	: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ORTM	: OFFICE DE RADIO TELEVISION DIFFUSION DU MALI *
PADDER	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
PADK	: PROGRAMME D'APPUI DECENTRALISATION DE KOULIKORO
PADKII	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION DANS LA REGION DE KOULIKORO PHASE 2 *
PADREGIZ	: PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PAEC	: PROJET D'APPUI A L'ETAT CIVIL
PAECSIS	PROGRAMME D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DE L'ETAT CIVIL ET A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION SECURISEE
PAGAM/GFP	: PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES *
PAI	: PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL
PAM	: PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE *
PANETEM	: PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI
PAO	: PLAN D'ACTION OPERATIONNEL *
PAPDR	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DIALOGUE ET RECONCILIATION *
PAPEM	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL DU MALI
PARADDER	: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ADMINISTRATIVE, A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
PARC	: PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES
PASEC	: PLAN D'AMELIORATION DE L'ETAT CIVIL *
PDESC	: PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
PDI	: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
PFUA	: PROGRAMME FRONTIERE DE L'UNION AFRICAINE
PIGN	: PELOTON D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE *
PIRATE	: PELOTON D'INTERVENTION RAPIDE TERRESTRE *
PNACT	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PNACT	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PNACT III	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES PHASE 3 *
PNAT	: POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PNE	: POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI
PNEC	: PROGRAMME NATIONAL EDUCATION A LA CITOYENNETE AU MALI
PNF	POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES
PNFP	: POLITIQUE NATIONALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
PNLEVT	POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME
PNPS	: POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PNT	: POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
PNUD	: PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PO	: PLAN OPERATIONNEL

PP	: PROJET/PROGRAMME
PPTD	: PROGRAMME PAYS DE TRAVAIL DECENT
PRESA	: PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE *
PRIA	: PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AFIN DE LUTTER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU MALI *
PTDL	: PROGRAMME TRANSFRONTALIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL
PTF	: PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
PTG	PROGRAMME DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
RAC	: RESEAU ADMINISTRATIF DU COMMANDEMENT *
RAT	: RESEAU ADMINISTRATIF DE TRANSMISSION *
RAVEC	: RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION D'ETAT CIVIL
RH	: RESSOURCES HUMAINES
RIM	: REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE *
RRC	: REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
S.A	SOCIETE ANONYME
SA	: SOCIETE ANONYME
SDER	: STRATEGIE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
SDRH	: SECTEUR DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SG	: SECRETAIRES GENERAUX
SGF	: STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES *
SGG	: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT *
SIG	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE *
SIJ	SERVICE D'INVESTIGATION JUDICIAIRE
SITMA	SYSTEME D'INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE AU MALI
SKBO	: SIKASSO, KORHOGO, BOBO DIOULASSO *
SMTD	: SOCIETE MALIENNE DE TRANSMISSION ET DE DIFFUSION *
SNAT	: SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SNEC	STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
SNRRC	: STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DES CATASTROPHES
SOMAGEP	: SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE *
SOMAPEP	: SOCIETE MALIENNE DE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE *
SOMISY	: SOCIETE MINIERE DE SYAMA
SRAT	: SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SSE	: SYSTEME DE SUIVI EVALUATION *
STDE	: SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT *
SYNABEF	: SECTION SYNDICALE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS *
SYNACOR	: SYNDICAT NATIONAL DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS ROUTIERS *
TDR	: TERMES DE REFERENCE *
UCN	: UNITE DE COORDINATION NATIONALE *
UE	: UNION EUROPEENNE *
UEMOA	: UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAINE *
UNDAF	PLAN-CADRE INTEGRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT AU MALI
UNICEF	: FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
UNMAS	: UNITED NATIONS MINE ACTION SERVICE
UNTM	: UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI

USAID : AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
VFQ : VILLAGES/FRACTIONS /QUARTIERS \*

## INTRODUCTION

---

Le Mali a connu une crise politico-sécuritaire consécutive à l'occupation, à partir de 2012, des régions du Nord par des groupes armés et le coup d'Etat du 22 Mars 2012. Pour la première fois depuis l'indépendance, l'intégrité territoriale du Mali a été menacée, remettant en cause la capacité interne du Mali à faire face aux innombrables défis, en premier lieu la garantie de sécurité physique des biens et des personnes. L'élection présidentielle de 2013 et la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issus du processus d'Alger, entre le Gouvernement et les groupes armés, le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015 ont constitué le point de départ d'un nouveau processus d'engagement en faveur de l'unité et d'un développement équilibré entre les régions du Mali. D'un point de vue économique, cette crise a eu un impact négatif sur la création de richesse, avec notamment une croissance en berne en 2012 (-0,8%) et en 2013 (2,3%). A partir de 2014, le pays a renoué avec le dynamisme économique avec un taux de croissance de 7% permettant de jeter les bases d'un développement économique et social, inclusif et durable.

Pour consolider cette tendance, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018) a été élaboré pour prendre en charge, en plus des orientations du CSCR 2012-2017, celles de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et des autres documents de politique. Il est arrivé à son terme en décembre 2018.

Pour capitaliser les résultats du CREDD 2016-2018 en vue d'une stratégie proactive de transformation économique et sociale du Mali, le Gouvernement du Mali et ses partenaires ont décidé d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de développement (CREDD 2019-2023) et de réaliser par la même occasion une nouvelle vision de développement de long terme à travers l'Etude Nationale Prospective Mali 2040, vingt ans après l'Etude Nationale Prospective Mali 2025.

Adopté en Conseil des Ministres le 29 mai 2019, et formellement approuvé par le Décret N° 2019-00488/P-RM du 05 juillet 2019, comme document de politique nationale, Le CREDD 2019-2023 est le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques et stratégies de développement tant au niveau national que sectoriel. Il constitue le principal instrument de négociation avec les partenaires au développement

Le Décret N°2018-0623 /PM-RM du 08 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD prévoit chaque année l'organisation d'une revue qui alimente le processus de préparation du Budget de l'Etat. Ce dispositif s'articule autour des revues sectorielles au niveau national et revues régionales du CREDD au niveau régional.

Cette 10<sup>ème</sup> revue sectorielle a pour objectif de faire le point de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur au 31 décembre 2020 ; d'identifier les principales contraintes et d'étudier les perspectives 2021-2023. Pour ce faire, les différents acteurs

concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, les organisations professionnelles, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers doivent être impliqués.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et porte sur la contribution du secteur « Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure » à l'élaboration du rapport de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 pour l'année 2020.

Selon le décret N°2020-0096/PM-RM du 16 octobre 2020 portant répartition des services publics entre la Primature et les Départements ministériels, le secteur couvre les ministères ci-après :

1. Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
2. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
3. Ministère de la Réconciliation Nationale ;
4. Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
5. Ministère de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions;
6. Ministère des Affaires Religieuses et du Culte .

Le présent rapport s'inscrit dans les axes stratégiques suivants du CREDD 2019-2023 :

- **AXE STRATEGIQUE 1** : Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ;
- **AXE STRATEGIQUE 2** : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ;
- **AXE STRATEGIQUE 4** : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique
- **AXE STRATEGIQUE 5** : Développement du capital humain

De façon méthodologique, la présente revue s'articule autour de trois activités majeures :

1. la collecte des données auprès des structures du secteur;
2. le traitement des données collectées/réceptionnées : ces données ont été traitées par la CPS/SATFPSI et consolidées sous la supervision des points focaux du secteur ;
3. la validation du rapport provisoire de la 10<sup>ème</sup> revue sectorielle par les acteurs du secteur.

Le présent rapport est structuré comme suit :

Introduction

Contexte

- I. Etat de mise en œuvre des recommandations de la 9<sup>ème</sup> revue sectorielle
- II. Bilan
- III. Evolution des indicateurs
- IV. Etat d'exécution budgétaire des Projets/programmes
- V. Difficultés et contraintes rencontrées
- VI. Perspectives
- VII. Recommandations

## CONTEXTE :

---

L'organisation de la 10<sup>ème</sup> revue sectorielle fait suite à la lettre circulaire N°01065/MEF/SG du 11 mars 2021 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la préparation et la tenue des Revues des Budgets-programmes, des Revues des Projets-programmes, des Revues sectorielles, des Revues régionales, de la Revue CREDD et des ODD et de la Revue Budgétaire conjointe pour l'année 2021 conformément au Calendrier harmonisé des revues.

La revue sectorielle s'inscrit donc dans le processus de la revue du CREDD et de la préparation du budget de l'année 2022.

Le CREDD constitue le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel pour la période 2019-2023. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier en application du décret N°2018-0623/PM-RM du 8 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD.

L'année 2020 constitue la deuxième année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023. A cet effet, cette 10<sup>ème</sup> revue sectorielle permettra de faire le bilan du secteur, à la fois sur le plan budgétaire, opérationnel et stratégique pour l'année 2020. Les différentes revues sectorielles contribueront donc à alimenter le rapport de suivi-évaluation de la mise en œuvre du CREDD 2019-2023 pour l'année 2020.

La revue sectorielle comme instrument institutionnel permet à tous les acteurs de participer au processus et d'être informés du niveau de mise en œuvre des politiques et des stratégies, afin de pouvoir vérifier si les stratégies adoptées sont efficaces et permettent de réduire la pauvreté. Le pilotage de la revue repose donc sur un suivi sectoriel assuré par la CPS, qui s'appuie sur les services centraux, régionaux et subrégionaux des Départements ministériels du Secteur. Ainsi, les données collectées sur l'état d'exécution annuelle des différentes politiques et des stratégies font l'objet de validation par les acteurs du Secteur (ateliers de consolidation et atelier de validation du rapport provisoire).

La revue sectorielle étant considérée comme l'une des activités régaliennes de la CPS, cette 10<sup>ème</sup> revue s'inscrit, à cet effet, dans le cadre de l'exécution du Programme d'activités 2020 de la CPS.

Elle se tient dans un contexte marqué par :

- les changements politiques et institutionnels intervenus le 18 août 2020 qui ont conduit à la mise en place d'un Gouvernement de transition;
- la pandémie de la Covid-2019 avec l'exigence du respect des mesures barrières, notamment la limitation des participants lors des rencontres ;
- la persistance de l'insécurité notamment dans les régions du centre du pays ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Elle constitue également une des étapes du suivi de la mise en œuvre des différentes politiques/stratégies et Programmes du Budget Programme du Secteur, à savoir :

- Politique Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats (PN/GAR) ;
- Politique Nationale de Décentralisation ;
- Politique Nationale des Frontières ;
- Politique Nationale du Travail ;
- Politique Nationale de Transparence (PNT) ;
- Politique Nationale de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme (PNLEVT) ;
- Politique Nationale d'Aménagement du territoire ;
- Stratégie Nationale de l'Etat Civil (SNEC).
- Stratégie Nationale de Réduction des Risques et Catastrophes
- Programmes du Ministère de l'administration territoriale et de la Décentralisation ;
- Programmes du Ministère du Travail et de la Fonction publique ;
- Programmes du Ministère de la Refondation de l'Etat;
- Programmes du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Programmes du Ministère de la Réconciliation nationale ;
- Programmes du Ministère des Affaires religieuses et du Culte.

## I : ETAT DE MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 9<sup>ème</sup> REVUE SECTORIELLE

### 1.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 9<sup>ème</sup> REVUE

La seule recommandation retenue à l'issue de la 9<sup>ème</sup> revue des politiques/stratégies est relative à l'insertion au rapport de la revue sectorielle le niveau d'atteinte des objectifs des politiques/stratégie du secteur. Voir le tableau ci-dessous.

**Tableau 1: Etat d'exécution de la recommandation de la 9<sup>ème</sup> revue**

N°	Recommandations	Structures responsables	Structures impliquées	Etat d'exécution	Actions réalisées
1	Insérer au rapport de la revue sectorielle l'analyse sur le niveau d'atteinte des objectifs des politiques/stratégie	CPS	Structures portant des politiques/stratégies	est en cours de réalisation	Transmission de la dite recommandation aux structures concernées.

Source : CPS-SATFPSI-2021.

## II.BILAN

### 2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

Le Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure totalise, au terme de la 10<sup>ème</sup> revue sectorielle huit (08) politiques/stratégies validées dont six (06) politiques et deux (02) stratégies. Les politiques/stratégies se répartissent comme suit :

- ✓ le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation compte, au total, deux (02) politiques et une (01) stratégie : les Politiques nationales de Décentralisation, des Frontières et la Stratégie nationale de l'Etat Civil ;
- ✓ le Ministère du Travail et de la Fonction publique compte une seule) politique, il s'agit de la Politique nationale du Travail ;
- ✓ le Ministère de la Refondation de l'Etat compte, au total, deux (02) politiques, la Politique nationale de la Gestion Axée sur les Résultats et la Politique Nationale de Transparence ;
- ✓ le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile compte une seule stratégie, la Stratégie nationale de Réduction des Risques et Catastrophes ;
- ✓ le Ministère des Affaires religieuses et du Culte, une politique, la Politique nationale de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme ;
- ✓ le Ministère de la Réconciliation nationale ne compte pas de politiques/stratégies validées à la date du 31 décembre 2020.

### 2.2. PRESENTATION DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

#### 2.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

##### 2.2.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la politique de la Gestion axée sur les Résultats, adopté en juin 2015 et approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2017.

#### **L'objectif global**

L'objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

#### **Objectifs Spécifiques**

La GAR appliquée au secteur public est une approche de gestion qui aide l'Administration à :

- clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence ;
- planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR ;

- faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles;
- ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant de son expérience (learningorganization);
- accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.

### 2.2.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION

Le Mali dispose d'un document de planification stratégique à moyen terme, le Document Cadre de Politique nationale de Décentralisation (**DCPND**), approuvé en conseil des ministres suivant le décret n°2017- 0818/P-RM du 26 septembre 2017, ce document sert de cadre de référence depuis 2005, date de sa première génération (2005-2014). La deuxième génération couvre la période 2015-2024.

#### A. Les principes directeurs

La politique de décentralisation du Mali, mise en œuvre à partir de 1992, a été bâtie autour des principes directeurs suivants :

- le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire ;
- le respect de la libre administration des collectivités territoriales ;
- le respect des spécificités locales dans la réorganisation territoriale ;
- la gestion démocratique et transparente des collectivités territoriales ;
- la subsidiarité ;
- la progressivité et la concomitance dans le transfert des compétences et des ressources ;
- la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales.

#### B. Objectifs de la politique nationale de décentralisation :

La Politique nationale de Décentralisation DCPND 2017-2021 s'articule autour des 5 objectifs généraux suivants, déclinés en objectifs spécifiques :

- **Objectif Général n°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains.**
  - Objectif spécifique n°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement régional ;
  - Objectif spécifique n°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;
  - Objectif spécifique n°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomérations sur le territoire.
- **Objectif Général n°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.**
  - Objectif spécifique n°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;

- Objectif spécifique n°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;
- Objectif spécifique n°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.
- **Objectif Général n°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.**
  - Objectif spécifique n°3.1 : Rendre plus efficace la déconcentration ;
  - Objectif spécifique n°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus.
- **Objectif Général n°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.**
  - Objectif spécifique n°4.1 : Renforcer l'implication des chefs de village, de fractions et de quartiers dans le processus de gestion des affaires publiques locales ;
  - Objectif spécifique n°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;
  - Objectif spécifique n°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;
  - Objectif spécifique n°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.
- **Objectif Général n°5 : Améliorer le financement de la décentralisation.**
  - Objectif spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales ;
  - Objectif spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;
  - Objectif spécifique N°5.3 : Améliorer la mobilisation de l'Aide publique au Développement.

### 2.2.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

La Politique Nationale des Frontières relue est le fruit d'un effort collectif, surtout avec la participation des Autorités Administratives, des Collectivités Territoriales, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Syndicats, etc., aux trois niveaux : national, régional et local, mais aussi avec l'accompagnement et l'appui technique des PTF dont: i) l'Assistance Technique du PARADDER auprès du MATDRE et ii) la contribution financière des Partenaires Techniques et Financiers de la Coopération Allemande (GIZ/PFUA), de l'OIM, de la MINUSMA, de EUCAP-SAHÉL et du PNUD.

#### A. Objectif global

La Politique Nationale des Frontières est le document cadre ayant comme objectif global de servir de référence en matière de gestion des frontières pour la préservation de la souveraineté nationale, la sauvegarde de l'intégrité du territoire, la restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en œuvre des politiques sectorielles et stratégies de développement des espaces frontaliers et transfrontaliers.

#### B. Objectifs stratégiques

Elle s'articule autour de six grands objectifs stratégiques :

- **Objectif stratégique 1** : Poursuivre et accélérer le processus de délimitation/ démarcation des frontières ;
- **Objectif stratégique 2** : Promouvoir la coopération transfrontalière par l'impulsion de la coopération administrative frontalière, des initiatives locales d'investissements pour le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers ;
- **Objectif stratégique 3** : Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurisation des zones frontalières ;
- **Objectif stratégique 4** : Renforcer les capacités des acteurs dans les différents domaines de la PNF ;
- **Objectif stratégique 5** : Assurer le financement pérenne pour la mise en œuvre de la PNF et du Plan d'Actions ;
- **Objectif stratégique 6** : Renforcer le cadre institutionnel en vue d'impulser la coordination, le pilotage et le suivi- évaluation de la mise en œuvre de la PNF.

#### 2.2.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

##### A. Objectif général

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Elle s'inscrit intimement dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023) et sa mise en œuvre nécessite une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle (PNFP).

##### B. Objectifs spécifiques :

Ainsi, la PNT est bâtie autour des quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- **objectifs spécifiques N°1** : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;
- **objectifs spécifiques N°2** : Promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;
- **objectifs spécifiques N°3** : Promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ;

- **objectifs spécifiques N°4** : Promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres le 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune :

- une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail
- une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six axes stratégiques suivants :

- 1) le renforcement des cadres juridique et réglementaire cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
- 2) le renforcement du cadre institutionnel ;
- 3) le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
- 4) la mise en œuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, l'élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
- 5) la collaboration, partenariat et mobilisation des ressources ;
- 6) les mécanismes de suivi – évaluation.

Cette stratégie nationale, conçue pour être le seul cadre d'intervention en matière de lutte contre le travail des enfants, renforce les acquis obtenus depuis 1998 dans la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants. Elle permet au Gouvernement de respecter ses engagements suite à la ratification des conventions de l'OIT sur le Travail des Enfants et la Convention n° 182 sur l'interdiction des Pires Formes de Travail des Enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, le 14 juillet 2000 et la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 11 mars 2002.

#### **2.2.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE (PNT)**

Le Mali possède un document cadre de politique Nationale de Transparence PNT, approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2015.

L'élaboration de la Politique nationale de Transparence s'inscrit dans le cadre de la promotion de la transparence et de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques. Elle trouve son fondement dans la Constitution et dans les instruments juridiques comme le

Protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption du 21 décembre 2001, la Convention multilatérale des Nations Unies contre la Corruption, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, les directives de l'UEMOA relatives entre autres à la transparence dans la gestion des finances publiques ainsi qu'à la réforme des marchés publics. La Politique nationale de Transparence définit un cadre référentiel pour toutes les initiatives visant à promouvoir la transparence dans la gestion publique ainsi que les principes directeurs devant les encadrer et les guider. Elle propose dans cette perspective, des dispositifs législatifs, institutionnels et opérationnels, assortis de plan d'actions, pour la mise en œuvre de ses activités.

### **A. Objectif général**

La politique nationale de transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert. » Elle vise à mettre l'accent sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

### **B. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, la politique nationale de transparence vise à :

- définir et proposer un cadre de mise en cohérence des initiatives antérieures, actuelles et à venir visant à promouvoir et améliorer la transparence et l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques ;
- définir des principes directeurs devant encadrer et guider la politique ;
- compléter les actions menées jusqu'à jour par la promotion de mesures de prévention en renforçant l'efficacité des outils existants pour un meilleur accès des citoyens à l'information ;
- proposer les adaptations et évolutions nécessaires du cadre existant (juridique, institutionnel, etc.) et le cas échéant son renforcement par des mesures nouvelles telles que suggérées par le présent document (par exemple par la mise en œuvre d'un système d'information intégré et accessible aux citoyens) ;
- sur la base d'un examen critique des meilleures pratiques internationales en matière de transparence, proposer un niveau raisonnable de performance à court, moyen et long terme tout en capitalisant sur les initiatives antérieures ;
- proposer un plan d'actions pragmatique et réaliste (assorti de mesures ciblées d'accompagnement) de déploiement du dispositif opérationnel.

#### **2.2.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la Politique nationale de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme (PNLEVT) et son plan d'actions (2018-2020) approuvés par le Conseil des ministres suivant décret n°2018-0197/P-RM du 26 février 2018 portant approbation de la PNLEVT.

La PNLEVT s'appuie sur les principes suivants :

- le caractère sacré de la vie humaine et l'inviolabilité de son intégrité physique ;
- la garantie de la laïcité de l'Etat, de la liberté de religion et du culte, de la liberté d'expression ;
- l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'égal accès pour tous à la justice ;
- le droit pour tout citoyen de participer à la production de la richesse nationale et d'en jouir conformément aux lois et règlements ;
- la coopération avec les Etats voisins et la communauté internationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

## **A. OBJECTIFS :**

### **a) Objectif général :**

Mettre en place un cadre inclusif de concertation et de coordination inter sectoriel pour la mise en œuvre des actions du gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

### **b) Objectifs spécifiques :**

De l'objectif général ci-dessus, découlent les objectifs spécifiques suivants :

- élaborer un document de référence et créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de territoire national ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali est partie ;
- apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droit.

## **B. STRATEGIE :**

Elle est constituée autour de cinq piliers : la prévention, la protection, la poursuite, la réponse et la cohésion sociale.

### **Pilier 1 : la prévention**

**Objectif spécifique 1.** Eliminer les conditions propices à la radicalisation, à l'extrémisme violent et au terrorisme ;

**Objectif spécifique 2.** Circonscrire les foyers propices au fondamentalisme religieux, à la radicalisation et à l'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 3.** Priver les extrémistes violents et les groupes terroristes de moyens, d'espace et capacités techniques pour mener leurs opérations ;

**Objectif spécifique 4.** Renforcer les capacités et les moyens des services de renseignements, des personnes et agents chargés de l'application des lois ;

**Objectif spécifique 5.** Renforcer la coopération sous régionale, régionale et internationale en matière de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme ;

### **Pilier 2 : La protection**

**Objectif spécifique 1 :** Préserver l'intégrité du territoire national ;

**Objectif spécifique 2 :** Protéger les citoyens, les biens, le patrimoine matériel de l'Etat et des collectivités territoriales contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;

**Pilier 3 : La poursuite**

**Objectif spécifique 1 :** Renforcer l'arsenal juridique institutionnel pour prendre en charge la poursuite dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 2 :** Renforcer la coopération dans le domaine de la poursuite et du jugement des terroristes ;

**Objectif spécifique 3 :** Harmoniser l'arsenal institutionnel et juridique national avec les instruments juridiques internationaux en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;

**Pilier 4 : La réponse**

**Objectif spécifique 1 :** Améliorer le cadre institutionnel de l'action humanitaire et de gestion des crises ;

**Objectif spécifique 2 :** Renforcer la résilience des populations victimes d'actes terroristes et d'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 3 :** Développer la coopération sous régionale, régionale et internationale en matière de gestion des conséquences des attaques terroristes ;

**Pilier 5 : La cohésion sociale**

**Objectif spécifique 1 :** Promouvoir les pratiques démocratiques et de bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits humains ;

**Objectif spécifique 2 :** Harmoniser le développement des régions du pays ;

**Objectif spécifique 3 :** Promouvoir l'intégration et l'insertion des couches sociales vulnérables sur l'ensemble du territoire national

### **2.2.1.7. POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le Mali dispose d'un document de planification stratégique à moyen terme, le Document Cadre de Politique nationale d'Aménagement du Territoire et son Plan d'actions 2016-2020, approuvé en conseil des ministres suivant le décret n°2016- 0881/P-RM du 23 novembre 2016.

#### **A. Objectif général**

La Politique Nationale d'Aménagement du Territoire vise au sein d'une nation cohérente et solidaire : « *Un développement équilibré du territoire national alliant le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement.* » Elle tend à créer les conditions favorables au développement de l'emploi et de la richesse nationale, notamment en renforçant la solidarité des entreprises avec leur territoire d'implantation et à réduire les inégalités territoriales tout en préservant pour les générations futures les ressources disponibles ainsi que la qualité et la diversité des milieux naturels.

#### **Objectifs Spécifiques :**

Les objectifs spécifiques sont :

- **Objectif Spécifique N°1** : assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national
- **Objectif Spécifique N°2** : réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques
- **Objectif Spécifique N°3** : renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions

## **B. Stratégies :**

La mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire repose sur 12 axes stratégiques et sur la participation des acteurs qui doivent se mobiliser à tous les niveaux.

- **Objectif Spécifique N°1** : assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national

L'atteinte de cet objectif passe par les axes stratégiques ci-après :

- ✓ **Axe Stratégique N°1** : la promotion de la croissance économique et de l'emploi tout en veillant sur la répartition équilibrée des populations, des équipements, des activités sur l'espace national.
- ✓ **Axe Stratégique N°2** : le développement social et l'amélioration des conditions de vie tant en milieu rural qu'urbain.
- ✓ **Axe Stratégique N°3** : la promotion de la sécurité alimentaire et de la transition productive.
- ✓ **Axe Stratégique N°4** : la réforme de la gestion foncière, l'élaboration d'un cadastre et la gestion optimale et parcimonieuse des terres.

- **Objectif Spécifique N°2** : Réduire les disparités de développement entre collectivités territoriales par une péréquation de leurs ressources en fonction de leurs charges et par une modulation des aides publiques

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de passer par les axes stratégiques suivants :

- ✓ **Axe Stratégique N°5** : la création de pôles de développement et la promotion des zones à vocation spécifique
- ✓ **Axe Stratégique N°6** : la valorisation optimale des potentialités minières, énergétiques et de toutes les autres ressources naturelles

- **Objectif Spécifique N°3** : renforcer l'attractivité, la compétitivité, la complémentarité et la solidarité entre les régions

L'atteinte de cet objectif passe par les axes stratégiques ci-après :

- ✓ **Axe Stratégique N°7** : la maîtrise de la croissance urbaine, de l'étalement des villes et la promotion d'une armature urbaine au profit d'un développement harmonieux et équilibré du pays

- ✓ **Axe Stratégique N°8** : la protection de l'environnement, la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques
- ✓ **Axe Stratégique N°9** : le désenclavement intérieur et extérieur et la promotion de la transition numérique
- ✓ **Axe Stratégique N°10** : le renforcement de la décentralisation, fondé sur la régionalisation
- ✓ **Axe Stratégique N°11** : l'amélioration de la connaissance, du suivi des territoires et de la surveillance continue de l'espace national
- ✓ **Axe Stratégique N°12** : la prise en compte des stratégies sous régionales et régionales de développement

#### 2.2.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL

La Stratégie Nationale de l'état civil résulte de la reconnaissance de l'importance des Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales (CRVS) dans la promotion de l'agenda de développement en Afrique.

Consécutives à l'évaluation des cadres juridiques, institutionnel et organisationnel du système d'état civil, la stratégie nationale de l'état civil, adoptée en Conseil des ministres suivant le décret n°2018- 0668/P-RM du 16 aout 2018 pour la période 2018-2022, constitue désormais le cadre de référence pour les interventions dans ce domaine.

##### **Objectif général :**

L'objectif général est d'améliorer la performance/ l'efficacité du système d'enregistrement des faits d'état civil comme moyen d'assurer l'exercice de la citoyenneté formelle, la sécurité juridique du citoyen, la paix et la stabilité, la reconnaissance du statut et des droits humains en général, et spécifiquement des femmes et des enfants et de produire des statistiques sociodémographiques, utiles à la planification des politiques et programmes de développement.

##### **Objectifs spécifiques :**

- améliorer les cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits et des statistiques vitales notamment par la mise en place d'un système d'interopérabilité entre les différentes institutions concernées par les questions de l'état civil ;
- renforcer les capacités des acteurs concernés par les questions d'état civil ;
- promouvoir l'adhésion des populations à l'enregistrement systématiques des faits d'état civil ;
- améliorer la couverture spatiale des services de l'état civil ;
- assurer le financement du système de l'état civil par l'Etat et les collectivités territoriales ;
- améliorer la qualité et la sécurisation des documents de l'état civil ;
- améliorer la qualité de la production et de l'utilisation des statistiques vitales ;

- mettre en place un mécanisme de collecte et de gestion des données sur les causes des décès (mise en place d'outils, définition de rôles des acteurs, mécanisme de communication et d'échanges de données entre acteurs du système...);
- développer une procédure pour le plaidoyer et le renforcement du système d'enregistrement des faits et des statistiques vitales ;
- lutter contre l'apatridie ;
- promouvoir l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le traitement des faits d'état civil et la production des statistiques vitales ;
- mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi-évaluation du système.

Les actions sont répertoriées par axe stratégique et par objectif opérationnel.

La stratégie nationale est bâtie autour de six (6) axes stratégiques :

- **Axe stratégique n°1** : le renforcement des cadres juridiques, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques vitales (CRVS) :
  - *Objectif opérationnel n°1.1* : renforcer le cadre juridique ;
  - *Objectif opérationnel n°1.2* : renforcer les cadres institutionnel et organisationnel ;
- **Axe stratégique n°2** : l'amélioration de la qualité de l'offre de service du système CRVS :
  - *Objectif opérationnel n°2.1* : couvrir au moins 90% des structures impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS en ressources humaines qualifiées ;
  - *Objectif opérationnel n°2.2* : renforcer les capacités d'au moins 90% des ressources humaines impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS ;
  - *Objectif opérationnel n°2.3* : renforcer au moins 95% des structures du système CRVS en infrastructures et en équipements ;
  - *Objectif opérationnel n°2.4* : informatiser à hauteur de 90% au moins la gestion des actes de l'état civil ;
- **Axe stratégique n°3** : la promotion de l'adhésion des populations à l'enregistrement systématique des faits d'état civil :
  - *Objectif opérationnel n°3.1* : rapprocher les services de l'état civil des populations ;
  - *Objectif opérationnel n°3.2* : réaliser des campagnes d'IEC/CCC sur l'importance et l'utilité des faits d'état civil ;
- **Axe stratégique n°4** : l'amélioration de la qualité de la collecte, de la production et de l'utilisation des statistiques vitales :
  - *Objectif opérationnel n°4.1* : mettre en place un système performant de collecte, de traitement, de production et de diffusion des statistiques vitales ;
  - *Objectif opérationnel n°4.2* : promouvoir l'utilisation des statistiques vitales ;
- **Axe stratégique n°5** : le financement de la stratégie nationale de l'état civil :
  - *Objectif opérationnel n°5.1* : accroître et garantir le financement du système de l'état civil par l'Etat et les collectivités territoriales ;
  - *Objectif opérationnel n°5.2* : mobiliser le financement complémentaire auprès des partenaires techniques et financiers ;

- **Axe stratégique n°6** : le pilotage et le suivi évaluation de la stratégie nationale de l'état civil :
  - *Objectif opérationnel n°6.1* : piloter la stratégie nationale de l'état civil ;
  - *Objectif opérationnel n°6.2* : suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale de l'état civil.

### **2.2.1.9. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES**

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes naturelles et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, aux invasions acridiennes, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au cœur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et de fortes précipitations. Elle est aussi liée, en période de pluies, aux crues des deux grands fleuves Niger et Sénégal et de leurs affluents, qui constituent un important réseau hydrographique inscrit dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

La vulnérabilité du Mali est accentuée par des facteurs socio-économiques et environnementaux, en particulier : une économie essentiellement basée sur une agriculture pluviale, un problème d'aménagement du territoire et d'occupation des sols ...

Une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (RRC) au Mali a été rédigée en juin 2013. Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ;
- Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés ;
- Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.

### **2.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

#### **2.2.2.1. PROGRAMMES DU MATD**

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire, de la décentralisation, du développement des régions et des pôles de développement.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;

- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, groupements et associations politiques ;
- la participation à la préparation et à la mise en œuvre de la défense civile de l'Etat ;
- l'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la conduite des réformes politiques, administratives et institutionnelles concourant à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- la promotion de la coopération décentralisée ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- le développement et l'organisation des relations de coopération entre l'Etat et les collectivités locales, entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et les entreprises et sociétés du secteur privé ainsi que des relations de collaboration entre services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice par les collectivités territoriales de leurs compétences ;
- le suivi des relations entre les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales ;
- l'élaboration du taux de la fiscalité applicable aux collectivités territoriales et aux entreprises locales, en rapport avec le ministre de l'Economie et des Finances ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- la tutelle technique des collectivités territoriales ;
- la détermination des compétences transférées aux collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'administration et de gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- des actions de prise en compte des spécificités régionales et de correction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- les contrats-plans Etat/régions ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Le MATD dispose de cinq programmes :

Le programme n° 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière et le programme n°2.038 Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales concernent

respectivement la Politique nationale des frontières et la Politique nationale de la Décentralisation.

■ **Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle ;**

Le programme "Administration Générale et Contrôle" vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie

Le cadre de performance du programme 1.014 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont le cabinet du Ministre, la Cellule de Planification et de Statistiques du secteur de l'Administration Territoriale, la Direction des Finances et du Matériel du MATD, la Direction des ressources Humaines du secteur de l'Administration générale, la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du MATD et l'Inspection de l'intérieure.

■ **Programme : 2.036 Administration du Territoire ;**

Le programme 2.036 vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques. Il assure l'administration du territoire à travers la mise en œuvre et le contrôle des politiques relatives à : i) l'organisation générale du territoire ; ii) l'organisation des élections ; iii) la gestion de l'état civil ; iv) la promotion des libertés publiques; v) la gestion des risques et conflits.

Le cadre de performance du programme 2.036 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) adapter et renforcer le système d'Etat Civil. Les activités de ce programme sont mises en œuvre par la Direction générale de l'Administration du territoire, la Direction nationale de l'état civil et le Centre de traitement des Données de l'état civil.

■ **Programme : 2.037 Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière ;**

Ce programme consiste à mettre en œuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

Le cadre de performance du programme 2037 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) favoriser l'intégration

de proximité des populations de part et d'autre des frontières ; (iii) équiper et développer les zones frontalières ; (iv) matérialiser les frontières.

Les activités de ce programme sont mises en œuvre par la Direction nationale des frontières à travers la Politique nationale des frontières.

#### ■ Programme : 2.038 Dispositif d'appui Technique aux collectivités

Le programme vise à contribuer à l'amélioration du pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

Le cadre de performance du programme 2.038 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont la Direction générale des Collectivités territoriales, l'Agence nationale d'Investissement des Collectivités territoriale et le Centre de formation des Collectivités territoriale, à travers la Politique nationale de la Décentralisation.

#### ■ Programme : 2.064 Développement Régional et Local

Le programme 2.064 développement régional et local contribue à l'amélioration de la politique de développement à travers :

- la réduction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ; - l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi les contrats-plans Etat/régions ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ou stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche. Ce programme est composé de deux (02) actions que sont :
  - Assistance aux collectivités locales ;
  - Renforcement des actions de développement dans les régions du nord.

Le cadre de performance du programme 2.064 développement régional et local est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques : (i) renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre du développement régional et local ; (ii) améliorer la mobilisation des ressources au profit du développement régional et local ; (iii) contribuer à la préservation de la paix et au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka.

#### 2.2.2.2. PROGRAMMES DU MTFP

Le Ministre du Travail et de la Fonction publique, prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction publique :

A ce titre, il a l'initiative et les responsabilités des actions suivantes :

- la promotion du dialogue sociale, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de la législation du travail dans le secteur privée ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux du travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration, et la mise en œuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique possède trois (03) programmes : (i) Administration Générale ; (ii) Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État et (iii) Amélioration du Cadre législatif du Travail ce dernier concerne la Politique nationale de travail.

#### ■ Programme : 1.012 Administration Générale

Le programme s'articule autour de la conduite de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique, de la gestion des ressources matérielles et financières du département, du suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère.

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de quatre objectifs spécifiques :

- préserver et consolider la paix sociale ;
- promouvoir le Dialogue Social ;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont le cabinet du Ministre, la Direction des Finances et du Matériel du MTFP et la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du MTFP.

#### ■ Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État

Le Programme 2.030 est consacré au recrutement et à la gestion des carrières des agents de l'Etat.

Il poursuit quatre (04) objectifs spécifiques qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'État. Il s'agit de :

- maîtriser les effectifs du Personnel de la Fonction Publique de l'État ;
- satisfaire les besoins en formation et en recrutement des nouveaux agents ;
- disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'État et accessible ;

- assurer l'équité genre dans la Fonction publique de l'État.

La Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel et du Centre National des Concours de la Fonction publique sont chargés de mettre en œuvre les activités de ce programme.

#### ■ Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Le programme poursuit trois (3) objectifs spécifiques qui sont :

- promouvoir le dialogue social ;
- s'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction nationale du Travail et la Cellule nationale de lutte contre le travail des Enfants à travers la politique nationale du Travail.

#### 2.2.2.3. PROGRAMMES DU MRE

Le Ministère de la Refondation de l'Etat a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de réformes institutionnelles et administratives.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite des réformes institutionnelles et administratives ;
- la modernisation de l'Etat;
- la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie ;
- la participation à l'amélioration de la qualité de la gouvernance ;
- la facilitation et le suivi des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

La mise en œuvre des missions du Ministère de la Refondation de l'Etat se fait à travers deux (02) programmes :

#### ■ Programme : 1.044: Administration Générale et Contrôle

Ce programme comporte deux services : le Cabinet et la Direction des Finances et du Matériel du MRE.

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département et (ii) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

#### ■ Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » vise à élaborer les éléments de la politique nationale de modernisation de l'État et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. Il poursuit les objectifs suivants :

- poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert » ;
- implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement ;
- créer les conditions de modernisation de l'Administration à travers la promotion de la culture de résultats, l'amélioration des relations entre l'Administration et les usagers des services publics et la consolidation de la confiance entre l'Administration et les usagers.

Le cadre de performance du programme 2.032 est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir la culture de résultats et de transparence dans l'Administration publique; (ii) créer les conditions de modernisation de l'Administration publique. Les activités de ce programme sont mises en œuvre par le Commissariat au Développement Institutionnel à travers les politiques nationales de transparence et de la gestion axée sur les Résultats.

#### **2.2.2.4. PROGRAMMES DU MSPC**

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la Sécurité intérieure et de la protection Civile.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et l'application des règles dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, des ouvrages et bâtiments publics ;
- la prévention des troubles à l'ordre public, le rétablissement et le maintien de l'ordre public ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des Forces de sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts aux publics ;
- l'organisation de secours en cas de sinistre ou de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts aux publics et dans les domaines publics ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la sécurité intérieure.

Le MSPC dispose de trois programmes qui sont mise en œuvre à travers la Loi d'Orientation et de Programmation de la Sécurité Intérieure (LOPSI):

#### **■ Programme : 1.010 Administration Générale :**

Il a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département.

Le cadre de performance du programme 1.010 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ; (ii) assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ; (iii) assurer la gestion et le développement des ressources humaines.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont le cabinet du Ministre, l'Inspection des Services de sécurité et de Protection civile et la Direction des Finances et du Matériel du MSPC et la Direction des ressources Humaines du secteur de la Sécurité.

#### ■ Programme : 2.021 Ordre et Sécurité

Le cadre de performance du programme 2.021 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ; (ii) lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont la Direction générale de la Police nationale, la Direction générale de la Gendarmerie nationale, l'Etat-major de la Garde nationale, la Direction de la Police technique et scientifique, le Secrétariat permanent de la lutte contre la Prolifération des Armes légères et la Direction de l'Office central des Stupéfiants.

#### ■ Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours

Le cadre de performance du programme 2.022 est bâti autour de deux objectifs spécifiques : (i) prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population ; (ii) secourir les victimes. Les activités de ce programme sont mises en œuvre par la Direction générale de la Protection civile à travers la Stratégie nationale de Réduction des Risques et Catastrophes.

### 2.2.2.5. PROGRAMMES DU MRN

Le Ministère de la Réconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

A ce titre, il est compétent pour:

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet en rapport avec le Ministre du Travail et de la Fonction Publique;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'étranger.

Le Département est structuré en deux (02) programmes.

■ **Programme : 1.016 Administration Générale**

Le programme administration générale s'occupe de:

- la coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du Département;
- la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Le cadre de performance du programme administration générale est bâti autour de trois objectifs spécifiques: (i) coordonner l'élaboration et la mise œuvre de la politique nationale de la Réconciliation; (ii) renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale; (iii) assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financière du département.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont le cabinet du Ministre et la Direction des Finances et du Matériel du MRN.

■ **Programme : 2.040 Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale**

Le programme Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale " vise à contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers, entre autres, la recherche de la vérité, la réconciliation et la consolidation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques.

Le cadre de performance du programme 2.040 est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) établir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités ; (ii) restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations ; (iii) promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence des violations.

Les activités de ce programme sont mises en œuvre par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, la Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale et les Equipes d'Appui à la Réconciliation nationale.

#### **2.2.2.6. PROGRAMMES DU MARC**

Le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

Pour l'exécution de sa mission, le MARC est doté d'un budget/programme qui se présente comme suit :

■ **Programme : 1.015 Administration Générale**

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement (ii) à la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

Les services qui mettent en œuvre les activités du programme sont le cabinet du Ministre et la Direction des Finances et du Matériel du MARC.

■ **Programme : 2.039 Religion et Culte**

Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels (croyances et des pratiques religieuses et du culte). Sa mise en œuvre sera assurée par une action "Gestion des affaires religieuses et du culte".

Il vise à atteindre spécifiquement trois objectifs à savoir (i) faciliter le bon accomplissement du culte (ii) renforcer le dialogue inter et intra religieux (iii) encadrer le verbe et l'action religieux. Ces objectifs sont assortis d'indicateurs de performance.

Les activités de ce programme sont mises en œuvre par la Direction nationale des Affaires religieuses et du culte et la maison des Hadj.

## 2.2. MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

### 2.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 2.2.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)

Les actions suivantes ont fait l'objet de réalisation au cours de l'année 2020 sur le PDI 2''

- l'élaboration d'un plan de formation qui fait ressortir entre autres l'état des lieux et recueil des besoins en formation en GAR ainsi que le coût de la formation ;
- la tenue des ateliers de formation à l'intention des responsables de programmes en gestion axée sur les résultats appliquée à la gestion budgétaire en mode budget – programme comme le prévoit le plan de formation ;
- l'établissement de partenariat avec d'autres structures publics (Direction Générale du Budget et les Directions des Ressources Humaines) et des partenaires techniques et financiers (Enabel, Canada et Union Européenne) en matière de formation et de communication
- **Actions visant à créer les conditions d'implantation de la Gestion Axée sur les Résultats dans l'administration (Composante 1) :**
  - élaboration et validation du nouveau plan d'actions de la PNT et de la PNGAR ;
  - Intégration des outils GAR au PDI2
  - élaboration, adoption et mise en œuvre du plan de formation continue et de perfectionnement des agents de l'Etat ;
  - mise en place d'un système de transparence de la gestion des affaires publiques et d'accès à l'information ;
  - développement et validation d'un canevas type des cadres organiques de deuxième génération.
- **Actions visant à améliorer la performance de l'administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens (Composante 2) :**
  - initiation du cadrage méthodologique et d'évaluation des besoins des trois secteurs de concentration des réformes sectorielle intégrées (RSI) de l'éducation, de la santé et de la Fonction Publique ;
  - mise en place des mécanismes de pilotage des RSI dans les secteurs de la Fonction Publique, de la Santé, de la décentralisation et de l'éducation.
  - élaboration et offre d'un programme d'accréditation des gestionnaires de programme en gestion de programme. (trois sessions de formation des responsables de programme sur leur accréditation ont été organisées).
- **Actions visant à mettre les préoccupations des citoyens au cœur de l'action administrative en vue de renforcer l'état de droit (Composante 3) :**
  - organisation des campagnes d'éducatives citoyennes sur les budgets dans cinq (05) communes de la région de Kayes ;
  - réalisation de deux sessions de dissémination du guide de la participation citoyenne à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques à Koulikoro et Ségou.

- **Action visant à créer le cadre technique, managérial et financier d'un développement harmonieux des systèmes d'informations de l'Etat pour assurer leur cohérence d'ensemble et garantir leur capacité de communication avec ceux des collectivités.**
  - appui à l'élaboration d'un schéma directeur de l'informatique de l'Etat ;
- **Action visant à la mise en place du fonds d'appui aux initiatives innovantes d'amélioration de la qualité des services publics ; composante 4**
  - élaboration des instruments juridiques et institutionnels de mise en place et les modalités de gestion du fonds des initiatives innovantes ;
  - financement de trois (03) projets d'initiatives innovantes (3F : Femme Future haut Fonctionnaire du Mali ; PRECOFEM : Répertoire des Compétences Féminines du Mali ; ICDEFI : Initiative Citoyenne de lutte contre la Délinquance Financière) ;
  - prise en charge du fonctionnement du comité de sélection des initiatives innovantes ;
- **Action visant à renforcer les capacités et les outils de pilotage**
  - dotation des points focaux PDI2 en matériels et outils de travail ;
  - dotation du CDI en matériels informatiques ;
  - organisation des sessions de formation en réseau archivage numérique et gestion du site web ;
  - formation en Istanbul de trois (03) cadres du CDI, deux (02) du ministère de la refondation et un cadre (01) du SGG en évaluation des politiques publiques.
- **Action visant à assurer le suivi-évaluation et le rapportage**
  - organisation des rencontres de suivi du réseau des points focaux ;
  - réalisation de l'enquête annuelle de satisfaction des usagers des services publics (rapport provisoire disponible).
- **Actions visant à renforcer la communication**
  - réalisation de cinq (5) actions de communication par la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication (kits de communication, les sketches de sensibilisation sur la corruption et la transparence dans l'administration, les panneaux d'affichage...)

### 2.2.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Les activités principales qui concourent à la réalisation de ces objectifs sont les suivantes :

- **Objectif Général n°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains :**
  - **Objectif spécifique n°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement régional ;**
    - contribution à la finalisation de l'Avant-Projets des textes de création des nouvelles collectivités territoriales.
  - **Objectif spécifique n°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;**
    - contribution à l'organisation de la conférence annuelle des ADR ;
    - élaboration du rapport de performance 2020 des ADR
    - organisation des missions de suivi et appui technique des ADR pour i) renforcer leur rôle dans l'animation des CROCSAD notamment pour l'élaboration des rapports régionaux du DCPND et ii) produire leurs rapports d'activités ;
    - accompagnement de la mise en place des ADR de Taoudénit et Ménaka

- **Objectif spécifique n°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomérations sur le territoire.**

- réalisation de l'évaluation de performance des collectivités territoriales.

■ **Objectif Général n°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.**

- **Objectif spécifique n°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;**

- enregistrement de 57 000 fonctionnaires des CT dans la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;

- organisation d'un concours direct de recrutement 153 formateurs du secteur emploi et formation professionnelle au titre de l'exercice budgétaire 2020;

- élaboration de 711 actes d'administration : intégration (10), avancement d'échelon et de grade (60), mutation (9), titularisation (19), congé de formation (165), avancement après formation (84), autorisation de formation (227), changement de catégorie par concours professionnel (18) rappel en activité (91), mise à disposition (25), démission (3) ;

- Tenue de 3 rencontres avec les partenaires sociaux ;

- mise en place d'un dispositif d'archivage ;

- **Objectif spécifique n°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;**

En 2020, le CFCT a renforcé la capacité de 850 agents et élus dont 201 femmes répartis comme suit :

- formation de 130 élus dans les domaines de la gestion administrative et financière et la maîtrise d'ouvrage des CT;

- formation de 41 acteurs sur la délégation de gestion des infrastructures et équipements marchands ;

- formation de 95 élus et agents des CT et autres acteurs en matière de décentralisation et de régionalisation ;

- formation de 130 entrepreneurs locaux en passation des marchés publics et gestion des contrats ;

- formation de 100 entrepreneurs locaux sur « meilleure organisation générale des chantiers » ;

- formation de 25 entrepreneurs locaux sur renforcement des capacités dans la supervision et le suivi des chantiers

- formation de 25 entrepreneurs locaux en Gestion technique de l'entretien et la maintenance des réalisations

- formation de 100 entrepreneurs locaux sur l'importance d'un plan d'hygiène et de sécurité sur les chantiers.

- formation de 20 élus et agents sur la coopération décentralisée y compris la coopération transfrontalière ;

- formation de 22 élus et des agents sur l'élaboration d'un plan stratégique de gestion des Ressources naturelles en lien avec les changements Climatiques ;

- formation de 132 participants dont 76 élus, 38 agents des collectivités territoriales ;

- formation de 30 participants dont 21 élus, 2 agents des collectivités territoriales, 2 membres du comité de gestion et 5 agents des services déconcentrés de l'Etat sur le

montage et suivi technique des projets, les procédures de passation des marchés publics, le contrôle et le suivi des travaux, la gestion et l'entretien des infrastructures et équipements des collectivités territoriales.

- **Objectif spécifique n°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.**
  - tenue des sessions du comité technique de transfert et de la commission interministérielle de transferts.
- **Objectif Général n°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.**
  - **Objectif spécifique n°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus.**
    - dissémination du guide d'exercice du contrôle de légalité des collectivités territoriales ;
    - traitement des requêtes liées aux dysfonctionnements et blocages au niveau des CT et préparer les actes y afférents.
- **Objectif Général n°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.**
  - **Objectif spécifique n°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;**
    - finalisation des textes de création, les attributions et l'organisation de la police territoriale ;
    - accompagnement de la mise en place de la police territoriale (Une rencontre tenue).
  - **Objectif spécifique n°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;**
    - réalisation des missions pour appuyer l'organisation des RP au niveau des CT de différents niveaux.
  - **Objectif spécifique n°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.**
    - sensibilisation des CT en matière de promotion de la participation féminine et des personnes vulnérables à la gestion des CT ;
- **Objectif Général n°5 : Améliorer le financement de la décentralisation.**
  - **Objectif spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales ;**
    - organisation d'une réunion du comité national des finances locales.
  - **Objectif spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;**
    - formation et accompagnement des CT dans le recensement de la matière imposable ;
    - réalisation d'une mission d'accompagnement et de formation de huit Communes des cercles de Ségou, Tominian, Bla et Yorosso sur les techniques du recensement de la matière imposable.).

### 2.2.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

Courant l'année 2020, la DNF a réalisé les activités suivantes :

#### **Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière :**

Les acquis ont porté sur la réalisation des rencontres tenues entre autorités administratives frontalières :

- restitution du Programme Transfrontalier de Développement Local (PTDL) Banwa-Yorosso à Sikasso du 21 au 24 Janvier 2020 ;

- restitution du PTDL du C10 Sourou à Dédougou au Burkina du 05 au 08 Février 2020 ;
- participation à l'atelier de planification opérationnelle organisé par la GIZ à Abidjan du 17 au 21 Février 2020 ;
- mission de sensibilisation des populations frontalières de Koury et Mahou dans le cadre du projet de « Renforcement de la Coopération des institutions de Police du G5 »(RCPG5), tenue à Koury du 03 au 06 Mars 2020 ;
- mission de sensibilisation sur le Corona virus dans les zones frontalières des cercles de Kangaba, de Yanfolila, de Kolondiéba, du cercle de Kayes, de Nioro du Sahel, de Kéniéba, de Tominian et de Yorosso du 07 au 27 Septembre 2020 ;
- organisation de 02 rencontres entre le Préfet de Nioro et son homologue de la Mauritanie;
- organisation de 12 rencontres entre les Sous- Préfets et leurs homologues des pays voisins.

### **Objectif n°3 : Equiper et développer les zones frontalières**

Les équipements socioéconomiques de base suivants ont été réalisés. Il s'agit de :

- une (1) adduction d'eau sommaire (AES) dans le village de Sona (frontière Mali-Burkina);
- la réalisation de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine (frontière Mali-RCI et Mali-Guinée);;
- la surveillance des travaux de réalisation des équipements de base.

#### **■ Niveau d'atteinte des objectifs (indicateurs/résultats) :**

##### **- objectif n°1 : Renforcer la coopération administrative frontalière**

Les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. La tenue de rencontres entre autorités frontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation entre les populations de part et d'autre de la frontière, même si des cas d'affrontements ont eu lieu surtout à la frontière avec la Guinée et la Mauritanie. En dépit de ce résultat fort appréciable, il faut signaler l'insuffisance des moyens financiers et la situation d'immobilisme créée par la pandémie de la Covid-19 qui, en impactant négativement les activités, n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés.

##### **- Objectif n° 2: Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières**

Courant l'année 2020, la coopération transfrontalière a été marquée par une timidité notoire des activités. Cette situation s'explique par le ralentissement des activités de gestion de frontières avec l'ensemble des pays voisins à cause fondamentalement de la pandémie de la Covid-19. L'épidémie a rendu la coordination des calendriers très difficile notamment avec l'Algérie, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Mauritanie, pour la tenue des rencontres du comité de pilotage et de la commission technique mixte de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière.

##### **- Objectif n°3 : Equiper et développer les zones frontalières**

Les actions se sont surtout orientées vers l'équipement en services sociaux de base en vue de l'amélioration des conditions de vie dans les zones frontalières. Dans ce sens, les efforts ont porté sur la conclusion des marchés en vue de la réalisation des équipements socioéconomiques de base.

- **Objectif n°4 : Matérialiser les frontières**

Le processus de délimitation et de démarcation des frontières avec les pays voisins est resté statique à cause de la pandémie de la Copvid-19 qui n'a pas permis la tenue des rencontres des Commissions techniques Mixtes de matérialisation des frontières.

#### **2.2.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

La réalisation de ces activités conformément aux objectifs spécifiques de la politique nationale du travail se décline comme suit :

**Objectif spécifique n°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent**

- Poursuite des travaux d'élaboration et d'adoption des projets de décret et d'arrêté d'application du Code du Travail modifié ;
- Délivrances d'avis techniques et assistances-conseil apportés dans plus de **7 727** cas enregistrés par la DNT et ses démembrements pour une meilleure application de la législation et de la réglementation du travail ;
- Vérification de la conformité aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles d'environ **35 209** contrats de travail dont **1 091** occupés par les travailleurs de nationalité étrangère. Sur ce total, seulement **7 418** sont occupés par les femmes. **24 089** contrats sont conclus pour une durée déterminée (CDD) et **11 120** pour une durée indéterminée (CDI) ;
- Suivi du processus de relecture des conventions collectives et des accords d'établissement ;
- Elaboration des rapports du Mali sur les Conventions Internationales de l'OIT ratifiées au titre de l'article 22 de la Constitution de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour septembre 2020 ainsi que les rapports au titre de l'article 19 de la Constitution de l'OIT ;
- Participation à la réunion de la commission économique et sociale du Conseil du Travail et du Dialogue Social de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (CTDS-UEMOA) qui s'est tenue du 05 au 08 mars 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso ;
- Participation à quelques rencontres internationales tenues par visioconférence à cause de la COVID-19. Il s'agit de la 11<sup>ème</sup> Assemblée Générale du CTDS-UEMOA qui a été tenue au mois d'octobre 2020 ainsi qu'à la 5<sup>ème</sup> réunion du Comité technique spécialiste des Etats membres de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) qui siège à Ankara en Turquie pour l'élaboration du plan d'action des activités du plan établi en matière de Santé et Sécurité au Travail au mois d'octobre 2020.

**Objectif spécifique n°2 : Promouvoir la santé et la sécurité au travail**

- Poursuite des visites de contrôle des bureaux de placement payant et des entreprises de travail temporaire ;
- Contrôle de **803** établissements au cours de l'année 2020 ;

- Contrôle de la mise en place des comités d'hygiène et de sécurité au niveau des entreprises ;
- Tenue d'un atelier de formation des Contrôleurs du Travail et de la Sécurité sociale sur les techniques de visites d'entreprise en novembre 2020 ;
- Tenue d'un atelier de formation des inspecteurs du travail sur les normes internationales en décembre 2020 ;
- Tenue d'un atelier de formation des Inspecteurs du Travail et de la Sécurité Sociale sur la check-list du Covid-19 en milieu de travail qui a concerné l'inspection du travail du District de Bamako, la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE), les inspections de Kayes, Koulikoro, Sikasso et de Ségou. A l'issue de l'atelier, chaque Inspection a contrôlé 10 entreprises ; le district de Bamako et la CNLTE ont contrôlé plus de vingt (20) entreprises.

### **Objectif spécifique n°3 : Promouvoir l'égalité au travail**

Les discussions se sont poursuivies au cours de l'année 2020 sur les projets de décrets et d'arrêté d'application de la loi n°2017-021 du 12 juin 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°92-020 du 23 septembre 1992 portant Code du Travail en République du Mali et les conventions collectives des chauffeurs, des industries hôtelières et des mines.

### **Objectif spécifique n°4 : Promouvoir le dialogue social**

#### **➤ Gestion des conflits du travail :**

Les Services du Travail ont géré conformément aux dispositions du Code du Travail, au cours de l'année 2020, **1 390** conflits de travail enregistrés à leur niveau dont **1 337** conflits individuels et **53** conflits collectifs. Sur ce total, **1 096** conflits ont reçu une issue favorable soit un taux de réalisation de **79%**.

#### **➤ Relecture des conventions collectives et des accords d'établissements :**

La DNT a poursuivi, avec les partenaires sociaux, l'exécution du programme de révision des conventions collectives de travail. Les travaux ont porté sur la convention collective des Chauffeurs dont les travaux sont bloqués sur la grille depuis début 2020, la convention collective des industries hôtelières qui a été signée en novembre 2020 entre les parties et par le ministre du travail et de la fonction publique.

Il y a eu également les travaux de négociation et de signature de l'accord professionnel sur les 20% (PV- UNTM-gouvernement CNPM du 29 janvier 2019) sur la grille de la convention collective des mines.

Quant aux accords d'établissement, la DNT a examiné avant d'envoyer au ministre en charge du travail pour visa plusieurs projets d'accords d'établissement émanant des organismes ci-après :

- Assurances SABUYUMAN;
- ONG In Church Cooperation bureau regional de l'Afrique de l'Ouest en abrégé « ICCO »;
- ONG Maris STOP INTERNATIONAL Mali;
- Population Services Internationale Mali (PSI MALI);

- Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU);
- Agence Malienne de Métrologie (AMAM);
- Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM);
- ASL MALI;
- BAOBAB MALI ;
- Banque Malienne de Solidarité (BMS S.A.);
- BICIM SA;
- Société Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée « CIRA SAS»;
- Orange Mali SA.

#### **2.2.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE (PNT)**

Dans le cadre de mise en œuvre de cette politique, trois activités avaient été planifiées et réalisées à savoir :

- évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de la transparence et la proposition d'un nouveau plan d'action ;
- tenue de campagnes d'éducation citoyennes sur les budgets dans les 6 communes de Bamako et dans cinq (5) communes de la région de Kayes (commune urbaine de Kayes, et les communes rurales de kolimbiné, hawadembaya, sadiola, dianguirde) ;
- organisation des débats sur la lutte contre la corruption de façon périodique et la diffusion des sketches de sensibilisation sur la transparence dans l'Administration.

#### **2.2.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

En 2020, les activités suivantes ont fait l'objet de réalisation :

- production et diffusion des programmes de sensibilisation;
- tenue des rencontres d'information;
- mise en place et la redynamisation des comités de prévention et gestion de conflits;
- organisation des journées de lancement et de vulgarisation du lexique du G5-Sahel sur la radicalisation et l'extrémisme violent;
- organisation des ateliers de formation des leaders religieux, des acteurs médiatiques des radios communautaires, des imans et maitres de medersas;
- organisation d'un atelier de formation des acteurs médiatiques des radios communautaires de Kayes à Taoudénit, sur les notions de terrorisme et de radicalisation;
- organisation d'un atelier de formation de 20 formateurs (imamns et maitres de medersas à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre le terrorisme;
- organisation d'un atelier sur le thème ne pas nuire les autres du 22 au 27 février 2021, regroupant 95 participants venant des cercle de Badiagara, Bankass, Koro et Mopti;
- organisation des émissions radiophoniques, messages audio-visuels pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale à Gao;
- mise en œuvre d'action holistique pour la paix et le développement au Mali en faveurs des ONG et des associations dans la région de Gao.

### 2.2.1.7. POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

courant 2020, seul l'axe stratégique n°1 de l'objectif ci-dessous a connu quelques réalisations :

- **Objectif Spécifique N°1** : assurer l'égalité des chances entre les citoyens en garantissant en particulier à chacun d'entre eux un égal accès aux services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national
- **Axe Stratégique N°1** : la promotion de la croissance économique et de l'emploi tout en veillant sur la répartition équilibrée des populations, des équipements, des activités sur l'espace national
  - Le document provisoire du SNAT et disponible dont la validation est prévue en fin juin ;
  - Appui à l'élaboration de schémas communaux d'aménagement du territoire de quatre (04) communes ;
  - Tenue d'une (01) session de validation du rapport de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de la politique nationale d'aménagement du territoire ;
  - Remise officielle de treize (13) schémas communaux d'aménagement du territoire adoptés par décret pris en conseil des ministres des communes de gavinané, symby, troungoubé, baniéré koré et gogui (cercle de Nioro) ; de dianguirde, lakamané, diangouté Camara et dioura (cercle de Diéma) ; de kassarou (cercle de Kita) et de gouandiaka, wassoulou ballé et gouana (cercle de yanfolila).

### 2.2.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL

Le Document de la Stratégie nationale est bâtie autour de six (06) axes stratégiques. Les résultats enregistrés en 2020 sont présentés ci-dessous par axe stratégique.

**Axe stratégique n°1** : le renforcement des cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques vitales (CRVS) :

- élaboration du projet d'instruction générale sur l'état civil ;
- création d'une Cellule Technique d'Accueil Citoyen (CTAC) au niveau de dix-sept (17) cercles ;
- élaboration des manuels de contrôle juridictionnel et administratif ;
- informatisation et la sécurisation de la DNEC ;

**Axe stratégique n°2** : l'amélioration de la qualité de l'offre de service du système CRVS :

- mise en œuvre de la Stratégie nationale de formation des acteurs de l'état civil ;
- équipement des membres de la Cellule pédagogique chargée de la coordination des activités de formation ;
- réalisation des voyages d'étude en France, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Mauritanie dans le cadre de la réforme du système d'état civil au Mali ;
- recrutement d'un ingénieur informaticien et d'un ingénieur cartographe dans le cadre du renforcement de la Direction nationale de l'état civil ;
- organisation des ateliers de concertation sur la construction des centres d'état civil dans les Régions de Gao et de Taoudéni
- formation des agents de la Direction nationale de l'état civil en ingénierie pédagogique ;
- formation des formateurs à la maîtrise de l'outil Moodle box ;
- transcription des actes des maliens établis par les autorités étrangères ;

- organisation de la phase de la numérisation, l'indexation et l'archivage physique des registres d'état civil (naissances, mariages, décès) dans la commune II du District de Bamako et dans la Commune rurale de Sido ;
- numérisation, l'indexation et l'archivage physique des registres d'état civil (naissances, mariages, décès) du Centre spécial **de 1987 au 1er trimestre 2017** et les volets n°2 des actes établis par les missions diplomatiques et consulaires archivés au niveau du Centre spécial
- approvisionnement régulier des centres d'état civil, de l'intérieur comme de l'extérieur, en documents et imprimés d'état civil ;
- organisation des campagnes de rattrapage à l'état civil et des opérations d'enrôlement dans certaines communes du District de Bamako, des régions de Kayes et Dioïla

**Axe stratégique n°3 :** la promotion de l'adhésion des populations à l'enregistrement systématique des faits d'état civil ;

- mise en œuvre du plan de communication de l'état civil à travers notamment l'élaboration des supports de communication et la diffusion des messages de sensibilisation sur l'état civil;
- célébration de la troisième Journée africaine de l'état civil dans un contexte sanitaire;
- la diffusion de la Stratégie nationale de l'état civil à travers un atelier de diffusion à Koulikoro;
- communication à l'endroit des décideurs et les partenaires techniques et financiers (PTF) respectivement en faveur de la mobilisation de la part de l'Etat dans la mise en œuvre du Plan d'action de la SNEC et celle du financement de la part complémentaire.

**Axe stratégique n°4 :** l'amélioration de la qualité de la collecte, de la production et de l'utilisation des statistiques vitales :

- collecte et production des données statistiques ;
- réalisation des missions de suivi des centres d'état civil et des centres de déclaration des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Bougouni.

**Axe stratégique n°5 :** le financement de la Stratégie nationale :

- poursuite de la communication à l'endroit des décideurs et les partenaires techniques et financiers (PTF) respectivement en faveur de la mobilisation de la part de l'Etat dans la mise en œuvre du Plan d'action de la SNEC et celle du financement de la part complémentaire.

**Axe stratégique n°6 :** Le pilotage et le suivi-évaluation de la stratégie nationale de l'état civil.

- tenue des réunions de la cellule technique de suivi-évaluation de la SNEC au niveau de la DNEC, un cadre de définition et de mise en œuvre du système de suivi-évaluation de la Stratégie nationale en vue d'éclairer la prise de décisions par les comités de pilotage et de coordination ;
- tenue des réunions du comité technique de suivi des activités relatives à la gestion de l'état civil ;
- élaboration des projets de textes de création de deux cadres de coordination (**Comité National d'Orientation Stratégique (CNOS) et le Comité de Coordination Technique (CCT)**). Ces projets sont dans le circuit d'adoption.

## ■ Niveau d'atteinte des objectifs (indicateurs/résultats) :

Globalement, le taux d'atteinte des indicateurs/résultats est relativement satisfaisant. Ces taux se portent à :

- la fonctionnalité des centres d'état civil ;
- l'enregistrement des naissances, mariages et décès. ;
- le nombre de textes adoptés ;
- le nombre d'acteurs de l'état civil formés ;
- le nombre de centres d'état civil informatisés ;
- le nombre de sensibilisation autour de l'état civil ;
- la mobilisation des ressources pour le financement de l'état civil ;
- le nombre de réunions des cadres de coordination de la SNEC.

### 2.2.1.9. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES (SNRRC)

En 2020, la DGPC enregistré les cas suivants :

- 15 437 cas d'accidents de la circulation routière avec 27 124 cas de victimes, 26 013 cas de blessés et 676 cas de décès ;
- 1 315 cas de secours à victime, 1 582 cas de victimes, 1 185 cas de blessés et 168 cas de décès ;
- incendies : 1 243 cas, 70 cas de victime, 31 cas de blessés et 5 cas de décès.
- 808 cas d'effondrement, 637 victimes, 90 cas de blessés et 30 morts ;
- 348 cas d'assistance à personnes avec 1 103 cas de victimes, 414 blessés et 29 cas de morts ;
- Couverture sanitaire : 866 cas, 83 victimes, 64 blessés et 1 cas de décès ;
- eau-électricité-gaz : 105 cas, 7 victimes, 3 blessés et 4 morts ;
- découverte de cadavre : 105 cas, 99 victimes, et 106 morts
- opérations diverses : 251 cas, 2 232 cas de victimes, 4 blessés et 7 morts;
- 5 cas de protection des biens;
- 135 cas de reconnaissance et recherche, 93 victimes, 85 blessés et 8 morts;
- 267cas d'inondation, 84 073 victimes, 743 blessés et 15 morts ;
- 124 cas de noyade, 139 victimes, 55 blessés et 92 morts ;
- Faits d'animaux : 55 cas, 14 victimes, 5 blessés et 1 cas de mort ;
- Personnes tombées dans un puits : 54 cas, 45 victimes,13 blessés et 51 morts ;
- fausse alerte : 48 cas ;
- sortie sans interventions : 1 629 cas ;
- lutte contre la pollution : 6 cas et 11 blessés ;
- attaque terroriste : 29 cas, 166 victimes, 92 blessés et 76 morts.

## 1.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

### 2.2.2.1. PROGRAMMES DU MATD

#### ■ Programme I: Administration Générale et Contrôle ;

**Objectif n°1 :** Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département :

- organisation des réunions de coordination élargies ;
- élaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du premier ministre
- suivi de la mise en œuvre du PTG;
- évaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) du département ;
- adoption de 11 textes sur 17 prévus dans le cadre du programme de travail gouvernemental

• **Gestion des réfugiés :**

tenue de trois (03) missions d'enregistrement conjointes au centre et au nord du pays qui ont permis d'enregistrer 20 199 réfugiés dont 11 683 femmes et 8 516 hommes par la CNCR;

- production et délivrance de 9 156 documents des réfugiés composés de 115 attestations provisoires et 9 041 Attestations de réfugiés ;
- production et distribution de 3 722 cartes à Kayes aux réfugiés mauritaniens ;
- rapatriement de 32 réfugiés centrafricains ;
- recrutement de 09 agents reparti comme suit : deux (02) assistants pour les bureaux de Bamako, de Koro et sept (07) pour les bureaux de Koro, Tombouctou, Gao et Anderanboukane ;
- réalisation de deux (02) missions de sensibilisation des parents des réfugiés sur les déclarations des naissances dans les délais requis par La CNCR/Kayes ;
- réalisation d'une mission conjointe CNCR/HCR dans la région de Sikasso, notamment à Bougouni, Faranguran, Sikasso ville pour discuter avec les autorités locales sur la réhabilitation du camp des réfugiés de Faranguran en vue du transfert de réfugiés Burkinabés victimes d'incendie sur le site abritant le marché de bataille de Faladié (Bamako) ;
- réalisation de deux (02) formations sur le droit des réfugiés et la détermination du statut des réfugiés ;

• **Planification, Programmation et Suivi-évaluation :**

- production du rapport de la 20<sup>ème</sup> Revue des Projets et Programmes du secteur ;
- production du rapport de la 9<sup>ème</sup> Revue Sectorielle ;
- production de l'annuaire statistique 2019 du secteur ;
- réalisation des missions de supervision et de suivi évaluation des projets/programmes du secteur.
- tenue de deux (02) réunions du comité de coordination de la CPS.

**Objectif n°2 :** Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département :

• **Gestion efficiente des ressources humaines :**

- élaboration d'un Plan triennal (2021-2023) de formation et de perfectionnement du personnel du secteur de l'Administration Générale;
- élaboration des Termes de Référence sur les grilles et transposition du Statut Général, du Statut du Corps préfectoral relevés de service et les reconstitutions de carrière ;

- disponibilité d'un répertoire de tous les textes réglementant les syndicats ou de groupements de syndicats dépendant du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation dans le cadre de suivi et la mise en œuvre du dialogue social.
- **Gestion efficace des ressources matérielles et financières**
  - exécution du budget et des fonds mis à disposition;
  - établissement des comptes administratifs ;
  - création de la régie d'avance et de la régie spéciale ;
  - approvisionnements courants et le plan de passation des marchés publics ;
  - tenue de la comptabilité-matières ;
  - gestion du Centre de Documentation et d'Informatique;
  - renforcement des capacités (organisation/participation aux ateliers de formation).

**Objectif n°3** : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées :

- réalisation de 20 missions de vérifications de gestion dans les collectivités des régions de de Kayes (04), Koulikoro (06), Sikasso (02), Ségou (02), District de Bamako (06);
- réalisation de 2 missions conjointe de vérification de Performance avec l'Inspection des Domaines et des Affaires Foncières et le Contrôle Général des Services Publics ;
- réalisation de 8 missions de vérification de faits signalés dans les régions de Koulikoro (04) et de Sikasso (04) ;
- exécution de 5 missions de suivi de l'application des recommandations dans les collectivités des régions de de Kayes (01), Koulikoro (02), Sikasso (02).

**Objectif n°4**: Renforcer la déconcentration ;

- élaboration du chronogramme et des TDR pour l'atelier National de validation du Plan de déconcentration du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

#### ■ **Programme II: Administration du Territoire ;**

Les activités suivantes ont été réalisées au titre de l'Administration territoriale :

**Objectif n°1** : Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

- suivi régulier des circonscriptions administratives ;
- organisation du retour de l'administration dans la circonscription du nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets et Sous-préfet)

**Objectif n°2** : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

- fonctionnalisation des Associations Signataires d'Accord cadre avec l'Etat.

**Renforcement des institutions administratives :**

- élaboration et adoption des lois fixant le régime des fondations ;
- en cours de réalisation les travaux de construction des bureaux des sous-préfets de Filamana, Fallou, Tienfala et Naréna ;
- en cours de réalisation les travaux de construction du logement du sous-préfet de Naréna, de Filamana, Fallou et Tienfala
- en cours de réalisation les travaux de réhabilitation du pied-à-terre de Kolondièba ;

- réalisation des études d'évaluation technique et financière des infrastructures de tutelle des régions de Kayes et Koulikoro.

**Objectif n°4** : Adapter et renforcer le système de l'état civil

Cet objectif n°4 sera traité dans la Stratégie nationale de l'état civil.

■ **Programme III : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière ;**

Le programme « Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière » sera traité dans la Politique nationale des Frontières.

■ **Programme IV : Dispositif d'appui Technique aux collectivités**

Le programme « Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales » concerne la Politique nationale de Décentralisation.

### 2.2.2.2. PROGRAMMES DU MTFP

■ **Programme I: Administration Générale**

Les activités suivantes ont été réalisées :

**Objectif n°1** : Préserver et consolider la paix sociale ;

- suivi de la mise en œuvre des accords conclus avec les centrales syndicales ;
- tenue de session de formation sur la budgétisation sensible au genre;
- organisation des concertations de la gestion des grèves ;
- organisation de 03 ateliers de dissémination du guide méthodologique d'élaboration du plan de déconcentration du département ;
- organisation de l'atelier de validation des termes de référence d'élaboration du plan de déconcentration du département.

**Objectif n°2** : Promouvoir le dialogue social :

- renforcement de capacités des Ressources Humaines de l'Etat (dialogue social).

**Objectif n°3** : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières :

- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants etc.) ;
- élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics ;
- renforcement des capacités par les matériels et équipement ;
- organisation des sessions de formation groupées et la prise en charge des frais de formation de 23 agents dans des établissements d'enseignement supérieur.

■ **Programme II: Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État**

**L'objectif 1** : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat

- élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie des fonctionnaires ayant terminé leur cycle de formation en cours de carrière ;
- édition de la lettre d'avertissement de départ à la retraite des agents contractuels ayant atteints la limite d'âge au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- centralisation et traitement des documents de notation des Fonctionnaires et des contractuels pour les avancements d'échelon et de grade et les reclassements pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

- transposition des fonctionnaires dans la nouvelle grille du Statut général des Fonctionnaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- publication des arrêtés portant avancement d'échelon et de grade et de transposition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mouvements du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**L'objectif 2 :** Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte du budget.

- Préparatifs des concours directs de recrutement dans la Fonction Publique d'Etat en vue du renforcement des capacités des services publics :
  - centralisation des besoins nouveaux en personnel ;
  - détermination des emplois à pourvoir par voie de concours directs au titre de l'exercice budgétaire 2020 ;
- Préparatifs des concours professionnels d'avancement de catégorie dans la Fonction Publique :
  - centralisation et traitement des dossiers de candidatures;
  - détermination des emplois à pourvoir par voie de concours professionnels au titre de l'exercice budgétaire 2020 ;
- Préparatifs des tests d'intégration des contractuels des Institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**L'objectif 3 :** Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible

- mise à jour à 95% le système d'information nationale sur les ressources humaines de l'Etat grâce à l'amélioration de la procédure de communication.

**L'objectif 4 :** Assurer l'équité genre dans la fonction publique

La fonction publique de l'Etat compte un effectif global de 54 012 agents, réparti comme suit : 12 446 femmes dont 3 144 femmes de la catégorie A, soit 23,04%.

### ■ Programme III: Amélioration du Cadre législatif du Travail

Les objectifs n°1 et 2 seront traités à travers la Politique nationale du travail.

**L'objectif 3 :** Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants

- commémoration de la journée mondiale contre le travail des enfants ;
- organisation de deux (02) missions de supervision et d'identification des enfants en situation de pires formes de travail des enfants sur les sites d'orpaillage de Kangaba et de Kéniéba. Les missions ont permis l'identification de quatre cent quatre-vingt-quinze (495) enfants travailleurs sur les différents sites des deux cercles, soit respectivement 310 et 185 enfants ;
- réalisation de deux ateliers de formations et de sensibilisation des acteurs locaux dans les zones d'orpaillage notamment à Kéniéba et Kangaba ;
- tenue de deux (02) réunions ordinaires du Comité Directeur National (CDN) ;
- élaboration d'un Module de formation sur le Travail des Enfants à l'intention des facilitateurs dans les zones de production de coton.

### 2.2.2.3. PROGRAMMES DU MRE

#### ■ Programme : 1.044: Administration Générale et Contrôle

**Objectif n°1** : Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

**Objectif n°2** : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants, la rénovation des structures du programme etc.) ;
- contribution à la mise en œuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel ;
- élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics.

#### ■ Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » sera traité dans les Politiques Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et de transparence (PNT)

### 2.2.2.4. PROGRAMMES DU MSPC

Au cours de l'année 2020, les activités suivantes ont été réalisées à travers les trois programmes du MSPC :

#### ■ Programme : 1.010 Administration Générale :

**Objectif n°1** : assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département ;

- réunions de coordination et de pilotage des activités du département ;
- missions d'inspection et de contrôle des services relevant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile à Bamako et à l'intérieur du pays ;
- suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'inspections 2017-2018 et vérification de conformité ;
- contrôle opérationnel ;
- contrôle inopiné ;
- vérification des faits signalés ;
- vérification de l'application de la comptabilité-matières ;
- enquêtes administratives ;
- supervision de recrutement direct à la Police Nationale, de recrutement direct à la Protection Civile, des élections législatives, des patrouilles de grande envergure dans le district de Bamako et environs et du couvre-feu ;
- vérification financière ;
- contrôle dans les postes de garde des établissements financiers représentations diplomatique tenus par les Services de Sécurité.

**Objectif n°2** : assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département ;

- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants, la réalisation des infrastructures etc.) .

**Objectif n°3 :** assurer la gestion et le développement des ressources humaines

- mise à jour de la base de données (Police Nationale et Protection Civile) ;
- traitement des dossiers relatifs à des actes d'administration et de gestion du personnel de la Police Nationale et de la Protection Civile ;

■ **Programme : 2.021 Ordre et Sécurité**

**Objectif n°1 :** assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ;

En 2020, la Direction Générale de Gendarmerie nationale à travers ses légions et Service d'Investigation Judiciaire a enregistré 3 091 arrestations, 1 303 Crimes et 2 494 délits.

La Police nationale a effectué 50 560 patrouilles avec 77 747 effectifs déployés, 19 414 renforts. Au cours de ces patrouilles 34 457 personnes ont été interpellées dont 9 891 femmes, 32 cas de repris de justice, 18 étrangers, 874 personnes déférées et 773 engins à quatre roues saisis.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières, les activités suivantes ont été réalisées par la Garde Nationale :

- réalisation de 4 070 patrouilles le long des frontières reparti entre les groupements régionaux (GR) de Gao 3 220, Sikasso 34, 700 à Mopti, Kayes 12, Koulikoro 3, Groupement d'intervention 1 et FORSAT 100;
- 986 patrouilles le long des axes routiers repartis ainsi entre groupements régionaux : 200 au Groupement d'intervention à Gao, 190 à Mopti, Sikasso 15, Kayes 491 et 90 à la FORSAT ;
- réalisation de 889 escortes de matériels, 2 802 escortes des véhicules interurbains, 805 escortes de fonds et 48 escortes de hautes personnalités;
- 2 825 patrouilles urbaines reparti entre les groupements régionaux de la Garde nationale comme suit : Koulikoro 699, Sikasso 140 ; Ségou 686, Mopti 200, Tombouctou 55, Gao 800 Groupement de Maintien d'Ordre 205 et FORSAT 40 ;
- 1 149 personnes interpellées dont 130 femmes ;
- saisies de 626 engins dont 483 à deux roues et 143 à quatre roues
- saisie de 52 armes dont 51 armes de guerre et 1 arme artisanale.

**Objectif n°2 :** lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants

- saisies des produits :
  - 1 tonne 482 ,949 de cannabis réparti entre les antennes de :Kayes 132 kg dont 03 kg de cannabis sketch ; Sikasso 86 ,506 kg et 250 g de graine de cannabis ; Rive gauche/Bamako 24.135 Kg ; Rive droite/Bamako 51.86 kg ; CAAT 01Tonne 18 (Opération conjointe CAFO II) ; Ségou 500 g, Mopti 10.400g et Gao 140.09 Kg .
  - 36.36 g de haschisch : antenne de Rive droite/Bamako et 6 g antenne de Sikasso ;
  - 676 g de cocaïne reparti entre les antennes de la Rive gauche/Bamako 666 g et 10 g pour la Rive droite/Bamako;

- 168 boules de cailloux, antenne de Rive droite/Bamako ;
- 58 g et 6 doses de crack réparti entre les antennes de : Kayes 58 g et 6 doses pour l'antenne de Sikasso ;
- 108 g et 10 boules et 1 dose de Off, réparti comme suit : Rive gauche/Bamako 0.97 g ; Rive droite/Bamako 101 boulettes ; Kayes 11 g et 1 dose à l'antenne de Sikasso.
- Interpellation des personnes :
  - 351 personnes interpellées dont 23 femmes, 163 déférées, 3 recherchées et 22 étrangers impliqués
- autres produits saisis (produits psychotropes :
  - 24 580 comprimés de Tramadol réparti entre les antennes comme suit : 8 330 Kayes, 15 061 Sikasso, Gao 420, Ségou 6, Mopti 150, rive gauche/Bamako 150 et 463 Rive droite/Bamako ;
  - 9 307 comprimés de Diazépam réparti comme suit : antenne de Kayes 5 503, antenne de Sikasso 1 843, antenne de Gao 33, antenne de la Rive droite/Bamako 428 et 1500 antenne de la Rive gauche/Bamako ;
  - 11 tonnes et 870.138 kg de PPC reparti entre les antennes de Sikasso 5 tonnes 863.48 kg, Rive droite/Bamako 7.90kg et 6 tonne Rive droite/Bamako ;
  - 14 comprimés de Rivotril antenne de Sikasso ;
  - 1 650 comprimés d'Ephédrine saisis par l'antenne de Sikasso;
  - 105 000 comprimés de métamphétamine, antenne de Sikasso ;
  - 929 comprimés de DS, antenne de Sikasso.

■ **Programme : 2.022 Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours**

Le programme « Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours» sera traité dans la Stratégie Nationale de Réduction des Risques Et Catastrophes (SNRRC).

**2.2.2.5. PROGRAMMES DU MRN**

Le Rapport Annuel de Performance du MRN comporte deux programmes, dont le premier Administration Générale et le second un programme spécifique au renforcement du processus de dialogue et de réconciliation nationale

■ **Programme : 1-016 Administration Générale**

**Objectif 1 :** Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation

**Objectif 2 :** Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

**Objectif 3 :** Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

■ **Programme : 2.040 Renforcement du processus de dialogue et de réconciliation nationale :**

**Objectif 1 :** Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités :

- réalisation de huit (08) enquêtes de terrain par l'unité d'enquêtes non judiciaires de la CVJR sur :
  - o les massacres de Léré, Echell et Tombouctou ville entre 1990-1996 ;
  - o les massacres de Bamba et de Kel Essouk (région de Gao) en 1994 ;
  - o les violations dans le bagne de Taoudénit de 1969-1988 ;
  - o les violations dans le bagne de Kidal de 1934-1997 ;
  - o le massacre d'Ogossagou de mars 2019 ;
  - o le massacre de Sobane Da en juin 2019 ;
  - o les répressions survenues lors du référendum de 1974 ;
  - o les répressions contre les manifestations estudiantines entre 1978 et 1991.
- réalisation de (15) enquêtes non judiciaires de terrain sur les cas emblématiques des
- réalisation de (16) dépositions réparti par cercle comme suit : six (06) villages du cercle de Bankass, deux (02) villages du cercle de Koro, un (01) village du cercle de Douentza, cinq (05) villages du cercle de Bandiagara et deux (02) villages du cercle de Mopti.. Ces dépositions collectives ont permis de recueillir 538 témoignages dont 319 Hommes, 110 femmes et 109 enfants ;
- recueil de **3 367** dépositions répartissent comme suit : Bamako : 572 ; Ségou : 948 ; Mopti : 1347 ; Tombouctou : 188 ; Gao : 165 et Kidal : 155.

**Objectif 2.** Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.

Identification de trente-six (36) victimes en situation des besoins urgents d'accompagnement

- dont huit (22) hommes, quatre (12) femmes et un (02) enfant, réparti comme suit Kidal 12, Ségou 10, Bamako 6, Mopti 5 Tombouctou 3 ;
- enregistrement de 10 victimes référées et prises en charge dont sept (07) hommes, deux (02) femmes et un (01) enfant, réparti comme suit : Bamako : un (01) homme ; Ségou : six (06) cinq dont (05) homme et une (01) femme dans un besoin médical ; Mopti : Deux (02) dont un (01) homme et une (01) femme dans un besoin d'appui psychologique et Tombouctou : Un (01) enfant.
- finalisation du document de Politique nationale de Réparation assorti d'un plan d'action budgétisé ;
- organisation de deux ateliers de plaidoyer pour la politique de réparation auprès des organisations de la société civile et des agences et coopérations internationales au Mali, respectivement tenue le 20 et du 26 au 27 août 2020 ;
- organisation deux (02) consultations thématique dans le cadre de l'élaboration de la stratégie inclusive de mémoire, tenue les 14 et 15 octobre 2020 au CFD de Bamako avec les acteurs des arts et de la culture et les 11 et 12 novembre 2020 avec les acteurs du secteur de l'éducation. ;
- présentation du rapport final de l'étude sur les mécanismes traditionnels de règlement des conflits au Mali dans six (06) régions;
- enregistrement de dépositions femmes et dépositions d'Enfants dans la base des données de la CVJR ;
- organisation d'un atelier préparatoire à la rédaction du rapport final sensible au genre, les 11,12 mars 2020 à l'hôtel Masseley. ;
- organisation d'un atelier de formation des antennes et de l'unité d'enquête sur le genre, les violences sexuelles et l'écoute des enfants avec le soutien d'ASFC, ONU femmes et l'UNICEF, du 19 au 25 février 2020 au Centre des Collectivités Territoriales (Bamako) ;

- organisation d'un atelier de restitution de la 1<sup>ère</sup> Audience Publique, et de sensibilisation sur la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> Audiences Publiques de la CVJR, les 4 et 5 mars 2020 au Centre de Formation pour le Développement ;
- organisation d'un atelier de planification stratégique sur la politique de réparation de la CVJR, les 17 et 18 mars 2020 à la CVJR ;
- organisation d'un atelier de formation du personnel des antennes régionales sur l'archivistique les 22 et 23 décembre au Centre de Formation pour le Développement (CFD) .

**Objectif 3** : Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.

- tenue de la deuxième audience publique au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), le 5 décembre 2020, au total, 13 victimes/témoins ont été entendus.

#### 2.2.2.6. PROGRAMMES DU MARC

Au cours de l'année 2020, les activités suivantes ont été réalisées :

##### ■ Programme: 1.015 Administration Générale

**Objectif 1** : mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement :

- réalisation des réunions élargies de coordination du département ;
- élaboration du programme d'activités du département ;

**Objectif 2** : assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

- réalisation des sessions de formation ;
- préparation du budget du département.

##### ■ Programme :2.039 Religion et Culte

**Objectif n°1** Faciliter le bon accomplissement du culte

Le bon accomplissement du Culte a été facilité à travers :

- appui financier à l'organisation du pèlerinage catholique de Kita ;
- appui financier à l'organisation du pèlerinage protestant à Jérusalem.

**Objectif n°2** : Renforcer le dialogue inter et intra religieux

- création du cadre de concertation MARC/organisations religieuses ;
- exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux;
- gestion de 3 conflits intra confessionnels

**Objectif n°3** : Encadrer le verbe et l'action religieux

- exécution du programme de formation des acteurs religieux ;
- animation mensuelle des activités de la commission nationale d'observation du croissant lunaire ;
- organisation de la journée de réflexion sur l'observation du croissant lunaire.

## 2.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS

### 2.3.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 2.3.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

- Coopération Canadienne ;
- Agence belge de développement (ENABEL) ;
- Délégation de l'Union Européenne à travers le PDI-2.

#### 2.3.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION

Le cadre partenarial de la politique nationale de la décentralisation est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- L'Agence française de développement à travers :
  - le Projet d'appui à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (AMAPAR) ;
  - le Projet Sécurité et Développement au Nord du Mali, Phase 2 (SDNM II) ;
  - le Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires Ruraux des Régions de Ségou et Tombouctou (PADER).
- le *Programme des Nations Unies pour le Développement* à travers le Projet décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable ;
- la *Coopération luxembourgeoise* à travers le Programme indicatif de coopération Mali 23 ;
- la Coopération Danoise à travers la Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) ;
- l'**Union Européenne** (UE) à travers le Projet de Renforcement des Capacités des Conseils Régionaux de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) ;
- la *Coopération japonaise* à travers le Projet de renforcement de capacités de la Direction générale des Collectivités territoriales et des Autorités intérimaires des Régions de Tombouctou, Gao et Kidal ;
- la *Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA)* ;
- Les partenaires qui appuient la mise en œuvre du renforcement des capacités des élus et agents des collectivités territoriales : la Dotation pour les Appuis Techniques, Lux Dev, le PREM, le PAAMEFIP, et le PAFHa ;
- Les partenaires intervenants dans le budget 2020 de l'ANICT :
  - la KfW (Coopération financière allemande) à travers le financement des Projets d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT 4 et PACT5) ;
  - l'agence Française de Développement AFD : PADER, SDNMII ;
  - NEF ;

- UNCDF ;
- l'ambassade Royale du Danemark à travers le PAD ;
- la Coopération Luxembourgeoise (LUX DEV).

### **2.3.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES**

Le cadre partenarial de la Politique Nationale des frontières est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- Coopération Allemande (GIZ/ PFUA) ;
- UE (EUCAP SAHEL Mali) ;
- PNUD ;
- OIM ;
- MINUSMA.

### **2.3.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

- le Bureau International du Travail (BIT) ;
- le Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT).

### **2.3.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE**

- Pays-Bas.

### **2.3.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

- PNUD ;
- MINUSMA.

### **2.3.1.7. POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

La DNAT n'a pas de partenaire fixe qui l'appuie en permanence dans l'accomplissement de ses missions. Toutefois, en 2018 elle a eu un appui isolé de la Banque Africaine pour le Développement (BAD) qui lui a permis d'élaborer le schéma national d'aménagement du territoire en cours de finalisation.

### **2.3.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL**

Le cadre partenarial de la stratégie nationale de l'état civil est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- UNICEF intervient à travers la mise en œuvre de projets en lien avec les actions de la SNEC ;
- Union Européenne à travers le Programme d'Appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS).

### **2.3.1.9. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES**

- BANQUE MONDIALE ;

- UNICEF ;
- PNUD.

### III. EVOLUTION DES INDICATEURS

#### 3.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT

##### 3.1.1. LES INDICATEURS DU MATD

Tableau 2 : Présentation des objectifs et indicateurs du MATD

- Programme : 1.014 Administration générale et contrôle

Objectif 1 : Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département					
Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet. Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services, PV de réunions et compte rendu de réunions. Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.		100	100	100	100
Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département. Moyen de Vérification : Projet de textes Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100.	65	27	100	90	100
Taux de rapatriement volontaire des réfugiés Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100	13.12	39.74	40	2,46	6.15
Taux de production de documents statistiques et de planification Précision Méthodologique : Rapport annuel d'activités de la CPS Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés)*100	-	100	90	90	100
Taux de déconcentration des activités Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités de la CADD Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100	-	100	60	60	100
Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département					
Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de déconcentration du personnel	74	70.95	80	70.18	87.72

Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
Taux de satisfaction des besoins en matériel Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100	98	100	90	94	104.44
Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100	100	90	100	100	100
<b>Objectif 3 : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle Moyen de Vérification : Programme annuel d'activités Précision Méthodologique : (nombre d'activités de contrôle exécutées/ nombre d'activités programmées) x 100	86,3	78,48	100	46.05	46.05
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle. Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations. Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100	150	77,7	100	75	75
<b>Objectif 4 : Renforcer la Déconcentration.</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de textes adoptés Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités Précision Méthodologique : (Nombre de textes adoptés / Nombre de textes proposés) x 100	-	70	80	80	100

- Programme : 2.036 Administration du territoire

<b>Objectif 1 Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux circonscription fonctionnelles Moyen de Vérification : rapports d'activité annuels Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100	97	55	90	55	-
Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets) Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.	74	58,82	90	55	-
<b>Objectif 02 Assurer l'exercice effectif des libertés publiques</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux d'Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100	23,67	16	40	19.37	48.42
Taux de mise en œuvre du programme de suivi des ASACE Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.	-	7.63	30	25	-
<b>Objectif 3 Renforcer et Améliorer le Système Electoral</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2019</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de scrutins validés Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/nombre scrutins prévus) x 100	50	0	80	80	100
Taux de participation aux élections Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections Précision Méthodologique : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100	38,8	0	51	51	100
<b>Objectif 4 Renforcer et améliorer le système d'état civil</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Pourcentage centres d'état civil fonctionnels Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC	99	-	98	90	0

Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100					
Pourcentage de centres d'état civil connectés à la base de données centrale Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC Précision Méthodologique : (Nombre de centres d'état civil connectés / Nombre total de centres d'état civil) x 100	-	-	30	0	0
Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA) Moyen de Vérification : Base de données population RAVEC Précision Méthodologique : (Nombre de personnes avec NINA/ nombre prévisionnel de la population) X 100	-	-	98	83.4	-
Taux d'enregistrement des naissances Moyen de Vérification : Rapports annuel DNEC Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100	-	-	99	79	-

### Programme : 2.037 Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière

Objectif 1 Renforcer la coopération transfrontalière					
Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100	74,29	60	100	70	70
Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100	-	50	100	0	0
Taux de réalisation des projets intégrateurs Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; documents plans d'Action Zonal ; nombre de documents de projet ; nombre de documents de programmation Précision Méthodologique : (Nombre de documents de projets réalisés/nombre de documents de projets prévus) x 100	-	0	100	0	0
Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage des espaces de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100	-	100	10	10	10
Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : PV des rencontres ou comptes rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x100	-	100	50	50	50
Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	-	50	100	10	10

Moyen de Vérification : nombre d'accords/conventions conclues Précision Méthodologique : (Nombre d'accords/conventions réalisés/nombre d'accords/conventions prévus) x 100					
<b>Objectif 2 : Equiper et développer les zones frontalières</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2018</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de contrat de marchés conclus Moyen de Vérification : Nombre de documents de marchés passés Précision Méthodologique : (Nombre de documents de marché passés/ Nombre de marchés prévus) x 100	50	0	100	100	100
Taux de réalisation des infrastructures Moyen de Vérification : Nombre de P V de réception disponible. Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/nombre d'infrastructures prévues) x 100	-	85	100	0	0
<b>Objectif 3 : Matérialiser les frontières</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2019</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM) Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100	69,05	100	100	0	0
Taux de missions de reconnaissance technique conjointe Moyen de Vérification : rapports de missions/compte rendus Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) x 100	-	100	100	20	20
Taux de traités/conventions de délimitation conclus Moyen de Vérification : textes traités ou de conventions signés Précision Méthodologique : (nombre de traités ou de conventions signé / nombre de traités ou de conventions prévu) x 100	-	100	100	0	0
Taux de canevas de base mis en place Moyen de Vérification : nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits Précision Méthodologique : (Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits / Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques prévus) x 100	-	42,85	100	0	0
Taux de kilomètres bornés Moyen de Vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux, rapports des travaux réalisés Précision Méthodologique : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x 100	-	34,43	100	0	0
<b>Objectif 4 : Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>

Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles Moyen de Vérification : nombre de textes adoptés, nombre de décisions de mise à disposition du personnel, nombre de rapports de mise en place des points focaux, nombre de rapports des sessions de formation organisées Précision Méthodologique : (nombre de textes, décisions et rapports réalisés/nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100	34,43	0	100	00	00
Taux d'équipements réalisés Moyen de Vérification : nombre de PV de réception établis Précision Méthodologique : (nombre de PV de réception établis/ nombre de PV de réception prévus) x 100	42,85	0	100	00	00
<b>Objectif 5 : Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2019</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières Moyen de Vérification : : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100	-	100	100	20	20

- **Programme : 2.038 Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales**

<b>Objectif 1 : Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT Moyen de Vérification : Projets de décrets présentés en Conseil des ministres Précision Méthodologique : (Nombre de décrets élaborés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100	-	99	80	99	123.75
Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100	-	25	80	25	31.25
Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100	-	-	95	95	100

<b>Objectif 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/District Moyen de Vérification : copies des contrats plans signés Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100	-	-	80	80	100
Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales Moyen de Vérification : Arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/ Nombre de CT prévues) x 100	-	-	20	5	25
Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100	-	-	80	90	112.5
<b>Objectif 3 : Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Pourcentage des élus formés Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100	-	-	50	50	100
Pourcentage des agents formés en formation initiale Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100	-	-	50	0	0
Pourcentage des agents formés en formation continue Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100	-	-	60	60	100

- **Programme : 2.064 Développement régional et local**

<b>Objectif 1 : Renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre du développement régional et local</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister x 100	-	51,33	75	75	100
<b>Objectif 2 : Améliorer la mobilisation de ressources au profit du développement régional et local</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/District Moyen de Vérification : Copies des contrats plans signés Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100	-	33 ,33	80	80	100
Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100	-	36,55	80	80	100
Taux de CT assistées dans le recensement de la matière imposable (potentiel fiscal) Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues) x 100	-	15,22	80	80	100
Taux de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes (fonds de projets) Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes /Nombre de CT prévues) x 100	-	35,89	80	80	100
<b>Objectif 3 : Contribuer à la préservation de la paix au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Nombre de concertation régionale et interrégionale sur les thématiques de paix et de développement organisées et/ou appuyées Moyen de Vérification : Dénombrement Précision Méthodologique : Procès-verbaux et comptes rendus	-	-	2	2	100
Nombre de jeunes réinsérés Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Conventions de financement et Procès-verbaux	-	-	300	300	100

<b>Objectif 1 : Renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre du développement régional et local</b>					
<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Taux (%)</b>
Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisés et /ou réhabilités dans le cadre de l'urgence Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Rapport de passation des marchés, Marchés/Contrats, Procès-verbaux de réceptions	-	-	3	3	100
Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Rapports de suivi, missions de terrain	-	-	4	4	100

Source : RAP\_2020/MATD

### 3.1.2. LES INDICATEURS DU MTFP

**Tableau 3: Présentation des objectifs et indicateurs du MTFP**

- Programme 1.012 : Administration Générale**

<b>Indicateurs et cibles de performance</b>	<b>Références</b>		<b>Evaluation 2020</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réel</b>	<b>Écart</b>	<b>Taux en %</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E=C-D</b>	<b>F=D/C*100</b>
<b>OBJECTIF1:Préserver et consolider la paix sociale</b>						
Pourcentage des préavis de grève gérés	86	<b>63,33</b>	80	<b>56</b>	<b>24</b>	<b>70,00</b>
Taux de mise en œuvre des point d'accords conclus avec les syndicats	65	<b>35,61</b>	90	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>44,44</b>
Taux d'exécution des activités genres du département	50	<b>0</b>	90	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>55,56</b>
Taux d'exécution des activités d'élaboration du plan de déconcentration	-	<b>0</b>	40	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>25,00</b>
<b>OBJECTIF2 : Promouvoir le dialogue social</b>						
Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la	95,60	<b>80</b>	95			

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020			
	2018	2019	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
	A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
formation en dialogue social						
Taux de centrales syndicales ayant atteint le seuil	0	0	3	-	-	-
<b>OBJECTIF : 3 Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles</b>						
Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'État	92	65,22	70			
Taux d'exécution du budget	96,88	96,86	100	73,09	26,91	73,09
Taux d'exécution du plan de passation des Marchés	85,25	92,30	100	90,48	9,50	90,48

• **Programme 2.030: Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020			
	2018	2019	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
	A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>Objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat</b>						
Pourcentage de la tenue des réunions de concertation des gestionnaires des ressources humaines	98	98	100	0	-	0
Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier	100	98	100	57	43	57

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020			
	2018	2019	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
	A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
administratif (DNFPP)						
<b>Objectif 2 : Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte du budget.</b>						
Taux de satisfaction des besoins en recrutement des services publics	22	<b>16</b>	100	<b>0</b>	-	<b>0</b>
Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	80	<b>47</b>	95	<b>95</b>	0	<b>100</b>
<b>Objectif 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible</b>						
Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	55	<b>95</b>	74	<b>56</b>	18	<b>75,68</b>
Pourcentage d'exécution du plan de communication	35	<b>90</b>	95	<b>39</b>	56	<b>41,05</b>
<b>Objectif 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique</b>						
Pourcentage de nouveaux fonctionnaires en situation de handicap recrutés (H/F)	-	-	5	<b>0</b>	-	<b>0</b>
Pourcentage de femmes cadre dans la Fonction publique	15	<b>23,61</b>	19	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>100</b>

- **Programme 2.031: Amélioration du Cadre législatif du Travail**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020			
	2018	2019	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
	A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>OBJECTIF N°1 : Renforcer le dialogue social</b>						
Pourcentage des conflits de travail gérés	82,00	69,00	83,00	<b>79,00</b>	4	95
Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	71,00	64,00	100	<b>65,00</b>	35	65
Taux de progression des usagers assistés et conseillés	15,00	7,00	10	<b>27</b>	-17	270
<b>OBJECTIF N°2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail</b>						
Taux de progression des établissements contrôlés	-38,00	36,00	9	<b>18</b>	-9	200
Taux de progression des contrats de travail visés	35,00	4,00	8	<b>-11</b>	-3	-137
Pourcentage d'Inspecteurs ou de Contrôleurs du Travail formés (dont femmes)	41 (60)	34,00 (15,00)	45	<b>57 (60)</b>	-12	127
<b>OBJECTIF N°3: Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants</b>						
Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale	50,00	80,00	65	<b>75</b>	-10	115

de Lutte contre le Travail des Enfants						
Taux de retrait des enfants victimes de pires formes de travail des enfants (Filles)	50		10	0	0	0
Taux de réinsertion des enfants retirés des pires formes de travail des enfants (Filles)	0,00	0,00	10	0	0	0

### 3.1.3. LES INDICATEURS DU MRE

**Tableau 4: Présentation des objectifs et indicateurs du MRE**

- **Programme 1.044: Administration Générale et Contrôle**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
<b>Objectif 1 : Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département</b>					
Taux de mise en œuvre du programme annuel d'activités du département		100	100	100	100
<i>Moyen de Vérification : Rapport annuel du département</i>					
<i>Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100</i>					
<b>Objectif 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières</b>					
Taux d'exécution du budget du département	-	100	100	66.43	66.43
<i>Moyen de Vérification : Comptes administratifs</i>					
<i>Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100</i>					

- **Programme 2.032: Reformes Administratives et Institutionnelles**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
<b>Objectif 1 : Promouvoir la culture de la transparence et des résultats dans l'administration publique</b>					
Nombre de plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	-	2	2	2	100

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
adoptés					
<i>Moyen de Vérification : Rapport annuel CDI</i>					
<i>Précision Méthodologique : Dénombrement</i>					
Taux de réalisation des activités de mise en œuvre des plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR	-	100	100	0	0
<i>Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI</i>					
<i>Précision Méthodologique : (nombre d'activités mises en œuvre / nombre total d'activités prévues) x 100</i>					
Taux d'exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes	-	100	100	100	100
<i>Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI</i>					
<i>Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100</i>					
<b>Objectif 2 : Créer les conditions de modernisation de l'administration publique</b>					
Taux d'exécution des activités du PDI	-	95	100	100	100
<i>Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI</i>					
<i>Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) x 100</i>					

### 3.1.4. LES INDICATEURS DU MSPC

Tableau 5: Présentation des objectifs et indicateurs du MSPC

Programme : 1-10 : Administration Générale							
Indicateurs et cibles de performance	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2020		
		2017	2018	2019	Prévu	Réel	Taux en %
<b>Objectif n° 1 : Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département</b>							
1.1 : Taux de réalisation des activités de coordination de suivi.	%	-			100	100	100
1.2 : Taux de réalisation des missions d'inspection	%	-			100	100	100
<b>Objectif n° 2 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département.</b>							
2.1 : Taux d'exécution du budget annuel.	%		-	-	100	98	98
2.2 : Taux de satisfaction des besoins en matériel spécifiques et opérationnels.	%		-	-	100	95	95
2.3 : Taux de réalisation et de réhabilitation des infrastructures.	%		-	-	100	75	75
<b>Objectif n° 3 : Assurer la gestion et le développement des ressources humaines</b>							
3.1 : Taux de réalisation du programme de recrutement.	%		-	-	100	103	103
3.2 : Taux de réalisation des activités de formation.	%		-	-	100	100	100

<b>Programme : 2-021 : Ordre et Sécurité</b>							
Indicateurs et cibles de performance	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2020		
		2017	2018	2019	Prévu	Réel	Taux en %
<b>Objectif n° 1 : Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.</b>							
1.1.: Taux de réalisation des activités de prévention des infractions (patrouilles)	%	-	-	-	100	100	100
1.2. Taux de réalisation des activités de Police judiciaire.	%	-	-	-	100	100	100
<b>Objectif n° 2 : lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.</b>							
2.1 : Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	-	-	-	100	65	65
2.2 : Taux de narcotrafiquants identifiés arrêtés	%	-	-	-	100	40	40

<b>Programme : 2-022 : Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours</b>							
Indicateurs et cibles de performance	Unité de mesure	Réalizations			Evaluation 2020		
		2017	2018	2019	Prévu	Réel	Taux en %
<b>Objectifs n° 1 : Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.</b>							
1.1 : taux de réalisation des programmes de prévention.	%	-	-	-	100	100	100
<b>Objectifs n° 2 : Secours aux victimes</b>							
2.1 : Taux de secours sollicités réalisés.	%	-	-	-	100	100	100
2.2 : Taux de délai moyen d'intervention.	temps (mn)	-	-	-	20	19	95

Sources : RAP 2020/MSPC

### 3.1.5. LES INDICATEURS DU MRN

**Tableau 6: Présentation des objectifs et indicateurs du MRN**

- **Programme 1-016: Administration Générale :**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux
<b>Objectif : 1 Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation</b>					
Pourcentage des rencontres thématiques tenues	100	173	95	120	126

Taux d'adoption des textes et documents de références	78.9	33.33	95	95	100
Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	73.33	100	100	100	100
<b>Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation</b>					
Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	83.33	86	100	86	86
Taux de réalisation des activités de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	100	95	95	95	100
<b>Objectif : 3 Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département</b>					
Taux d'exécution du budget	100	94	99	98,24	98,24
Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	53.33	65	95	95	80
Taux d'acquisition en matériels et équipements des structures	100	100	100	100	100

• **Programme 2-040 : Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation**

Indicateurs et cibles de performance	References		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)

Indicateurs et cibles de performance	References		Evaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
<b>Objectif : 1 Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature</b>					
Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'homme recensés	100	113,33	100	103	103
Taux de plaintes traitées	-	-	100	100	100
<b>Objectif : 2 Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparation</b>					
Taux de réalisation des missions de sensibilisation	100	118,75	100	100	100
Taux de réalisation du programme d'auditions	50	100	100	100	100
Taux de mise en place de groupes mobiles	40	100	100	100	100
<b>Objectif : 3 Promouvoir la justice et la réconciliation et éviter la récurrence de ces violations</b>					
Disponibilité de la loi sur les réparations	-	-	1	0	0
Nombre d'audiences publiques tenues	-	-	6	1	1
Nombre de personnes auditionnées	-	-	30	13	13

### 3.1.6. LES INDICATEURS DU MARC

**Tableau 7 : Présentation des objectifs et indicateurs du MARC**

- **Programme 1.015 : Administration Générale**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
<b>Objectif 1 : mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement</b>					
Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département					
Moyen de Vérification : Rapports d'activités, PV de réunions	90	100	100	100	100
Prévision Méthodologique : (nbre de réunions tenues/nbre de réunions programmées)*100					
Taux d'exécution du programme d'activités du département					
Moyen de Vérification : Rapport annuel	80	100	100	100	100
Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités programmes)*100					
Taux d'exécution d'appui aux associations religieuses					
Moyen de Vérification : Rapports d'activités	80	90	85	100	100
Précision Méthodologique : (nbre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses réalisé/nbre d'activités du programme d'appui aux associations religieuses) *100					
<b>Objectif 2 : assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département</b>					
Taux d'exécution du budget					
Moyen de Vérification : Compte administratif	98.76	105.14	100	133	133
Prévision Méthodologique : (total crédits liquidés/total crédits notifiés)*100					

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des sessions de formation Moyen de Vérification : Rapports de formation Précision Méthodologique : (sessions organisées/sessions programmées)*100	0	100	100	100	100

• **Programme 2.039: Religion et Culte**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux(%)
<b>Objectif 1 : Faciliter le bon accomplissement du culte</b>					
Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins Prévision Méthodologique : (nbre de pèlerins satisfait/nbre de pèlerins sondés)*100	95	90	100	35	35
Taux d'appuis aux activités religieuses Moyen de Vérification : Rapports d'activités Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées)*100	95	90	90	90	100
<b>Objectif 2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux</b>					
Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux Moyen de Vérification : rapport d'activités Prévision Méthodologique : (nbre de rencontres tenues/nbre de rencontres programmés)*100	50	90	95	95	100

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2020		
	2018	2019	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels Moyen de Vérification : Rapports d'activités Précision Méthodologique : (nbre de litiges réglés/nbre de litiges rapportés)*100	70	60	60	60	100
<b>Objectif 3 : Encadrer le verbe et l'action religieux</b>					
Taux d'exécution du programme de suivi formations des acteurs religieux Moyen de Vérification : rapport d'activités, certificat Prévision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées)*100	100	80	80	80	100
Taux de suivi des associations religieuses Moyen de vérification : rapports d'activités, certificat Précision méthodologique : nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées*100	40		90	90	100

### 3.2. EVOLUTION DES INDICATEURS SECTORIELS INSCRITS DANS LE CREDD 2019-2023

#### AXE STRATÉGIQUE 1. CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE ET AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

##### Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne

**Tableau 8 : Evolution des indicateurs de participation aux élections**

Intitulé des indicateurs	Cibles ODD	Indicateurs ODD	Structure responsable/	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalisations	Valeurs cibles
--------------------------	------------	-----------------	------------------------	-------------	---------------------------	--------------	----------------

		Priorisées		Source		2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022	2023
4	Taux de participation aux élections (%)	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	-	-		51	51	51	55	60
4a	Présidentielles	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	42,70 1 <sup>er</sup> tour 34,42 2 <sup>ème</sup> tour	-		-	-	-	-	-
4b	Législatives	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	38,6 1 <sup>er</sup> tour 33,8 2 <sup>ème</sup> tour (Réf 2013)	-	1 <sup>er</sup> tour 35,25% 2 <sup>ème</sup> tour	-	-	-	-	-
4c	Locales	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	52,22 (Réf 2016)	-		-	-	-	-	-

Source : DGAT, 2020

### Tableau 9 : indicateurs Renforcement de la citoyenneté et du civisme

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022
6	Taux de recouvrement des impôts locaux (TDRL) (%)	17.1.	17.1. 1	DGCT	Annuelle	39	31	ND	35	40	45	45	50

Source : DGCT, 2020

### Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable

#### Tableau 10 : Evolution des indicateurs Modernisation de l'Administration publique

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022
7	Niveau de satisfaction des usagers des services publics (%)	16.6	16.6.2	CDI	Annuelle	44 (2010)	-	25	44	44	50	55	60

Source : CDI

Commentaires :

### Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation

**Tableau 11 : Evolution des indicateurs de la décentralisation**

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2019	2020	2019	2020	2021	2022	2023
19	Taux d'enregistrement des Naissances	16.9	16.9.1	DNEC	Annuelle	70	64	79	99	90	90	90	100
20	Taux de transfert des recettes budgétaires aux CT (%)	16.6		DGCT-DGB	Annuelle	19,77	21,3	23,01	21,35	23	25	28	30
21	Nombre de Contrats plans Etat / Régions – District signés	16.6		DGCT	Annuelle	2	0	0	2	0	2	3	3
22	Niveau d'exécution des Contrats plans Etat / Régions – District	16.6		DGCT	Annuelle	-	-	60	-	-	-	-	-
22. a	Niveau d'exécution physique des Contrats plans Etat / Régions – District	16.6		DGCT	Annuelle	30	40	60	50	60	70	80	90
22. b	Niveau d'exécution financière des Contrats plans Etat / Régions – District	16.6		DGCT	Annuelle	25	25	55	40	50	60	70	75

Source :DNEC et DGCT, 2020

**Commentaires :**

**Objectif global 1.5. Promouvoir le dialogue social**

**Tableau 12 : Evolution des indicateurs du Dialogue Social**

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2019	2020	2019	2020	2021	2022	2023
27	Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales	8.8	8.8.2	Cabinet/MTFP	Annuelle	70	35,61	ND	80	90	95	95	100
28	Pourcentage des préavis de grève gérés	8.8	8.8.2	Cabinet/MTFP	Annuelle	86	63,33	56	75	80	85	90	95

Source : Cabinet/MTFP 2020

Commentaires :

## AXE STRATÉGIQUE 2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE

### Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens

Tableau 13 : Evolution des indicateurs de la Sécurité

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations			Valeurs cibles				
						2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022	2023	
29	Taux du retour de l'administration dans les régions du nord et du centre (%)	16.6	16.6.2	DGAT	Annuelle	74	58,82	55	90	90	90	100	100	
31	Pourcentage de Km de frontière bornés (en %)	16.4	16.4.1	<i>DNF</i>	<i>Annuelle</i>	34	34	34,43	34	54	54	81	81	

Source :

Commentaires :

Le processus de délimitation et de démarcation des frontières avec les pays voisins est resté statique à cause de la pandémie de la Copvid-19 qui n'a pas permis la tenue des rencontres des Commissions techniques Mixtes de matérialisation des frontières.

## AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique

Tableau 14 : indicateurs sur la préservation des vies et biens contre les risques et les catastrophes naturelles

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations			Valeurs cibles				
						2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022	2023	
82	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors	13.1	13.1.2	DGPC	Annuelle	47 072	3 944	84 073 victimes	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022
	de catastrophes, pour 100 000 personnes (Inondations)												

Source : DGPN, 2020

## AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

### Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

Tableau 15 : Evolution des indicateurs Autonomisation de la Femme

	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable/ Source	Périodicité	Valeur Année de référence	Réalizations		Valeurs cibles				
							2018	2019	2020	2019	2020	2021	2022
<b>105</b>	Proportion de sièges occupés par les femmes dans les institutions de la République (%)	16.7	16.7.1	DGAT	Annuelle	13,38	<b>12,54</b>	<b>28%</b>	30	31	32	33	34
<b>106</b>	Pourcentage de femmes dans les fonctions électives	5.5	5.5.1	DGAT	Quinquennale	18,3	<b>25,64</b>	<b>28,57%</b>	25,64	25,64	25,64	30	30

Source : DGAT, 2020

## IV. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DES PROJETS/PROGRAMMES DU SECTEUR

### 4.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU DEMARRAGE AU 31 DECEMBRE 2020

La 21<sup>ème</sup> revue des projets/programmes du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure compte au total **quatre-vingt (80)** projets/programmes dont **vingt-six (26) projets/programmes en préparation<sup>1</sup>**, et **cinquante-quatre (54)** projets/programmes en exécution en 2020.

Le coût global des projets/programmes en exécution est évalué à **212 233 millions de F CFA** avec un financement total acquis de **160 889 millions de F CFA** à la date du 31/12/2020. Ce financement acquis se répartit en financement intérieur pour **47 556 millions de F CFA** soit **29,56%** et en financement extérieur pour **113 333 millions de F CFA** soit **70,44%**, contre respectivement **42%** et **58%** en 2019.

Le cumul des décaissements au 31/12/2020 est égal à **78 685 millions de F CFA** dont **24 968 millions de F CFA** au titre du financement intérieur, soit **31,73%** et **53 717 millions de F CFA** au titre du financement extérieur, soit **68,27%**.

Le taux global de décaissement est de **48,91%** contre **60%** en 2019. Il est de **52,50%** pour le financement intérieur et de **47,40%** pour le financement extérieur au 31/12/2020.

La situation d'exécution financière globale des projets/programmes par Ministère est indiquée dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>1</sup> Les projets/programmes en préparation sont ceux qui n'ont pas connu leur premier décaissement à la date du 31/12/2020, ou dont l'exécution démarre en 2020.

**Tableau 16: Exécution financière des P/P en exécution du Secteur**

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	Ministère	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	MATD	161 283	35 051	106 611	141 662	16 957	50 862	67 819	48,38	47,71	<b>47,87</b>	
2	MTFP	10 901	10 901	0	10 901	7 522	0	7 522	69,00	0	<b>69,00</b>	
3	MRECR1	19 406	1 604	1 598	3 202	489	1 163	1 652	30,49	72,78	<b>51,59</b>	
4	MSPC	19 239	0	3 720	3 720	0	528	528	0	14,19	<b>14,19</b>	
5	MRN	1 404	0	1 404	1 404	0	1 164	1 164	0	82,91	<b>82,91</b>	
6	MARC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>212 233</b>	<b>47 556</b>	<b>113 333</b>	<b>160 889</b>	<b>24 968</b>	<b>53 717</b>	<b>78 685</b>	<b>52,50</b>	<b>47,40</b>	<b>48,91</b>	

Source : loi des finances 2020, DNPd, Gestionnaires des P/P et CPS

#### 4.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR MINISTERE

A la date du 31/12/2020, tous les Ministères du Secteur disposent des projets/programmes en exécution, excepté le Ministère des Affaires religieuses et du Culte.

Cependant, le MATD représente lui seul plus que la moitié du montant Cumulé du financement acquis et du cumul du montant décaissé. Il est suivi respectivement du MTFP, du MRE, du MSPC et du MRN. Voir le tableau ci-dessous.

#### 4.2.1. Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD)

Au 31/12/2020, le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation compte, au total, **soixante-quinze (75)** projets/programmes dont **quarante-neuf (49)** projets/programmes en exécution et **vingt-six (26)** en préparation.

Le coût total des **quarante-neuf (49)** projets/programmes en exécution est évalué à **161 283 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **141 662 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **75,99%** et **88,05%** des montants globaux du Secteur.

Le cumul des décaissements au 31/12/2020 est de **67 819 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **47,87%** contre **58,73%** en 2019. Ce montant représente **86,19%** du décaissement global du Secteur.

Le financement intérieur fait un cumul de décaissement de **16 957 millions de F CFA**, soit un taux de **48,38%** contre respectivement **50 862 millions de F CFA** et **47,71%** pour le financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 17 : Etat d'exécution financière des P/P du MATD**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>161 283</b>	<b>35 051</b>	<b>106 611</b>	<b>141 662</b>	<b>16 957</b>	<b>50 862</b>	<b>67 819</b>	<b>48,38</b>	<b>47,71</b>	<b>47,87</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>112 183</b>	<b>30 546</b>	<b>64 402</b>	<b>94 948</b>	<b>13 860</b>	<b>37 237</b>	<b>51 097</b>	<b>45,37</b>	<b>57,82</b>	<b>53,82</b>	
1	2774	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Mopti	2020-2020	760	760	0	<b>760</b>	9	0	<b>9</b>	1,18	0	<b>1,18</b>	
2	2775	Réhab./Equip des Infrastructure/Région de Tombouctou	2020-2021	1160	1160	0	<b>1160</b>	722	0	<b>722</b>	62,24	0	<b>62,24</b>	
3	2776	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Gao	2020-2021	775	775	0	<b>775</b>	397	0	<b>397</b>	51,23	0	<b>51,23</b>	
4	2929	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	2016-2021	3 104	3 104	0	<b>3 104</b>	1 673	0	<b>1 673</b>	53,90	0	<b>53,90</b>	
5	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	2016-2021	4 570	4 570	0	<b>4 570</b>	2 398	0	<b>2 398</b>	52,47	0	<b>52,47</b>	
6	3023	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Taoudénit	2020-2021	1 265	1 265	0	<b>1 265</b>	632	0	<b>632</b>	49,96	0	<b>49,96</b>	
7	3046	Prog. Bornage Développement Zones Frontalières	2017-2021	10 375	1 533	408	<b>1 941</b>	700	381	<b>1 081</b>	45,66	93,38	<b>55,69</b>	
8	3061	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Sikasso	2020-2021	3 800	3 800	0	<b>3 800</b>	1 805	0	<b>1 805</b>	47,50	0	<b>47,50</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
9	3063	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Ségou	2020-2021	1 520	1 520	0	<b>1 520</b>	139	0	<b>139</b>	9,14	0	<b>9,14</b>	
10	3064	Programme d'Infrastructures Economiques Region de Koulikoro	2020-2021	2 925	2 925	0	<b>2 925</b>	1 330	0	<b>1 330</b>	45,47	0	<b>45,47</b>	
11	3066	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Kayes	2020-2021	1 950	1 950	0	<b>1 950</b>	888	0	<b>888</b>	45,54	0	<b>45,54</b>	
12	3069	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Nioro du Sahel	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	632	0	<b>632</b>	47,52	0	<b>47,52</b>	
13	3073	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Dioïla	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	632	0	<b>632</b>	47,52	0	<b>47,52</b>	
14	3074	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Bougouni	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	632	0	<b>632</b>	47,52	0	<b>47,52</b>	
15	3121	Projet Infrastructures Economiques District de Bamako	2020-2021	2 450	2 450	0	<b>2 450</b>	899	0	<b>899</b>	36,69	0	<b>36,69</b>	
16	3146	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	2015-2020	6 974	0	6 974	<b>6 974</b>	0	6 623	<b>6 623</b>	0	94,97	<b>94,97</b>	
17	3147	Programme de Développement durable dans la Région Gao	2015-2020	4 662	0	4 662	<b>4 662</b>	0	4 520	<b>4 520</b>	0	96,95	<b>96,95</b>	
18	3203	Conseil Régional de Koulikoro (Contrat Plan Etat	2020-	744	744	0	<b>744</b>	372	0	<b>372</b>	50,00	0	<b>50,00</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		Région)	2021											
19	3303	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	2019-2022	5 248	0	3 535	<b>3 535</b>	0	507	<b>507</b>	0	14,34	<b>14,34</b>	
20	NC	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS)	2017-2022	16 399	0	16 399	<b>16 399</b>	0	13 074	<b>13 074</b>	0	79,72	<b>79,72</b>	
21	NC	Programme de Réhabilitation des Routes Rurales à Gao	2019-2020	6 757	0	6 757	<b>6 757</b>	0	2 881	<b>2 881</b>	0	42,65	<b>42,65</b>	
22	NC	Programmes Stabilisation à Ménaka (PSM)	2017-2020	6 560	0	6 560	<b>6 560</b>	0	1 158	<b>1 158</b>	0	17,65	<b>17,65</b>	
23	NC	Programme d'Appui à l'Association des Municipalités du Mali pour le renforcement de la gouvernance locale et la décentralisation (GOLD-AMM)	2019-2022	656	0	656	<b>656</b>	0	367	<b>367</b>	0	55,95	<b>55,95</b>	
24		Projet de Promotion d'une Gouvernance Locale et d'une Croissance Economique inclusives dans la Région de Koulikoro (PPGLCEK)	2018-2021	872	0	872	<b>872</b>	0	469	<b>469</b>	0	53,78	<b>53,78</b>	
25	NC	Suivi de mise en œuvre des contrats de subvention des conseils régions de Kayes, Koulikoro, Sikassa, Ségou et Mopti dans le cadre de maîtrise d'ouvrage sur réalisation d'inv. Structurant le dev. Éco. Régional	2017-2021	141	0	141	<b>141</b>	0	133	<b>133</b>	0	94,33	<b>94,33</b>	
26	NC	Contrat de subvention/Renf. capacités du Conseil rég. de Kayes pour la maîtrise d'ouvrage dans la	2018-2021	1 095	0	1 095	<b>1 095</b>	0	685	<b>685</b>	0	62,56	<b>62,56</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional												
27	NC	Contrat de subvention/ Renf. capacités du Conseil rég. de Ségou pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional	2018-2021	872	0	872	<b>872</b>	0	78	<b>78</b>	0	8,94	<b>8,94</b>	
28	NC	Contrat de subvention/ Renf. capacités du Conseil rég. de Mopti pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional	2018-2021	872	0	872	<b>872</b>	0	589	<b>589</b>	0	67,55	<b>67,55</b>	
29		Accord de Partenariat Opérationnel (APO) et Convention de Partenariat	2017-2021	467	0	467	<b>467</b>	0	450	<b>450</b>	0	96,36	<b>96,36</b>	
30	NC	PACT-VI	2020-2021	13 250	0	7 544	<b>7 544</b>	0	1 250	<b>1 250</b>	0	16,57	<b>16,57</b>	
31	NC	SDNM II	2017-2022	7 970	0	6 588	<b>6 588</b>	0	4 071	<b>4 071</b>	0	61,80	<b>61,80</b>	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>49 099</b>	<b>4 505</b>	<b>42 208</b>	<b>46 713</b>	<b>3 097</b>	<b>13 626</b>	<b>16 723</b>	<b>68,75</b>	<b>32,28</b>	<b>35,80</b>	
32	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ. Fonct° Pub Secu. Interieure	2008-2021	1 075	1 075	0	<b>1 075</b>	823	0	<b>823</b>	76,56	0	<b>76,56</b>	
33	3145	Programme de Décentralisation et Bonne Gouvernance	2019-2022	4 930	0	3 373	<b>3 373</b>	0	2 906	<b>2 906</b>	0	86,15	<b>86,15</b>	
34	2826	Appui au Renforcement et à la mise en œuvre du dispositif institutionnel et Juridique de	2015-2021	2 990	2 990	0	<b>2 990</b>	1 856	0	<b>1 856</b>	62,07	0	<b>62,07</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		l'Aménagement du Territoire												
35	NC	Dispositif d'appui des Conseils régionaux	2019-2022	1 640	0	1 640	<b>1 640</b>	0	984	<b>984</b>	0	60,00	<b>60,00</b>	
36		Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Régionalisation (PADRE II)	2020-2022	2 849	0	2 849	<b>2 849</b>	0	1 368	<b>1 368</b>	0	48,02	<b>48,02</b>	
37	NC	Projet d'Appui à la Mise en œuvre des Accords de Paix et de Réconciliation (AMAPAR)	2018-2020	524	0	524	<b>524</b>	0	227	<b>227</b>	0	43,32	<b>43,32</b>	
38	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/CFCT	2020-2021	104	0	104	<b>104</b>	0	0,43	<b>0</b>	0	0,41	<b>0,41</b>	
39	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/DGCT	2020-2021	210	0	210	<b>210</b>	0	0	<b>0</b>	0	0,00	<b>0,00</b>	
40	NC	Protection et Assistance aux Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Mali	1999-2019	1 360	0	1 360	<b>1 360</b>	0	1 360	<b>1 360</b>	0	100,00	<b>100,00</b>	
41	NC	Appui au Développement économique local et à la Prévention des conflits dans les Régions de Gao et Tombouctou (ADEL)	2019-2021	8 527	0	8 527	<b>8 527</b>	0	3 400	<b>3 400</b>	0	39,87	<b>39,87</b>	
42	NC	Projet d'Appui à l'Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)/don BAD	2017-2020	1 300	440	860	<b>1 300</b>	418	471	<b>889</b>	95,00	54,77	<b>68,38</b>	
43		Projet d'appui au développement économique des territoires ruraux des Régions de Ségou et	2020-2024	21 000	0	21 000	<b>21 000</b>	0	1 651	<b>1 651</b>	0	7,86	<b>7,86</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		Tombouctou												
44	NC	Projet Décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable	2016-2020	1 060	0	231	<b>231</b>	0	221	<b>221</b>	0	95,67	<b>95,67</b>	
45	NC	Sensibilisation et formation sur la zone de développement des régions du nord du Mali (Zoderen-Mali)	2020-2021	267	0	267	<b>267</b>	0	150	<b>150</b>	0	56,18	<b>56,18</b>	
46		Accompagnement des Conseils régionaux par l'Association des Régions du Mali dans le cadre de la Régionalisation	2019-2021	256	0	256	<b>256</b>	0	161	<b>161</b>	0	62,89	<b>62,89</b>	
47		Renforc. capacités du Conseil Régional de Sikasso pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'invest. structurant le dév. Éco. régional	2017-2021	872	0	872	<b>872</b>	0	610	<b>610</b>	0	69,95	<b>69,95</b>	
48		Appui à l'ANICT (PD-Danois)	2020-2021	135	0	135	<b>135</b>	0	116	<b>116</b>	0	85,93	<b>85,93</b>	
49		PIC III	2016-2021		0		<b>0</b>	0		<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	

**Source :** loi des finances 2020, DNP, Gestionnaires des P/P et CPS.

**NC :** Non Codifié

**Tableau 18 : les P/P du MATD en préparation**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en préparation</b>				<b>48 617</b>	<b>18 826</b>	<b>10 327</b>	<b>29 153</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>40 840</b>	<b>18 826</b>	<b>2 550</b>	<b>21 376</b>	
1	2777	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Kidal	2020-2021	1 365	1 365	0	<b>1 365</b>	
2	3022	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Menaka	2020-2021	1 265	1 265	0	<b>1 265</b>	
3	3067	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Nara	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
4	3068	Projet Aménagement Installation Equipement Région de San	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
5	3071	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Kita	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
6	3079	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Koutiala	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
7	3198	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Bandiagara	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
8	3199	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Douentza	2020-2021	1 330	1 330	0	<b>1 330</b>	
9	3202	Conseil Régional de Kayes (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
10	3204	Conseil Régional De Sikasso (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
11	3205	Conseil Régional de Ségou (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
12	3206	Conseil Régional de Mopti (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	
13	3207	Conseil Régional de Tombouctou (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
14	3208	Conseil Régional de Gao (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
15	3209	Conseil Régional de Taoudéni (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
16	3210	Conseil Régional de Ménaka (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
17	3211	Conseil Régional de Kidal (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	744	744	0	<b>744</b>	
18	3212	Conseil Régional District Bamako (Contrat Plan Etat Région)	2020-2021	760	760	0	<b>760</b>	
19	3273	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Mopti	2021-2021	760	760	0	<b>760</b>	
20	NC	Programme trois frontières (3F)	2019-2023	1 968	0	935	<b>935</b>	
21	NC	Accompagnement de la Jeunesse des CT dans leurs initiatives de Formation et d'Insertion Professionnelle dans la Rég de Mopti (ACTIF)	2019-2021	1 968	0	623	<b>623</b>	
22	NC	PADER	2019-2025	17 711	0	625	<b>625</b>	
23	NC	PROJES	2020-2020	367	0	367	<b>367</b>	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>7 777</b>	<b>0</b>	<b>7 777</b>	<b>7 777</b>	
24	NC	Projet d'Appui à l'Inclusion scolaire (PAIS)	2019-2022	656	0	656	<b>656</b>	
25	NC	Soutien opérationnel à la continuité et à la légitimité de l'Etat (SOCLE)	2021-2024	7 000	0	7 000	<b>7 000</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	
26	NC	UNCDF	2020-2021	121	0	121	121	

**Source :** loi des finances 2020, DNPd, Gestionnaires des P/P et CPS.

**NC :** Non Codifié.

#### 4.2.2. Ministère du Travail et de la Fonction publique (MTFP)

Au 31/12/2020, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique compte deux (2) projets/programmes en exécution. Le coût total des projets/programmes est estimé à **10 901 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **10 901 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **5,14%** et **6,78%** pour le Secteur.

Le cumul des décaissements au 31/12/2020 est de **7 522 millions de F CFA**, soit un taux global de décaissement de **69,00%** contre **78,53%** en 2019. Ce montant représente **9,56%** du décaissement global du Secteur.

Il faut noter qu'au compte de l'année 2020, le financement intérieur couvre les **100%** du financement des projets/programmes du Ministère du Travail et de la Fonction publique. Voir le tableau ci-après.

**Tableau 19: Etat d'exécution financière des P/P du MTFP**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>10 901</b>	<b>10 901</b>	<b>0</b>	<b>10 901</b>	<b>7 522</b>	<b>0</b>	<b>7 522</b>	<b>69,00</b>	<b>0</b>	<b>69,00</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>3 410</b>	<b>3 410</b>	<b>0</b>	<b>3 410</b>	<b>2 048</b>	<b>0</b>	<b>2 048</b>	<b>60,06</b>	<b>0</b>	<b>60,06</b>	
1	2870	Construct <sup>o</sup> /Rehabilitat <sup>o</sup> Annexes MTFPRE	2009-2021	3 410	3 410	0	3 410	2 048	0	2 048	60,06	0	60,06	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>7 491</b>	<b>7 491</b>	<b>0</b>	<b>7 491</b>	<b>5 474</b>	<b>0</b>	<b>5 474</b>	<b>73,07</b>	<b>0</b>	<b>73,07</b>	
2	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	2003-2021	7 491	7 491	0	7 491	5 474	0	5 474	73,07	0	73,07	
<b>Projets en préparation</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
							<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 901</b>	<b>10 901</b>	<b>0</b>	<b>10 901</b>	<b>7 522</b>	<b>0</b>	<b>7 522</b>	<b>69,00</b>	<b>0</b>	<b>69,00</b>	

Source : loi des finances 2020, DNP, CPS et Gestionnaires des P/P

#### 4.2.3. Ministère de la Refondation de l'Etat (MRE)

Au 31/12/2020, le Ministère de la Refondation de l'Etat compte **un (1)** programme. Le coût total du programme est estimé à **19 406 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **3 202 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **9,14%** et **1,99%** pour le Secteur.

Le cumul des décaissements est de **1 652 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **51,59%** contre **34,55%** en 2019. Ce montant représente **2,10%** du décaissement global du Secteur.

Le financement intérieur fait un cumul de décaissement **489 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **30,49%** contre respectivement **1 163 millions de F CFA** et **72,78%** pour le financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de la Refondation de l'Etat est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 20: Etat d'exécution financière du Programme du MRE**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Obs	
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total		
<b>Projets en exécution</b>					19 406	1 604	1 598	3 202	489	1 163	1 652	30,49	72,78	51,59	
	<b>Secteur Ressources Humaines</b>				19 406	1 604	1 598	3 202	489	1 163	1 652	30,49	72,78	51,59	
1	1935	Programme de Développement Institutionnel (2ème Génération)	2017-2027	19 406	1 604	1 598	3 202	489	1 163	1 652	30,49	72,78	51,59		
<b>Projet en préparation</b>					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>					19 406	1 604	1 598	3 202	489	1 163	1 652	30,49	72,78	51,59	

Source : loi des finances 2020, DNP, CPS et Gestionnaires des P/P

#### 4.2.4. Ministère de la Réconciliation nationale (MRN)

Au 31/12/2020, le Ministère de la Réconciliation Nationale compte un (1) projet. Le coût total du projet est estimé à **1 404 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **1 404 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **0,66%** et **0,87%** pour le Secteur.

Le cumul des décaissements est de **1 164 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **82,91%** contre **69,94%** en 2019. Ce montant représente **1,48%** du décaissement du Secteur. Le projet est exclusivement sur financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de la Réconciliation nationale est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 21: Etat d'exécution financière du Projet du MRN**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Obs
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Projets en exécution</b>		1 404	0	1 404	1 404	0	1 164	1 164	0	82,91	82,91	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>		1 404	0	1 404	1 404	0	1 164	1 164	0	82,91	82,91	
1	NC	Ensemble vers la réconciliation pour la paix (ERP)	2017-2021	1 404	0	1 404	1 404	0	1 164	1 164	0	82,91	82,91	
		<b>Projet en préparation</b>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		1 404	0	1 404	1 404	0	1 164	1 164	0	82,91	82,91	

Source : loi des finances 2020, CPS, et Gestionnaires des P/P

#### 4.2.5. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)

Au 31/12/2020, le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile compte un (1) projet. Le coût total du projet est estimé **19 239 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **3 720 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **9,07%** et **2,31%** pour le Secteur.

Le cumul des décaissements est de **528 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **14,19%**. Ce montant représente **0,67%** du décaissement du Secteur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 22 : Etat d'exécution financière du Projet du MSPC**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Obs
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				19 239	0	3 720	3 720	0	528	528	0	14,19	14,19	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				19 239	0	3 720	3 720	0	528	528	0	14,19	14,19	
1	3189	Projet de renforcement de la résilience climatique au Mali (HYDROMET)	2019-2024	19 239	0	3 720	3 720	0	528	528	0	14,19	14,19	
<b>Projet en préparation</b>				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>				19 239	0	3 720	3 720	0	528	528	0	14,19	14,19	

Source : loi des finances 2020, CPS et Gestionnaires des P/P

#### 4.2.6. Ministère des Affaires religieuses et du Culte (MARC)

A la date du 31/12/2020, le Ministère des Affaires religieuses et du Culte ne compte pas de projet/programme.

### 4.3. SITUATION DES P/P PAR SECTEURS DE PLANIFICATION

Les **quatre-vingt (80)** P/P (en exécution et en préparation) du Secteur Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure sont répartis entre deux (2) secteurs de planification, selon les secteurs définis dans le guide de remplissage des supports de collecte d'informations de la DNPD. Il s'agit du secteur des Infrastructures et de celui des Ressources humaines.

Le secteur des Infrastructures totalise **cinquante-cinq (55)** projets/programmes, dont **vingt-trois (23)** en préparation soit **68,75%** et le secteur des Ressources humaines compte **vingt-cinq (25)** projets/programmes, dont **trois (3)** en préparation, soit **31,25%** des projets/programmes du Secteur.

**Tableau 23: Répartition des P/P par secteurs de planification**

Secteurs de Planification (DNPD)		Nombre	Pourcentage (%)
Infrastructures	Projets en exécution	32	40,00
	Projets en préparation	23	28,75
	<b>Sous total infrastructures</b>	<b>55</b>	<b>68,75</b>
Ressources humaines	Projets en exécution	22	27,50
	Projets en préparation	3	3,75
	<b>Sous total ressources humaines</b>	<b>25</b>	<b>31,25</b>
TOTAL GENERAL		80	100,00

Source : CPS-SATFPSI-2020.

#### 4.3.1. Etat d'exécution financière des P/P par secteur de planification

Le secteur des Infrastructures compte **trente-deux (32)** P/P en exécution pour un coût total de **115 593 millions de F CFA**, soit **54,47%** du coût global des P/P du Secteur. Le financement total acquis est de **98 358 millions de F CFA**, soit **61,13%** du financement global acquis du secteur. Le cumul des décaissements est de **53 145 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **54,03%**. Ce montant représente **67,54%** du décaissement du Secteur.

Le secteur des Ressources humaines compte **vingt-deux (22)** P/P en exécution pour un coût total de **96 639 millions de F CFA**, soit **45,53%** du coût global des P/P du Secteur. Le financement total acquis est de **62 530 millions de F CFA**, soit **38,87%** du financement total acquis du Secteur. Le cumul des décaissements est de **25 541 millions de FCFA**, soit un taux de décaissement de **40,85%**. Ce montant représente **32,46%** du décaissement du Secteur.

L'état d'exécution financière des projets/programmes par secteur de planification est donné dans le tableau ci-après.

**Tableau 24: Etat d'exécution financière des P/P**

(Les montants sont en Million de F CFA)

Secteur	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement (%)			Observations
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
Secteur Infrastructure	115 593	33 956	64 402	98 358	15 908	37 237	53 145	46,85	57,82	<b>54,03</b>	
Secteur Ressources humaines	96 639	13 600	48 930	62 530	9 060	16 481	25 541	66,62	33,68	<b>40,85</b>	
<b>TOTAL ÉNÉRAL</b>	<b>212 233</b>	<b>47 556</b>	<b>113 333</b>	<b>160 889</b>	<b>24 968</b>	<b>53 717</b>	<b>78 685</b>	<b>52,50</b>	<b>47,40</b>	<b>48,91</b>	

Source : Loi des finances 2020, DNPD-Gestionnaires des P/P.

#### 4.4. REPARTITION DES P/P EN EXECUTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Les Projets /Programmes du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure sont financés par le budget national (financement intérieur) et des partenaires techniques et financiers (financement extérieur).

Dans la présente classification on distingue trois types de P/P suivant les sources de financement :

- les projets/programmes exclusivement financés sur le budget national, appelés projets/programmes sur financement intérieur ;
- les projets/programmes financés simultanément sur le budget national et les partenaires techniques et financiers, appelés projets/programmes à financement mixte ;
- les projets/programmes exclusivement financés par les partenaires techniques et financiers, appelés projets/programmes sur financement extérieur.

##### 4.4.1. Financement intérieur

Les P/P en exécution sur financement exclusif du budget national sont au nombre de **dix-neuf (19)** sur un total de **cinquante-quatre (54)**, soit **35,19** des P/P du Secteur. Ils se répartissent entre le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour **dix-sept (17)** projets/programmes et le Ministère du Travail et de la Fonction publique pour **deux (2)** projets/programmes, soit respectivement **89,47** et **10,53**.

La répartition des P/P sur financement intérieur est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 25 : Répartition des P/P sur financement intérieur**

N°	N°RNP	Intitulé du Projet/Programme	Ministère
1	2774	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Mopti	MATD
2	2775	Réhab./Equip des Infrastructure/Région de Tombouctou	
3	2776	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Gao	
4	2929	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	
5	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	
6	3023	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Taoudénit	
7	3061	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Sikasso	
8	3063	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Ségou	
9	3064	Programme d'infrastructures Economiques Région de Koulikoro	
10	3066	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Kayes	
11	3069	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Niara du Sahel	
12	3073	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Dioïla	
13	3074	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Bougouni	
14	3121	Projet Infrastructures Economiques District de Bamako	
15	3203	Conseil Régional de Koulikoro (Contrat Plan Etat Région)	
16	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ.Fonct <sup>o</sup> Pub Secu. Interieure	
17	2826	Appui au Renforcement et à la mise en œuvre du dispositif institutionnel et Juridique de l'Aménagement du Territoire	
18	2870	Construct <sup>o</sup> /Rehabilitat <sup>o</sup> Annexes MTFPRE	MTFP
19	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

#### 4.4.2. Financement extérieur

Les projets/programmes en exécution exclusivement sur le financement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont au nombre de **trente-deux (32)** sur un total de **cinquante-quatre (54)**, soit **59,26%** des projets/programmes du Secteur. Ils se répartissent entre Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour **trente (30)** projets/programmes, le Ministère la Réconciliation nationale pour **un (1)** projet et le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile pour **un (1)** projet, soit respectivement **93,75%, 3,13% et 3,13%**.

La situation des P/P sur financement extérieur est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 26 : Répartition des P/P sur financement extérieur**

N°	N° RNP	Intitulé du Projet/Programme	Ministère
1	3146	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	MATD
2	3147	Programme de Développement durable dans la Région Gao	
3	3303	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	
4	NC	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAEGSIS)	
5	NC	Programme de Réhabilitation des Routes Rurales à Gao	
6	NC	Programmes Stabilisation à Ménaka	
7	NC	Programme d'Appui à l'Association des Municipalités du Mali pour le renforcement de la gouvernance locale et la décentralisation (GOLD-AMM)	
8	NC	Projet de Promotion d'une Gouvernance Locale et d'une Croissance Economique inclusives dans la Région de Koulikoro (PPGLCEK)	
19	NC	Suivi de mise en œuvre des contrats de subvention des conseils régions de Kayes, Koulikoro, Sikassa, Ségou et Mopti dans le cadre de maîtrise d'ouvrage sur réalisation d'inv. Structurant le dév. Éco. Régional	
10	NC	Contrat de subvention/Renf. capacités du Conseil rég. de Kayes pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional	
11	NC	Contrat de subvention/Renf. capacités du Conseil rég. de Ségou pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional	
12	NC	Contrat de subvention/Renf. capacités du Conseil rég. de Mopti pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'inv. structurant le dév. Éco. Régional	
13	NC	Accord de Partenariat Opérationnel (APO)et Convention de Partenariat	
14	NC	PACT-VI	
15	NC	SDNM II	
16	3145	Programme de Décentralisation et Bonne Gouvernance	
17	NC	Dispositif d'appui des Conseils régionaux	
18	NC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Régionalisation (PADRE II)	
19	NC	Projet d'Appui à la Mise en œuvre des Accords de Paix et de Réconciliation (AMAPAR)	
20	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/CFCT	
21	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/DGCT	
22	NC	Protection et Assistance aux Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Mali	

N°	N° RNP	Intitulé du Projet/Programme	Ministère	
23	NC	Appui au Développement économique local et à la Prévention des conflits dans les Régions de Gao et Tombouctou (ADEL)		
24	NC	Projet d'appui au développement économique des territoires ruraux des Régions de Ségou et Tombouctou		
25	NC	Projet Décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable		
26	NC	Sensibilisation et formation sur la zone de développement des régions du nord du Mali (Zoderen-Mali)		
27	NC	Accompagnement des Conseils régionaux par l'Association des Régions du Mali dans le cadre de la Régionalisation		
28	NC	Renforc. capacités du Conseil Régional de Sikasso pour la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'invest. structurant le dév. Éco. régional		
29	NC	Appui à l'ANICT (PO-Danois)		
30	NC	PIC III		
31	3189	Projet de renforcement de la résilience climatique au Mali (HYDROMET)		MSPC
32	NC	Ensemble vers la réconciliation pour la paix (ERP)		MRN

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

#### 4.4.3. Financement mixte

Les projets/programmes en exécution, financés simultanément sur le financement intérieur et sur les ressources extérieures (financier des partenaires techniques et financiers) sont au nombre de **trois (3)** sur un total de **cinquante-quatre (54)**, soit **5,56%** des projets/programmes du Secteur. Ils se répartissent entre le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour **deux (2)** projets/programmes et le Ministère de la Refondation de l'Etat pour **un (1)** programme, soit respectivement **66,67%** et **33,33%**.

La répartition des P/P sur financement mixte est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 27 : Répartition des p/p sur financement mixte**

N°	N°RNP	Intitulé du Projet/Programme	Ministère
1	3046	Prog. Bornage Développement Zones Frontalières	MATD
2	NC	Projet d'Appui à l'Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)/don BAD	
3	1935	Programme de Développement Institutionnel (2ème Génération)	MRE

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

## 4.5. CHAPITRE III : ETAT D'EXECUTION DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2020

#### 4.5.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2020

Le montant total des dotations du Secteur s'élève à **22 207 millions de F CFA** en 2020. La dotation budgétaire au titre du financement intérieur est de **13 250 millions de F CFA**, soit 59,67% contre **8 957 millions de F CFA** pour le financement extérieur, soit 40,33%.

Le cumul du décaissement au 31/12/2020 s'élève à **15 532 millions de F CFA**, soit un taux global de décaissement de **69,94%**.

Le cumul des décaissements au titre du financement intérieur est de **10 681 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **80,61%**.

S'agissant du financement extérieur, le cumul des décaissements est de **4 851 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **54,16%**.

A la date du 31/12/2020, tous les Ministères du Secteur ont bénéficié de dotations du BSI au titre de l'année 2020, exceptés les Ministères de la Réconciliation nationale et des Affaires religieuses et du Culte.

Cependant, le MATD représente lui seul plus de la moitié des dotations cumulées (intérieure et extérieure) et du cumul du montant décaissé. Il est suivi respectivement du MRE, du MSPC MTFP en termes de montant cumulé décaissé.

La situation d'exécution financière globale du BSI 2020 pour le Secteur est résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 28 : Etat d'exécution financière des P/P au titre du BSI 2020**

(Les montants sont en Million de F CFA)

N°	Ministère	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement cumulé en 2020			Taux de décaissement (%)			Observations
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	MATD	12 155	5 049	17 204	10 333	3 824	14 157	85,01	75,74	82,29	
2	MTFP	825	0	825	215	0	215	26,06	0	26,06	
3	MRECR	270	1 338	1 608	133	499	632	49,26	37,29	39,30	
4	MSPC	0	2 570	2 570	0	528	528	0	20,54	20,54	
5	MRN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
6	MARC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 250</b>	<b>8 957</b>	<b>22 207</b>	<b>10 681</b>	<b>4 851</b>	<b>15 532</b>	<b>80,61</b>	<b>54,16</b>	<b>69,94</b>	

Source : Loi des finances 2020, DNPD-Gestionnaires des P/P

#### 4.5.1.1. Etat d'exécution des P/P du MATD au titre du BSI 2020

Au titre du BSI 2020, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a bénéficié d'une dotation globale de **17 204 millions de F CFA**, dont **12 155 millions de F CFA** pour le financement intérieur et **5 049 millions de F CFA** pour le financement extérieur. Cette dotation représente **77,47%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **14 157 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement global de **82,29%**. Ce montant représente **91,15%** du montant total décaissé pour le secteur.

Le taux de décaissement est de **85,01%** pour le financement intérieur et **75,74%** pour le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2020 du MATD est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 29 : Etat d'exécution financière du BSI 2020 du MATD**

(Les montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>11 664</b>	<b>4 173</b>	<b>15 837</b>	<b>10 054</b>	<b>2 948</b>	<b>13 002</b>	<b>86,20</b>	<b>70,64</b>	<b>82,10</b>	
1	2774	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Mopti	722	0	722	9	0	9	1,25	0	1,25	
2	2775	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Tombouctou	722	0	722	722	0	722	100,00	0	100,00	
3	2776	Réhab./Equip des Infrastructures/Région de Gao	451	0	451	397	0	397	88,03	0	88,03	
4	2929	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	427	0	427	376	0	376	88,06	0	88,06	
5	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	475	0	475	443	0	443	93,26	0	93,26	
6	3023	Réhab./Equip des Infrastructures/Région	631	0	631	632	0	632	100,16	0	100,16	

N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		on de Taoudenit										
7	3046	Prog. Bornage Développement Zones Frontalières	285	38	<b>323</b>	146	38	<b>184</b>	51,23	100,00	<b>56,97</b>	
8	3061	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Sikasso	1 805	0	<b>1 805</b>	1 805	0	<b>1 805</b>	100,00	0	<b>100,00</b>	
9	3063	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Ségou	722	0	<b>722</b>	139	0	<b>139</b>	19,25	0	<b>19,25</b>	
10	3064	Programme d'infrastructures Economiques Région de Koulikoro	1 353	0	<b>1 353</b>	1 330	0	<b>1 330</b>	98,30	0	<b>98,30</b>	
11	3066	Programme d'Infrastructures Economiques Région de Kayes	903	0	<b>903</b>	888	0	<b>888</b>	98,34	0	<b>98,34</b>	
12	3069	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Niara du Sahel	632	0	<b>632</b>	632	0	<b>632</b>	100,00	0	<b>100,00</b>	
13	3073	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Dioïla	631	0	<b>631</b>	632	0	<b>632</b>	100,16	0	<b>100,16</b>	
14	3074	Projet Aménagement Installation Equipement Région de Bougouni	631	0	<b>631</b>	632	0	<b>632</b>	100,16	0	<b>100,16</b>	
15	3121	Projet Infrastructures Economiques District	902	0	<b>902</b>	899	0	<b>899</b>	99,67	0	<b>99,67</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		de Bamako										
16	3146	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	0	1 584	1 584	0	1 524	1 524	0!	96,21	96,21	
17	3147	Programme de Développement durable dans la Région Gao	0	967	967	0	1 010	1 010	0	104,45	104,45	
18	3203	Conseil Régional de Koulikoro (Contrat Plan Etat Région)	372	0	372	372	0	372	100,00	0!	100,00	
19	3303	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	0	1 584	1 584	0	376	376	0!	23,74	23,74	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>			<b>491</b>	<b>876</b>	<b>1 367</b>	<b>279</b>	<b>876</b>	<b>1 155</b>	<b>56,82</b>	<b>100,00</b>	<b>84,49</b>	
20	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Travail Fonct° Pub Secu. Interieure	71	0	71	61	0	61	85,92	0	85,92	
21	2826	Renf. Dispositif Institut. Juridique Aménag. Territoire	420	0	420	218	0	218	51,90	0	51,90	
22	3145	Programme de Décentralisation et Bonne Gouvernance	0	876	876	0	876	876	0	100,00	100,00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>12 155</b>	<b>5 049</b>	<b>17 204</b>	<b>10 333</b>	<b>3 824</b>	<b>14 157</b>	<b>85,01</b>	<b>75,74</b>	<b>82,29</b>	

Source : Loi des finances 2020, DNP-D-Gestionnaires des P/P

#### 4.5.1.2. Etat d'exécution financière des P/P du BSI 2020 du MTFP

Au titre du BSI 2020, les **deux (2)** Projets/Programmes du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ont bénéficié d'une dotation globale de **825 millions de F CFA**. Cette dotation représente **3,72%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **215 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **26,06%**. Ce montant représente **1,38%** du montant total décaissé du Secteur. Ces projets sont financés exclusivement sur le BSI intérieur.

L'état d'exécution du BSI 2020 du MTFP est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 30 : Etat d'exécution des P/P du MTFP au titre du BSI 2020**

(Les montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budétaire de 2020			Décaissement cumulé en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>255</b>	<b>0</b>	<b>255</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>99</b>	<b>38,82</b>	<b>0</b>	<b>38,82</b>	
1	2870	Construct <sup>o</sup> /Rehabilitat <sup>o</sup> An nexes MTFPRE	255	0	255	99	0	99	38,82	0	38,82	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>			<b>570</b>	<b>0</b>	<b>570</b>	<b>116</b>	<b>0</b>	<b>116</b>	<b>20,35</b>	<b>0</b>	<b>20,35</b>	
2	1960	Programme de Renforcement des Capacités Nationales par la formation des Agents de l'Etat	570	0	570	116	0	116	20,35	0	20,35	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>825</b>	<b>0</b>	<b>825</b>	<b>215</b>	<b>0</b>	<b>215</b>	<b>26,06</b>	<b>0</b>	<b>26,06</b>	

Source : Loi des finances 2020, DNPD-Gestionnaires des P/P

#### 4.5.1.3. Etat d'exécution financière des P/P du MRE au titre du BSI 2020

Au Titre du BSI 2020, le Ministère de la Refondation de l'Etat a bénéficié une dotation totale de **1 608 millions de F CFA**, dont **270 millions de F CFA** en financement intérieur et **1 338 millions de F CFA** en financement extérieur. Cette dotation représente **7,249%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **632 millions F CFA**, soit un taux de décaissement global de **39,30%**. Ce montant représente **4,07%** du montant total décaissé pour le Secteur.

Le taux de décaissement est de **49,26%** pour le financement intérieur et **37,29%** pour le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2020 du MRE est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 31 : Etat d'exécution financière des P/P du MRE au titre du BSI 2020***(Les montants sont en Million de F CFA)*

SITUATION DU BSI EN 2020												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Secteur Infrastructure</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>	270	1 338	1 608	133	499	632	49,26	37,29	39,30	
1	1935	Programme de Développement Institutionnel (2ème Génération)	270	1 338	1 608	133	499	632	49,26	37,29	39,30	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	270	1 338	1 608	133	499	632	49,26	37,29	39,30	

Source : Loi des finances 2020, DNPD-Gestionnaires des P/P

#### 4.5.1.4. Etat d'exécution des P/P du MRN au titre du BSI 2020

Au compte du BSI 2020, le seul projet du Ministère de la Réconciliation nationale ne bénéficie pas de dotation. Il est exclusivement sur le financement extérieur.

#### 4.5.1.5. Etat d'exécution des P/P du MSPC au titre du BSI 2020

Au titre du BSI 2020, le projet du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile bénéficie d'une dotation de 2 570 millions de F CFA. Cette dotation représente 11,57% de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de 528 millions de F CFA, soit un taux de décaissement global de 20,54%. Ce montant représente 3,40% du montant total décaissé du Secteur. Il est financé exclusivement sur le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2020 du MSPC est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 32 : Etat d'exécution financière des P/P du MSPC au titre du BSI 2020***(Les montants sont en Million de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2020			Décaissement en 2020			Taux de décaissement (%)			Obs
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Secteur Infrastructure</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>	0	2 570	2 570	0	528	528	0	20,54	20,54	
I	3189	Projet Renforcement Résilience Climatique Mali (HYDROMET)	0	2 570	2 570	0	528	528	0	20,54	20,54	Le montant décaissé en 2020 est 528 dont 31 dans la FL (Source UGP)
		<b>TOTAL GENERAL</b>	0	2 570	2 570	0	528	528	0	20,54	20,54	

**Source :** Loi des finances 2020, DNPD-Gestionnaires des P/P**4.5.1.6. Etat d'exécution des P/P du MARC au titre du BSI 2020**

Au compte du BSI 2020, le Ministère des Affaires religieuses et du Culte ne compte aucun projet/programme.

## V. DIFFICULTES ET CONTRAINTES

### 5.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

Les difficultés et contraintes rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies se résument ainsi :

#### 5.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS :

- la maladie à coronavirus a négativement impacté toute la programmation des activités au niveau du CDI ;
- le retrait quasi-total des partenaires à cause de la COVID19 ;
- les troubles sociopolitiques et institutionnels intervenues durant le second semestre de l'année ont eu un impact négatif avec la suspension du partenariat financier du Canada.
- l'instabilité des gouvernements successifs affecte l'exécution des activités programmées se traduisant par des retards récurrents ;
- la mobilisation des ressources financières dans le cadre de la mise œuvre des actions programmées se heurte aux lourdeurs des procédures de passation des marchés ;
- en dépit de l'accent mis dans le pilotage du PDI 2, le Conseil d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE) ne s'est pas encore tenu ;
- la non tenue du Conseil d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE).

#### 5.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION :

- les problèmes de prise en charge effective par les collectivités territoriales de la gestion des services publics délégués ou transférés ;
- la faiblesse de leurs ressources internes et de transferts de ressources (humaines, patrimoniales et financières) ;
- l'insuffisance des moyens de fonctionnement des CADD (modicité des moyens matériels, humains et financiers, instabilité des ressources financières et humaines) ;
- la lenteur dans l'élaboration des textes fixant les détails des compétences transférées aux CT par certains départements ministériels ;
- la faible participation des membres statutaires aux réunions de la commission interministérielle de Pilotage des transferts de compétences ;
- la faible mobilisation des ressources propres des CT ;
- l'instabilité institutionnelle ;
- l'insécurité ;
- le manque de prévisibilité des ressources financières avec une instabilité des ressources due aux coupes budgétaires et une évolution en dent de scie du volume de financement;
- la lenteur dans la mise à disposition des ressources financières.
- l'insuffisance de ressources financières pour réaliser les activités de formation du CFCT;
- l'insuffisance de ressources humaines dans le traitement des dossiers de la Fonction publique des Collectivités territoriales ;
- la grève illimitée de la Plateforme des syndicats du Ministère de l'Administration territoriales et de la Décentralisation ;
- la crise sanitaire (COVID19) ;
- l'absence de partenaires techniques et financiers pour appuyer la DNFPCCT ;

- la concentration des actes d'administration au niveau du Ministre chargé des collectivités territoriales : le principe de délégation de compétences ou de signature n'est consacré ni dans le statut ni dans ses décrets d'application ;
- la non fonctionnalité des organes consultatifs de gestion de la fonction publique des collectivités territoriales ;
- l'absence de plans de formation et de perfectionnement des agents ;
- le paiement irrégulier des salaires des agents de l'Administration générale de la Fonction publique des CT.

### **5.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES :**

- l'insécurité prévalant dans les zones frontalières du Nord du Mali et dans certaines zones frontalières du sud du pays ;
- la pandémie à Corona virus (COVID 19) ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre diligente de la PNF ;
- le manque de formation continue des agents pour renforcer leurs capacités ;
- le manque de local adéquat pour la Direction Nationale des Frontières.

### **5.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL :**

En dépit des résultats atteints, la DNT et ses démembrements sont confrontés à un certain nombre de difficultés qui entravent sérieusement la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs qui leur sont assignées. Les principales se résument à :

- l'insuffisance des dotations budgétaires ;
- l'absence de matériels roulants (véhicule et motos) pour les visites d'entreprises et les activités d'identification, de retrait et de réinsertion des enfants victimes des pires formes de travail des enfants;
- l'absence de connexion au réseau internet des DRT;
- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- l'absence de financement pour la mise en œuvre des activités du plan d'action opérationnelle de la Politique nationale du travail ;
- la difficulté de localisation des sièges de certains syndicats de travailleurs ;
- le défaut de financement des projets soumis par la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants au Budget spécial d'Investissement (BSI) ;
- la difficulté de localisation des sièges des syndicats d'employeurs et de travailleurs ;
- l'absence de plan de renforcement des capacités des services du travail ;
- les difficiles conditions de travail imposées par la pandémie du COVID-19.

### **5.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE :**

- la maladie à coronavirus a négativement impacté toute la programmation des activités au niveau du CDI ;
- les troubles sociopolitiques et institutionnelles intervenues durant le second semestre de l'année ont eu pour conséquence la suspension du partenariat financier du Canada ;
- l'instabilité institutionnelle a affecté l'exécution des activités programmées se traduisant par des retards récurrents ;
- la mobilisation des ressources financières dans le cadre de la mise œuvre des actions programmées se heurte aux lourdeurs des procédures de passation des marchés.

### **5.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME**

- la non mobilisation des ressources annoncées dans le Plan d'Actions (2018-2020) ;
- l'insécurité au niveau des zones d'intervention.

### **5.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL**

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SNEC se rapportent à :

- la non mobilisation à hauteur de souhait de la part de l'Etat dans le Plan d'action de la SNEC ;
- la non mobilisation de la part supplémentaire des partenaires techniques et financiers ;
- l'insécurité dans les régions du nord du mali et certaines du centre du pays ;
- la non opérationnalisation des cadres de coordination de la SNEC ;
- la faible capacité de la DNEC à conduire la mise en œuvre de la SNEC.

### **5.1.8. DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Les principales difficultés que rencontre la DNAT sont :

- l'insuffisance des ressources financières ne permettant pas d'assurer la mission d'appui-conseil aux collectivités territoriales en matière d'aménagement du territoire ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des locaux au vue des besoins de la DNAT ;
- l'insuffisance des compétences dans les domaines de la planification et de la cartographie ;
- le difficile accès aux données sectorielles.

### **5.1.9. DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES :**

- le manque de cadre de concertation nationale périodique entre les forces de sécurité ;
- l'insuffisance de la capacité opérationnelle des unités d'interventions de la protection civile (ambulance médicalisée, les véhicules d'interventions diverses équipés, équipements de protection individuelle, les matériels de transmissions et de communication) ;
- l'insuffisance de structures constructives et l'équipement de certaines directions régionales, centres et postes de secours en faveur d'un secours de proximité ;
- l'insuffisance du personnel exécutant ;
- le manque de planification opérationnelle par région ;
- l'absence de cartographie des risques par région.
- la construction dans les zones à risques (Bas-fonds, lits et passages naturels des cours d'eau) ;
- la qualité des matériaux de construction (paille, bambou, tôle, banco surtout dans le milieu rurale) ;
- l'insuffisance ou non curage de système de drainage des eaux de pluies ;
- l'absence de mesures de prévention surtout dans les zones rurales.

## **5.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

Parmi les multiples difficultés et contraintes rencontrées dans le cadre de l'atteinte des objectifs, on peut citer entre autres :

### 5.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE :

- **Conduite et pilotage de la politique d'administration territoriale**
  - **Gestion des réfugiés :**
    - l'insécurité dans certaines zones d'intervention ;
  - **Missions de l'inspection de l'intérieur :**
    - l'insuffisance de bureaux de travail (les Inspecteurs de l'Intérieur sont repartis entre des bâtiments sur trois (03) sites différents, ce qui ne favorise pas la synergie d'actions et l'efficacité);
    - le manque de ligne téléphonique fonctionnelle et de réseau internet opérationnel à l'Inspection de l'Intérieur ;
    - l'insuffisance de moyen logistique (automobile) pour les missions d'inspection ;
    - l'insuffisance de crédits alloués aux missions de contrôle et de transport.
  - **Renforcement de la déconcentration**
    - la vétusté du local et du manque de matériels adéquats (ordinateur, photocopieuse, de scanner, bureaux...).
- **Gestion des ressources financières et matérielles et humaines**
  - **ressources financières et matérielles**
    - le retard dans l'exécution des actions programmées dans le domaine des constructions (exécution du BSI),
    - la lenteur voire l'inexistence du réseau PRED\_6 au 4ème trimestre de l'exercice budgétaire.
  - **ressources humaines**
    - l'insuffisance du capital humain qualifié;
    - l'insuffisance de moyens matériels (matériels informatiques et de bureaux) ;
    - l'absence d'un logiciel de gestion des Ressources Humaines;
    - l'inexistence de ligne budgétaire pour les formations, le volet formation est logé à la Direction des Finances et du Matériel ;
    - le manque de local approprié pour abriter la Direction ;
    - la vétusté des locaux de l'annexe ;
    - le manque de local propre et approprié pour la conservation des dossiers individuels du personnel.
- **Planification, Programmation et Suivi-évaluation**
  - l'insuffisance des ressources humaines qualifiées à la CPS ;
  - le retard dans la transmission des données à la CPS par les structures du secteur et le mauvais remplissage des fiches de collecte et données incomplètes ;
- **Coordination et gestion de l'Administration du territoire**

La modernisation de l'Administration territoriale et le suivi des libertés publiques ont été confrontés aux problèmes suivants :

- l'insuffisance des crédits de fonctionnement ;
- la mobilité des cadres de la DGAT ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de la DGAT ;
- l'inexistence de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
- l'inexistence d'archives classées et exploitables au niveau central et dans les circonscriptions administratives,
- l'insuffisance des ressources humaines pour administrer les bureaux de vote ;
- l'insuffisance de cadres ;
- l'insuffisance et la vétusté des bâtiments administratifs ;

- l'insuffisance d'équipement des bureaux et logements des Préfets et Sous-préfets.

### 5.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE :

- **Conduite et pilotage**
  - la faible capacité des acteurs à appréhender les questions essentielles en matière de négociation et de gestion des conflits ;
  - l'insuffisance d'infrastructures adéquates ;
  - l'instabilité institutionnelle (répartition des services entre la primature et les autres départements ministériels à la suite des remaniements).
- **Gestion des ressources Financières et du Matériel**
  - la rétention des crédits par le collectif budgétaire ;
  - la difficulté de mobilisation des ressources financières ;
- **Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration**
  - la non réalisation du recensement des personnes vivant avec handicap dans la Fonction publique de l'Etat. Cette importante activité n'a pas pu être réalisée à cause du manque de moyen financier.
- **Actions de lutte contre le travail des enfants :**
  - l'impact de la maladie à coronavirus sur l'exécution correcte des activités programmées
  - l'insuffisance de moyens matériels ;
  - le retard dans le financement des activités programmées ;
  - la faible capacité des acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants ;
  - l'absence de véhicules de service et /ou de missions ;
  - Pesanteurs socioculturelles ;
  - la faiblesse dans le suivi/supervision des activités au niveau des régions par le niveau national ;
  - la faible mise en œuvre du Plan d' Action national pour élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM 2011-2020) ;

### 5.2.3. DANS LE DOMAINE DE LA REFONDATION DE L'ETAT :

- **Pilotage et coordination de la politique de réforme de l'Etat**
- **Gestion financière et matérielle**
  - l'instabilité au niveau de l'ancrage institutionnel;
  - l'insuffisance de personnel qualifié.
  - l'insuffisance de matériel et équipement de travail ;
  - la faible opportunité de formation continue ;
  - le manque de magasin adéquat pour les fournitures et matériels ;
  - l'insuffisance de moyens logistiques (véhicules et motos) ;
  - retard dans la mobilisation des ressources financières à temps.

### 5.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE :

- **Conduite et pilotage de la politique de sécurité**
  - l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- **Gestion des ressources humaines**

- l'interruption de la connexion au PRED utilisé pour l'harmonisation du fichier solde et personnel et le suivi de l'exécution du budget du personnel ;
- le manque d'interconnexion de la DRH-SS avec le département, la DGPN et la DGPC ;
- **Gestion des ressources financières et matérielles**
  - l'insuffisance de ressources humaines ;
- **Protection des personnes et de leurs biens**
  - l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- **Lutte contre les stupéfiants**
  - la dégradation du contexte sécuritaire qui a fortement réduit la mobilité des hommes pour des opérations sur le terrain ;
  - le COVID 19 a aussi impacté les activités par la fermeture des frontières et du trafic aérien ;
  - l'absence de fonds pour la prise en charge des informateurs.
  - l'inadaptation de certaines dispositions de la loi 01-078 du 18 juillet 2001 au contexte actuel de la lutte contre la drogue au Mali (prise en charge sanitaire des usagers adductifs de drogues) ;
  - le retard dans l'opérationnalisation de la Mission Interministérielle de Coordination de lutte contre la Drogue ;
  - l'absence de politique nationale de lutte contre les drogues ;
  - l'insuffisance du décret N°2015-0399 du 04 juin 2015 portant création, attribution et composition de la Mission Interministérielle de Coordination de la Lutte contre la Drogue au Mali. (prendre en compte la participation des organisations de la société civile en fonction de leur spécificité).
  - l'absence d'unité canine spécialisée dans la recherche de drogues ;
  - la difficulté pour l'OCS de recourir à l'interception légale des lignes téléphoniques conformément à l'article 120 de la loi 01-078 dans le cadre de ses enquêtes ;
  - la réticence de certaines unités (police, gendarmerie et douane) à collaborer avec l'OCS, avec refus de mise à disposition des produits et suspects de trafic international de Drogues, conformément à la loi.
  - l'absence d'un siège pour les antennes régionales de Kayes, Ségou, Mopti et l'antenne rive gauche du district de Bamako ;
  - l'absence de scanners mobiles pour les antennes dans les régions frontalières ;
  - l'absence de véhicules d'interventions (Banalisés) ;
  - l'absence de Body scans à l'aéroport international Modibo KEITA de Sénou.

#### **5.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE :**

- **Coordination et Pilotage de la Politique nationale de la réconciliation**
- **Gestion financière et matérielle**
  - l'insuffisance des ressources financières ;
- **Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation**
  - l'insuffisance de cadres de concertation permanents entre l'Etat et les populations ;
  - la fragilité de la situation sécuritaire ;
  - l'imprévisibilité de certaines activités de réconciliation ;
  - l'inaccessibilité de certaines zones de mission.

Au cours de l'année, la Commission a été confrontée aux difficultés ci-après :

- l'insécurité récurrente dans les régions du Nord et du Centre du pays.
- la persistance de la pandémie de la Covid-19.
- l'insuffisance de structures spécialisées d'accompagnement psychologique des victimes sur le terrain.
- l'insuffisance de financement pour les missions de terrain.
- l'absence de structures d'accompagnement à Kidal.
- Les limites du panier de soins de l'ANAM qui ne prend pas en compte beaucoup de besoins médicaux des victimes.
- la faiblesse de l'accès des victimes aux médicaments dans les pharmacies privées.
- l'impossibilité de la prise en charge des victimes ayant des besoins urgents d'accompagnement psychologique dans toutes les antennes régionales par une structure spécialisée ;
- l'inexistence d'un mécanisme d'aide humanitaire à certaines victimes qui vivent dans la précarité.

#### **5.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ;**

- **Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte**
- **Gestion et des ressources financières et matérielles**
  - la lenteur dans le décaissement des fonds ;
  - l'insuffisance des ressources humaines;
- **Gestion des pèlerinages**
  - l'insuffisance de textes législatifs et règlementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali ;
  - le manque de cadre juridique adapté ;
  - l'absence de politique ou de stratégie nationale des Affaires religieuses et du culte ;
  - l'inexistence des structures déconcentrées ;
  - le manque de plan d'action (en cours d'élaboration) pour la DNARC ;
  - l'absence de partenaire stratégique (PTF) ;
  - le manque de formation continue pour le renforcement des capacités des agents ;
  - la faible implication de la DNARC dans l'organisation du Hadj et dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

## VI. PERSPECTIVES

Comme perspectives sur les prochaines années on peut essentiellement retenir :

### 6.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 6.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

- évaluer le plan de mise en œuvre de la PN-GAR et adopter un nouveau plan.

#### 6.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION

Les perspectives dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la Décentralisation se présentent ainsi :

- **Perspectives de la DGCT:**

- **pour l'année 2021**

- informer et sensibiliser les acteurs de la décentralisation sur les textes de base de la décentralisation ;
- opérationnaliser les collectivités territoriales des Régions de Taoudénit et Ménaka et la création des collectivités territoriales au niveau des Cercles d'Achibogo dans la Région de Kidal et Almoustrat dans la Région de Gao ;
- appuyer l'opérationnalisation des ADR de Taoudénit et Manéka;
- accompagner les Autorités intérimaires de Cercle (Tombouctou, Gao et Kidal) et des Collèges transitoires de Cercle (Taoudénit et de Ménaka) ;
- suivre la mise en œuvre des Contrats plans Etat-Régions (CPER) : signés (Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, Kayes) et en cours de signature (District de Bamako, Ménaka et Taoudénit);
- poursuivre la dynamique de Développement Economique Régional (DER) ;
- renforcer le cadre juridique de la décentralisation dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Accord ;
- poursuivre l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation ;
- accompagner et contrôler les collectivités territoriales ;
- renforcer le financement de la décentralisation ;
- Renforcer la gouvernance inclusive.

- **Pour l'année 2022-2023**

- évaluer le plan d'action 2015-2020 ;
- élaborer le nouveau plan d'action du DCPND.

- **Perspectives 2021-2023 pour le CFCT:**

- renforcer la qualité de l'offre de formation et le suivi de la performance des collectivités territoriales;
- mettre en place les outils innovants de formation ;
- améliorer la capacité d'autofinancement du CFCT;

- réviser le plan stratégique de développement du CFCT ;
- **Perspectives 2021-2023 de la DNFPCCT:**
  - **En 2021 :**
    - relire les textes d'application du statut des fonctionnaires des CT ;
    - rendre fonctionnels les organes consultatifs de gestion ;
    - organiser les concours directs de recrutement dans la fonction publique CT des agents du cadre de l'Administration générale, de la santé et du développement social, de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'éducation ;
    - finaliser la base de données de gestion des fonctionnaires des CT ;
    - mettre en place un dispositif de suivi évaluation (base de données, indicateurs, fiches de collecte) ;
    - créer un cadre de concertation avec les partenaires sociaux de la fonction publique des CT ;
    - doter la DNFPCCT en ressources humaines qualifiées en conformité avec le cadre organique ;
    - élaborer le projet d'arrêté portant création des corps dans la FPCT comme mesure incitative pour rendre la FPCT plus attractive ;
    - créer un site web pour la DNFPCCT ;
    - actualiser le manuel de procédures de gestion des fonctionnaires des CT.
  - **En 2022-2023 :**
    - suivre les Commissions Administratives Paritaires ;
    - organiser les concours directs de recrutement dans la fonction publique CT des agents du cadre de l'Administration générale, de la santé et du développement social, de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'éducation ;
    - organiser les missions de sensibilisation et d'informations sur la fonction publique des CT;
    - archiver et numériser les dossiers des fonctionnaires des CT ;
    - élaborer la politique nationale de formation et de perfectionnement des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
    - élaborer le projet de décision de délégation de compétences ou de signature du Ministre chargé des collectivités territoriales, selon le cas, au Directeur national de la Fonction Publique des Collectivités territoriales et aux représentants de l'Etat ;
    - élaborer le projet de l'arrêté déterminant les modalités d'allocation des primes et indemnités aux fonctionnaires des CT comme mesure incitative pour rendre la fonction publique des CT plus attractive ;
    - élaborer le répertoire des fonctionnaires des CT vivant avec un handicap ;
    - construire le siège de la DNFPCCT.

### **6.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale des Frontières **2018-2027**, les perspectives se présentent comme suit :

- en 2021-2023 :
  - renforcer les capacités stratégiques et institutionnelles de la DNF;
  - impulser et dynamiser le cadre institutionnel de portage et de pilotage de la PNF;

- renforcer les capacités techniques et d'intervention de la DNF;
- démarrer les travaux de bornage de la frontière Mali-Sénégal ;
- élaborer le projet de proposition de tracé consensuel de la frontière Mali-Guinée ;
- élaborer le projet de traité de délimitation/démarcation de la frontière Mali-Guinée;
- élaborer le projet de proposition de tracé de la ligne frontière Mali-Mauritanie sur la portion de frontière Djel Mahel -Guénéibé;
- élaborer les projets de reconnaissance de la ligne frontière Mali-Mauritanie;
- rendre disponible les supports et documents pour la définition de la ligne frontière Mali-Niger;
- élaborer une feuille de route pour la matérialisation de la frontière Mali-Côte d'Ivoire ;
- informer et mobiliser les acteurs des zones frontalières autour des activités de délimitation/démarcation ;
- recenser les populations et les équipements le long de la frontière;
- mettre en œuvre les initiatives et projets d'investissement (BSI/PTF) ;
- appuyer et accompagner les collectivités dans leur planification pour la prise en compte des priorités d'investissement dans les zones frontalières ;
- prendre en compte les priorités d'investissement dans les zones frontalières et dans les programmes des départements sectoriels ;
- réaliser les investissements frontaliers dans le cadre des programmes des départements sectoriels ;
- impulser, appuyer et tenir les rencontres administratives frontalières ;
- impulser les initiatives d'intégration de proximité;
- opérationnaliser les activités de coopération transfrontalières entre les localités frontalières du Mali et de la Guinée;
- rendre disponible le schéma de sécurisation des zones frontalières;
- élaborer les supports pour la mobilisation des ressources financières;
- obtenir les engagements de financement du Plan d'Actions de la PNF et des projets.

#### **6.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL**

L'année 2021 sera marquée par :

- adopter le nouveau PANETEM 2021-2030 et le rendre opérationnel ;
- négocier un nouveau PPTD 2021-2024 ;
- adopter les textes (décrets et arrêté) d'application du Code du travail modifié en 2017 ;
- créer le Conseil national du Dialogue Social (CNDS);
- relire le Décret sur le service minimum en cas de grève dans les services publics ;
- organiser la conférence sociale ;
- tenir les élections professionnelles ;
- contrôler régulièrement les entreprises par les Inspections du Travail ;
- dynamiser les Comités d'Hygiène et de Sécurité des entreprises ;
- l'adopter la politique sectorielle en sécurité et santé au travail ;
- poursuivre la relecture des conventions collectives de branche ;
- renforcer les capacités opérationnelles des services du travail.

#### **6.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE**

- évaluer la mise en œuvre du plan d'action 2015-2018 ;
- élaborer un nouveau plan d'actions sur trois ans.

#### **6.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

- évaluer le Plan d'actions 2018-2020 ;

- élaborer le nouveau Plan d'actions quinquennal de la PNLEVT.

### **6.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL**

En 2021-2023, les perspectives portent sur les éléments ci-après :

- poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de la SNEC ;
- étendre les centres de pérennisation des acquis du RAVEC à l'ensemble des arrondissements ;
- étendre les Cellules Techniques d'Accueil Citoyen (CTAC) à tous les chefs-lieux de cercle ;
- poursuivre l'approvisionnement régulier des centres d'état civil en documents et imprimés d'état civil ;
- mettre en œuvre l'axe stratégique de formation de la SNEC ;
- faire l'archivage physique et numérique des documents d'état civil.
- organiser une table ronde avec les bailleurs autour du financement de l'état civil ;
- accroître le financement de l'état civil dans le budget d'Etat à hauteur des enjeux ;
- organiser les Assises nationales de l'état civil ;

### **6.1.8. DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Les perspectives 2021-2023 de la DNAT, se présentent comme ainsi :

- valider la SNAT ;
- organiser les ateliers de diffusion et de dissémination du SNAT ;
- mobiliser les ressources financières à travers la requête de financement pour la mise en cohérence spatiale des actions de développement régional et local en fonction des orientations du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- appuyer à l'actualisation/élaboration des schémas régionaux, locaux et communaux pour assurer leur cohérence avec les orientations du SNAT ;
- organiser les ateliers de formation des acteurs de développement (agents de l'Etat, des Collectivités territoriales, de la société civile et du privé), afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace du SNAT. Ainsi, il deviendra le principal outil de référence en matière de planification spatiale et de développement durable;
- réaliser le Projet de Gestion Intégrée des Territoires ;
- mettre en place le Fonds National d'Aménagement du Territoire.
- rechercher le financement pour la construction des locaux de la DNAT;
- réaliser un voyage d'études des cadres de la DNAT au Sénégal en vue de s'inspirer des expériences de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire en matière d'observatoire du territoire;
- réaliser un voyage d'études des cadres de la DNAT en Algérie dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents de la DNAT.

### **6.1.9. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES**

Pour combler l'attente de la population en matière de secours de proximité il faut :

- créer un cadre de concertation nationale entre les forces de sécurité pour une meilleure protection de la population ;
- planifier et mettre en œuvre les plans de sécurisations des régions pour permettre une gestion efficace, efficiente et spécifique de l'insécurité par région ;

- élaborer la cartographie des risques majeurs permettra d'identifier les risques imminents pour la population locale ;
- renforcer la capacité opérationnelle des unités d'intervention de la protection civile permettra une gestion prompte et efficace des secours ;
- poursuivre la construction et l'équipement des Directions Régionales, Centres et Postes de secours dans les localités.

## **6.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

### **6.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

Les perspectives pour 2021-2023 se présentent comme ainsi :

- **Conduite et pilotage de la politique d'administration territoriale**
  - **Gestion des réfugiés :**
    - informer et sensibiliser les fonctionnaires des services de sécurité et des ONGs de défense des droits de l'Homme au Mali sur les droits des réfugiés ;
    - poursuivre les campagnes de sensibilisation sur le rapatriement volontaire pour informer les réfugiés de manière adéquate sur la situation dans leur pays d'origine ;
    - sensibiliser les réfugiés mauritaniens vivant au Mali, depuis 1989 dans la région de Kayes dans la perspective de leur rapatriement volontaire dans leur pays d'origine ;
    - sensibiliser les réfugiés et les demandeurs sur leurs droits et devoirs dans les pays d'accueil ;
    - promouvoir les initiatives visant à établir des relations de partenariat avec des institutions humanitaires, des ONGs Nationales et Internationales pour une meilleure prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile au Mali ;
    - prendre les dispositions adéquates afin de faire la différence entre immigrants économiques et demandeurs d'asile proprement dit.
  - **Missions de l'inspection de l'intérieur :**
    - renforcer les liens avec les partenaires actuels et créer de nouveaux partenariats ;
    - renforcer le parc automobile afin d'accroître la performance des missions sur terrain ;
    - rehausser les crédits alloués aux missions de contrôle.
  - **Renforcement de la déconcentration**
    - élaborer le plan de la Déconcentration du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
    - appuyer harmoniser les textes de la Déconcentration avec l'Accord de Paix.
- **Gestions des ressources financières et matérielles et humaines**
  - **Ressources financières et matérielles**
    - acquérir les matériels roulants ;
    - réaliser les marchés pour l'organisation matérielle de l'élection
    - pérenniser le RAVEC ;
    - suivre l'exécution du budget par sa présence aux réunions hebdomadaires du contrôle financier.
  - **ressources humaines :**
    - recruter les nouveaux agents et à la reconversion d'autres
    - mettre en œuvre les modules de formation continue des agents conformément aux différents statuts ;

- harmoniser le fichier solde avec le fichier du personnel à partir d'un logiciel de gestion installé en vue d'une maîtrise parfaite non seulement du personnel, mais aussi de la masse salariale des départements du secteur ;
- mettre en œuvre et le suivi/évaluation des plans des carrières du personnel relevant du secteur afin de réduire les frustrations et assurer les promotions aux plus méritants ;
- mettre en œuvre le plan stratégique de conservation et de mise en jour des dossiers individuels du personnel (élaboration et dissémination d'un manuel de procédure) afin d'améliorer la gestion des dossiers individuels du personnel ;
- organiser les ateliers régionaux de dissémination des textes relatifs à l'organisation, les modalités de fonctionnement et le cadre organique des services propres des circonscriptions administratives auprès des représentants de l'Etat.
- **Planification, Programmation et Suivi-évaluation :**
  - poursuivre l'amélioration de la production des statistiques du secteur, à travers la production de l'annuaire statistique 2020 ;
  - améliorer la conduite du processus et de la qualité des informations du suivi-évaluation des politiques, des stratégies et des projets/programmes ;
  - renforcer les capacités des agents de la CPS et des services techniques du secteur par la formation ;
  - améliorer la qualité des appuis techniques de la CPS aux bénéficiaires des structures du secteur, dans le cadre de l'élaboration des outils de planification, de suivi-évaluation et de programmation budgétaire ;
  - poursuivre les activités de mobilisation de financements des PTF ;
  - renforcer la collaboration entre la CPS et les acteurs impliqués ;
- **Coordination et gestion de l'Administration du territoire**
  - poursuivre et renforcer le programme de réhabilitation des infrastructures de la tutelle ;
  - ;
  - mettre en œuvre un programme d'archivage au niveau central et dans les circonscriptions administratives ;
  - élaborer le Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) ;
  - former les acteurs du processus électoral ;
  - mettre en place un vivier dynamique d'agents électoraux.

### 6.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les perspectives pour 2021-2023 dans le domaine de la fonction publique se présentent comme ainsi :

- **Conduite et pilotage**
  - renforcer les capacités des acteurs du dialogue social;
  - Renforcer le dialogue social ;
  - Réaliser les 'infrastructures adéquates pour les services du département
  - conduire et piloter la politique du travail et de la fonction publique
  - suivre et évaluer la législation du travail et le renforcement du dialogue social
- **Gestion des ressources Financières et du Matériel**
  - améliorer la gestion des ressources financières et matérielles ;
  - renforcer les capacités des agents de l'Etat par la formation.
- **Gestion des Carrières et Modernisation de l'Administration**
  - poursuivre les travaux de relecture de la loi portant Statut général des Fonctionnaires ;

- réaliser le projet de gestion électronique des dossiers individuels des agents et des archives de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- poursuivre les travaux d'équipement du service des archives.
- préparer et organiser les concours professionnels d'avancement de catégorie au titre de l'exercice budgétaire 2021 ;
- organiser les concours directs de recrutement dans la Fonction Publique d'Etat, exercice budgétaire 2021 ;
- organiser les recrutements du personnel d'appui, exercice budgétaire 2021 ;
- organiser les tests d'intégration des contractuels dans la Fonction Publique de l'Etat, exercice budgétaire 2021 ;
- renforcer les capacités en personnels et en équipements du Centre national du concours de la Fonction publique;
- **Actions de lutte contre le travail des enfants :**
  - évaluer le Plan d'Action national pour élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM 2011-2020) ;
  - réaliser une nouvelle étude sur le travail des enfants ;
  - renforcer le dispositif de suivi /supervision des activités dans les régions par la mise en place des Groupe Mobiles de Surveillance du Travail des Enfants (GMSTE) ;
  - opérationnaliser le Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants au Mali SOSTEM ;
  - promouvoir le suivi des Accords de collaboration bilatéraux de lutte contre la traite et le travail des enfants entre le Mali et chacun de ces pays : Côte d'Ivoire, Burkina, Guinée
  - mettre en place une base de données sur les enfants victimes de travail identifiés dans l'orpillage traditionnel et dans l'agriculture ;
  - faire le Plaidoyer et la sensibilisation pour le financement du Projet de réinsertion des enfants initié par la CNLTE ;
  - coordonner d'avantage les actions de lutte contre le travail des enfants ;
  - organiser les sessions de formation et de renforcement des capacités des acteurs de la lutte contre le travail des enfants ;
  - créer un cadre de concertation entre les intervenants dans la lutte contre le travail des enfants
  - réinsérer les enfants identifiés;
  - réaliser les missions d'échange d'expérience avec d'autres pays;
  - élaborer la politique nationale de lutte contre le mariage précoce;
  - mettre en œuvre les projets de lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture notamment le coton de la Coopération Brésilienne, de l'Union Européenne et de l'Argentine ;
  - organiser les réunions de cadre de concertation au niveau régional et local trimestrielles et annuelles.

### **6.2.3. DANS LE DOMAINE DE LA REFONDATION DE L'ETAT**

De 2021 à 2023, les objectifs à atteindre sont entre autres :

- **Pilotage et coordination de la politique de réforme de l'Etat**

- **Gestion financière et matérielle**

- améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration publique ;
- évaluer les Politiques Publiques ;
- renforcer la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- mettre les agents dans les meilleures conditions de travail ;
- doter la DFM du personnel en quantité et en qualité;
- mettre en place le site du département ;
- mettre en place un système de gestion électronique des documents ;
- former les agents dans la chaîne de passation des marchés et de délégation de service public ;
- poursuivre l'équipement des différents services du département dans le cadre de la modernisation de l'administration.

#### **6.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE**

Dans ce domaine les perspectives 2021-2023 se présentent ainsi :

- **Gestion des ressources humaines**

- interconnecter la DRH-SS avec le département, la DGPN et la DGPC ;
- relire les textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction des Ressources Humaines ;
- améliorer les réseaux internet et intranet de la Direction des Ressources Humaines ;
- renforcer les effectifs de la division rémunération et système d'information pour atteindre les prévisions d'effectif du cadre organique afin d'augmenter ses capacités au regard de l'effectif croissant des fonctionnaires de la police et de la protection civile ;
- informatiser le processus de traitement des salaires ;
- élaborer le Document Cadre de Politique de Développement des ressources humaines et les Plans de formation pour les fonctionnaires de la Police Nationale et de la Protection civile.

- **Lutte contre les stupéfiants**

- relire la loi n°01-078 du 18 juillet 2001 en vue de l'adapter au contexte actuel de la lutte contre la drogue qui prend en compte les aspects liés à la prévention de l'abus des drogues et les questions de prise en charge sanitaire des usagers de drogues ;
- adopter le décret allouant des primes et indemnités aux membres du Secrétariat Permanent de la MILD ;
- adopter la politique nationale des Drogues (stratégie nationale et plan d'actions) ;
- élaborer le projet de texte de relecture du décret 2015-0399 du 04 juin 2015 portant mission, composition, fonctionnement de la MILD ;
- renforcer les capacités des ressources humaines et matérielles de l'OCS ;
- relire le Décret portant création, attributions et composition de la Mission Interministérielle de Coordination de Lutte contre la Drogue en vue d'intégrer les organisations de la société civile comme membre des commissions en fonction de leur spécificité ;
- Doter l'OCS d'une unité canine spécialisée dans la recherche des produits stupéfiants;
- donner les moyens (techniques) à l'Office Central de recourir à l'utilisation de l'interception téléphonique ;

- amener les autres services de sécurité (Douane, Police, Gendarmerie et la Garde nationale) à collaborer davantage avec l'OCS dans la gestion des dossiers de trafic international de drogue à leur niveau ;
- construire le siège de la Direction de l'OCS ;
- construire les sièges des antennes régionales de l'OCS (antennes de Kayes, Ségou, Mopti et la Rive gauche du District de Bamako) ;
- doter l'OCS en véhicules d'intervention (Banalisés) ;
- doter l'OCS d'une unité canine spécialisée dans la recherche des produits stupéfiants ;
- doter l'OCS en body scans à l'aéroport Modibo KEITA de Sénou ;
- doter l'OCS en scanners mobiles pour les antennes des régions et du district de Bamako.

### **6.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

- **Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation**
  - recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
  - refonder un nouveau Contrat social de vie commune ;
  - réconcilier les Maliens entre eux, les citoyens et l'Etat ;
  - poursuivre le suivi des activités des antennes, notamment des preneurs de dépositions ;
  - poursuivre les enquêtes non judiciaires sur le terrain ;
  - réaliser les trois (03) audiences publiques restantes ;
  - démarrer la prise de dépositions des victimes militaires.
  - Poursuivre le suivi des activités des antennes, notamment celles des preneurs de dépositions.
  - poursuivre l'identification des victimes ayant un besoin urgent d'accompagnement psychologique et médical ;
  - mobiliser les fonds additionnels pour la prise en charges des victimes se trouvant dans un besoin urgent d'appui ;
  - réaliser les séances de plaidoyer et d'information des institutions et de la communauté internationale Allemagne, Canada MINUSMA, UA, UE, CEDEAO, les agences des Nations Unies, les ONG internationales et la société Civile sur le document et l'avant-projet de loi, de décret et le plan d'action.
  - Organiser la conférence internationale sur la politique de réparation de la CVJR ;
  - Réaliser les séances de plaidoyer et d'information auprès de la Présidence et Vice-présidence de la transition, du CNT, du cabinet du premier ministre, du Secrétariat Général du Gouvernement, du Conseil Economique, Social et Culture et de la communauté internationale sur le document et l'avant-projet de loi, du décret et le plan d'action de la politique de réparation ;
  - Suivre l'adoption du projet de loi ;
  - Réaliser les enquêtes non judiciaires avec un focus sur les cas emblématiques relatives aux violences sexuelles et aux violations commises sur les enfants.
  - Elaborer la stratégie nationale de mémoire et de commémoration des victimes en prenant compte le genre et l'enfance.
  - organiser la consultation des femmes pour l'élaboration de la stratégie inclusive de mémoire ;
  - poursuivre les travaux de rédaction du rapport final.

- Produire le rapport final de la CVJR.
- poursuivre la collecte de documents pertinents au rapport final ;
- produire le rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2021 de la CVJR.

#### **6.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE**

Dans ce domaine les perspectives de 2021-2023 se présentent comme suit :

- **Conduite et pilotage de la politique en matière d'affaires religieuses et du culte**
- **Gestion et des ressources financières et matérielles**
- **Gestion des pèlerinages**
  - doter la Maison du Hadj d'un nouveau local dans la zone aéroportuaire du Mali ;
  - organiser la oumra par la Maison du Hadj ;
  - relire les textes de création de la Maison du Hadj ;
  - règlementer les pèlerinages ;
  - maintenir les efforts de réformes pour ce qui concerne le Cadre juridique de la religion et du culte ;
  - recenser les lieux du culte ;
  - faire adopter le document de la Politique nationale des Affaires religieuses et du Culte ;
  - favoriser l'émergence de cadre de concertation inter et intra religieux ;
  - renforcer le dialogue inter religieux et la bonne entente ;
  - créer les services déconcentrés de la DNARC ;
  - relire les textes relatifs aux affaires religieuses et au Culte.

## VII. RECOMMANDATIONS :

### 7.1. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2021

A l'issue de l'atelier de validation du rapport provisoire de la 10<sup>ème</sup> revue sectorielle, les recommandations ci-après ont été adoptées :

**Tableau 33: Recommandation de la 10<sup>ème</sup> revue sectorielle**

N°	Recommandations	Responsable	Structures impliquées	Observations
1	Instituer l'élaboration systématique de rapports d'activités pour faciliter la collecte des données	Cabinets des six ministères sectoriels	CPS	
2	Insérer au rapport de la revue sectorielle l'analyse sur le niveau d'atteinte des objectifs des politiques/stratégie	CPS	Toutes les structures du secteur	